



01

Population

202-1501

Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2015–2045

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Travail et rémunération
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2015–2045

Rédaction Raymond Kohli, section Démographie et migration
Anouk Bläuer Herrmann, section Travail et vie active
Silvia Perrenoud, section Travail et vie active
Jacques Babel, section Système de formation

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: Centre d'information, Section Démographie et migration, OFS,
tél. 058 463 67 11, info.dem@bfs.admin.ch
Réalisation: Section Démographie et migration, OFS
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 202-1501
Prix: 18 francs (TVA excl.)
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 1 Population
Langue du texte original: Français
Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Bundeskanzlei-Béatrice Devènes, Dominic Büttner
Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress /Print
Copyright: OFS, Neuchâtel 2015
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISBN: 978-3-303-01260-4

Table des matières

1	L'essentiel en bref	5	5	Les scénarios et variantes démographiques	30
2	Préliminaire	6	5.1	Le scénario de référence	30
2.1	Les nouveaux scénarios de l'évolution démographique de la Suisse	6	5.1.1	Contexte	30
			5.1.2	Combinaisons d'hypothèses quantitatives	30
3	Présentation des résultats des scénarios démographiques	7	5.2	Le scénario «haut»	31
3.1	Evolution de la population totale	7	5.2.1	Contexte	31
3.2	Mouvements démographiques	8	5.2.2	Combinaisons d'hypothèses quantitatives	31
3.3	Evolution de la structure par âge de la population	10	5.3	Le scénario «bas»	32
3.4	Indicateurs démographiques	13	5.3.1	Contexte	32
3.5	Evolutions possibles à plus long terme	15	5.3.2	Combinaisons d'hypothèses quantitatives	32
4	Les hypothèses des scénarios démographiques	16	5.4	Les variantes	33
4.1	La fécondité	16	6	Analyse des résultats des variantes démographiques	34
4.1.1	Situation actuelle et évolution passée	16	6.1	Une analyse de l'influence de la fécondité	34
4.1.2	Explication du choix des hypothèses	17	6.1.1	Variante «fécondité plus forte» (A-01-2015)	34
4.2	La mortalité	20	6.1.2	Variante «fécondité plus faible» (A-02-2015)	34
4.2.1	Situation actuelle et évolution passée	20	6.1.3	Variante «fécondité très forte» (A-03-2015)	34
4.2.2	Explication du choix des hypothèses	20	6.2	Une analyse de l'influence de la mortalité	35
4.3	Les migrations	24	6.2.1	Variante «plus haute espérance de vie à la naissance» (A-04-2015)	35
4.3.1	Situation actuelle et évolution passée	24	6.2.2	Variante «plus basse espérance de vie à la naissance» (A-05-2015)	35
4.3.2	Explication du choix des hypothèses	24	6.3	Une analyse de l'influence des migrations	35
4.4	Les acquisitions de la nationalité suisse	27	6.3.1	Variante «solde migratoire haut» (A-06-2015)	35
4.4.1	Situation actuelle et évolution passée	27	6.3.2	Variante «solde migratoire bas» (A-07-2015)	36
4.4.2	Explication du choix des hypothèses	28	6.3.3	Variante «flux migratoires stables» (A-08-2015)	36

7	Comparaisons	37	10	Hypothèses et méthode pour la population active	59
7.1	Les scénarios précédents et les observations	37	10.1	Hypothèses et méthode	59
7.2	Les nouveaux scénarios par rapport aux scénarios précédents	40	10.1.1	Quelques mots sur la méthode de projection de la population active	59
7.3	Les projections de la population de la Suisse d'Eurostat et de l'ONU	41	10.1.2	Taux d'activité et taux d'activité en EPT selon le sexe	59
7.4	L'évolution démographique future en Europe et dans le Monde	42	10.1.3	Conciliation travail et famille	60
8	Evolution du niveau de formation de la population	44	10.1.4	Taux de retraites anticipées et taux d'activité au-delà de l'âge légal de la retraite selon le sexe	61
8.1	Evolution du niveau de formation de la population de la Suisse dans son ensemble	44	10.2	Hypothèses des variantes	63
8.2	Evolution du niveau de formation de la population de nationalité étrangère	46	11	Résultats des variantes pour la population active	64
8.3	Solde migratoire de diplômés du tertiaire et nombre de nouveaux diplômés	46	11.1	Hypothèses de migration et de formation hautes (A-06-2015)	64
8.4	Modélisation	48	11.2	Hypothèses de migration et de formation basses (A-07-2015)	64
8.5	Fixation des paramètres de base	48	11.3	Forte amélioration de la conciliation travail et famille (A-09-2015)	64
8.6	Hypothèses	49	11.4	Statu quo quant à la conciliation travail et famille (A-10-2015)	65
8.6.1	Le scénario «référence»	49	11.5	Participation au marché du travail élevée dans les âges élevés (A-11-2015)	65
8.6.2	Le scénario «haut»	49	11.6	Participation au marché du travail faible dans les âges élevés (A-12-2015)	65
8.6.3	Le scénario «bas»	49	12	Annexe	66
8.7	Comparaisons avec les scénarios précédents	50	12.1	Les sous-populations étudiées	66
9	Les scénarios de la population active	51	12.2	Les données utilisées et les résultats obtenus	66
9.1	Evolution du taux d'activité	51	12.3	Abréviations	67
9.2	Evolution du taux d'activité en équivalents plein temps	53	12.4	Bibliographie	67
9.3	Evolution de la population active	55	Tableaux en annexe	69	
9.4	Evolution du rapport entre les personnes âgées (de 65 ans et plus) et la population active	57			

1 L'essentiel en bref

Les nouveaux scénarios de l'évolution de la population de la Suisse décrivent des évolutions plausibles relatives à la population résidante permanente de la Suisse lors des prochaines décennies. Il ne s'agit pas de prévisions, mais d'évolutions possibles qui dépendent de la réalisation des hypothèses proposées. Les principaux enseignements que l'on peut tirer de cette série de scénarios sont que:

- La population de la Suisse connaîtra un vieillissement prononcé lors des prochaines décennies quelles que soient les migrations observées à l'avenir.
 - Le nombre de décès dépassera celui des naissances dans un avenir plus ou moins proche. L'année de ce dépassement dépendra bien entendu des niveaux de la fécondité et de la mortalité, mais également du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants qui dépendra quant à lui en partie du niveau des migrations.
 - La structure de la population suisse en termes de formation changera profondément.
 - L'ampleur de l'accroissement de la population et de la population active au cours des prochaines décennies dépendra presque totalement du niveau des flux migratoires durant cette période.
- Le scénario de référence indique que:
- Le nombre de résidents permanents en Suisse se monte en 2015 à 8,3 millions. Il augmente à 9,5 millions en 2030 et atteint 10,2 millions en 2045.
 - La population âgée de 65 ans ou plus passe de 1,5 million en 2015 à 2,2 millions en 2030 et à 2,7 millions en 2045.
 - Le rapport de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire, le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans s'élève à 29,1 en 2015, à 39,6 en 2030 et à 48,1 en 2045.
 - Les diplômés du degré tertiaire (hautes écoles et formation professionnelle supérieure), qui ne représentaient qu'un quart de la population de 25 à 64 ans en 2000 (2014: 40%), deviennent majoritaires dès 2027.
 - La population active se monte à 4,822 millions en 2014 et augmente à 5,328 millions en 2045.

2 Préliminaire

Afin de tenir compte d'une part des changements dans l'évolution démographique et d'autre part des nouvelles situations politiques, économiques et sociales, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement les scénarios de l'évolution future de la population de la Suisse. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a ainsi décidé de produire de nouveaux scénarios portant sur l'évolution de la population de la Suisse de 2015 à 2045.

Ces nouveaux scénarios projettent l'évolution de la population résidante permanente de la Suisse, l'évolution du niveau de formation de la population et celle de la population active.

La population considérée comprend toutes les personnes de nationalité suisse ayant leur domicile principal en Suisse, les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement d'une durée minimale de 12 mois, les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée pour une durée cumulée minimale de 12 mois et les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins douze mois de résidence en Suisse.

Le choix de cette population se justifie par un souci de cohérence avec la statistique de la population et des ménages (STATPOP) et correspond aux recommandations internationales.

Les hypothèses de ces scénarios ont été déterminées à partir de discussions avec des experts. Ces hypothèses, les scénarios et leurs résultats ont ensuite été discutés et finalisés par des représentants de différents offices fédéraux lors de plusieurs réunions interdépartementales.

2.1 Les nouveaux scénarios de l'évolution démographique de la Suisse

Trois nouveaux scénarios de base ont été calculés. Le scénario de référence est le scénario A-00-2015 qui prolonge les évolutions observées au cours des dernières années. Le scénario «haut» (B-00-2015) combine un choix d'hypothèses plus favorables à la croissance démographique, alors que le scénario «bas» C-00-2015 combine un choix d'hypothèses moins favorables à la croissance démographique. 8 variantes du scénario de référence permettant d'étudier les effets de la modification d'une seule composante de la projection (fécondité, mortalité, migration) ont également été calculées. Les contextes socio-économiques de chacun de ces scénarios sont présentés dans la 5^e partie de cette publication et les hypothèses chiffrées correspondantes sont données dans la 4^e partie.

3 Présentation des résultats des scénarios démographiques

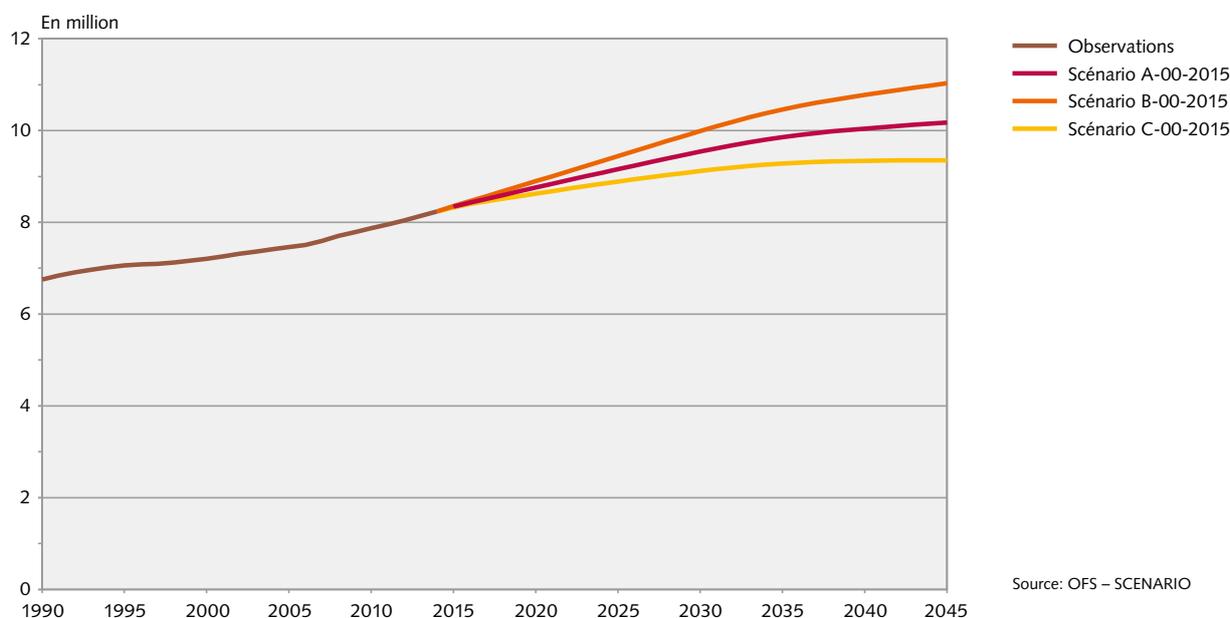
3.1 Evolution de la population totale

En raison d'une augmentation importante du nombre de décès, d'une stabilisation du nombre de naissance et de flux migratoires un peu moins élevés, l'accroissement démographique ralentit au cours des trois prochaines décennies. Selon le scénario de référence A-00-2015, il est en moyenne de 1,0% par année entre 2015 et 2020, de 0,9% entre 2020 et 2025, de 0,8% entre 2025 et 2030 et 0,4% entre 2030 et 2045, soit pour la période 2015–2045, une croissance moyenne de 0,7% (cf. graphique G2). Selon les scénarios «bas» C-00-2015 et «haut» B-00-2015, la croissance annuelle moyenne se situe entre 0,4% et 0,9% au cours de la période 2015–2045. La population résidante permanente

de la Suisse se monte selon le scénario de référence à près de 10,2 millions personnes en 2045 (cf. graphique G1). Selon les scénarios «bas» et «haut», elle doit se situer entre 9,4 et 11,0 millions de personnes.

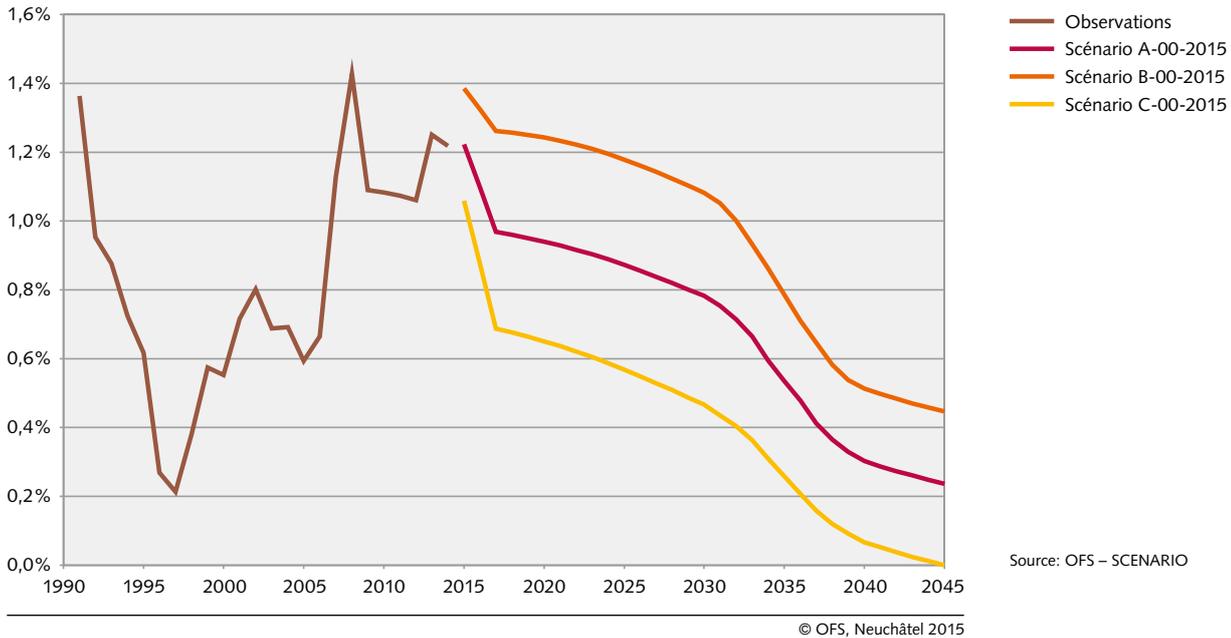
Evolution de la population résidante permanente de la Suisse selon les 3 scénarios de base, 1990 à 2045

G 1



© OFS, Neuchâtel 2015

Taux d'accroissement annuel de la population selon les 3 scénarios de base G 2

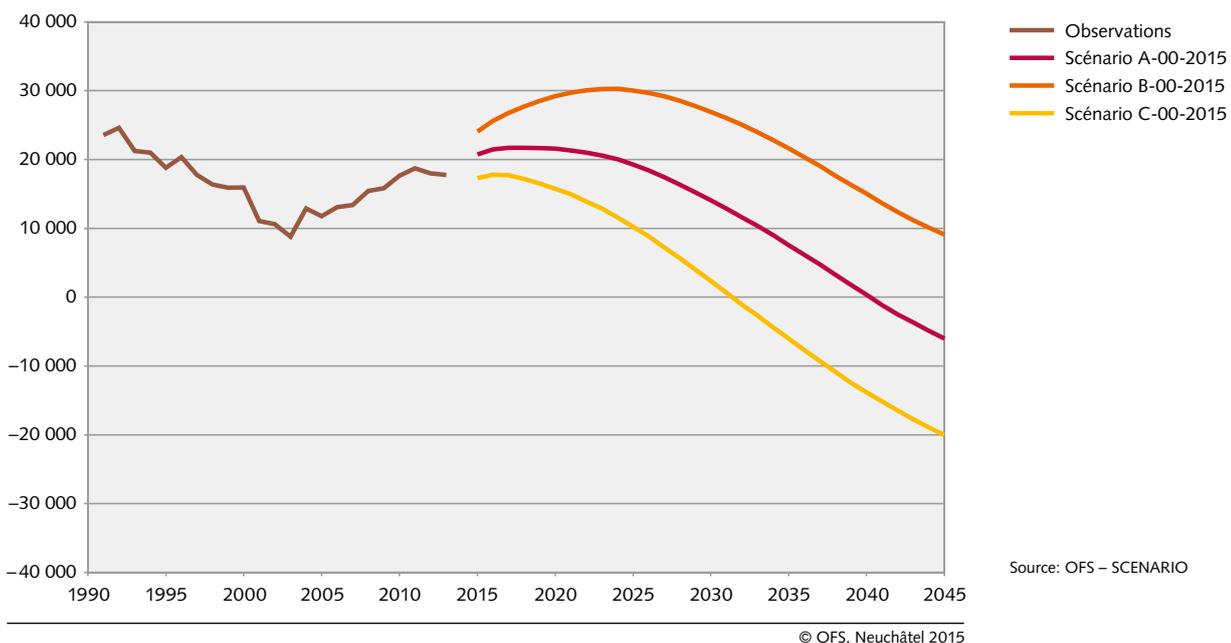


3.2 Mouvements démographiques

L'accroissement naturel, la différence entre le nombre de naissances et de décès, diminue au cours des 25 prochaines années. Selon le scénario de référence, il passe d'un excédent de naissance de près de 21'000 en 2015 à un excédent de décès de 6000 en 2045 (cf. graphique G3).

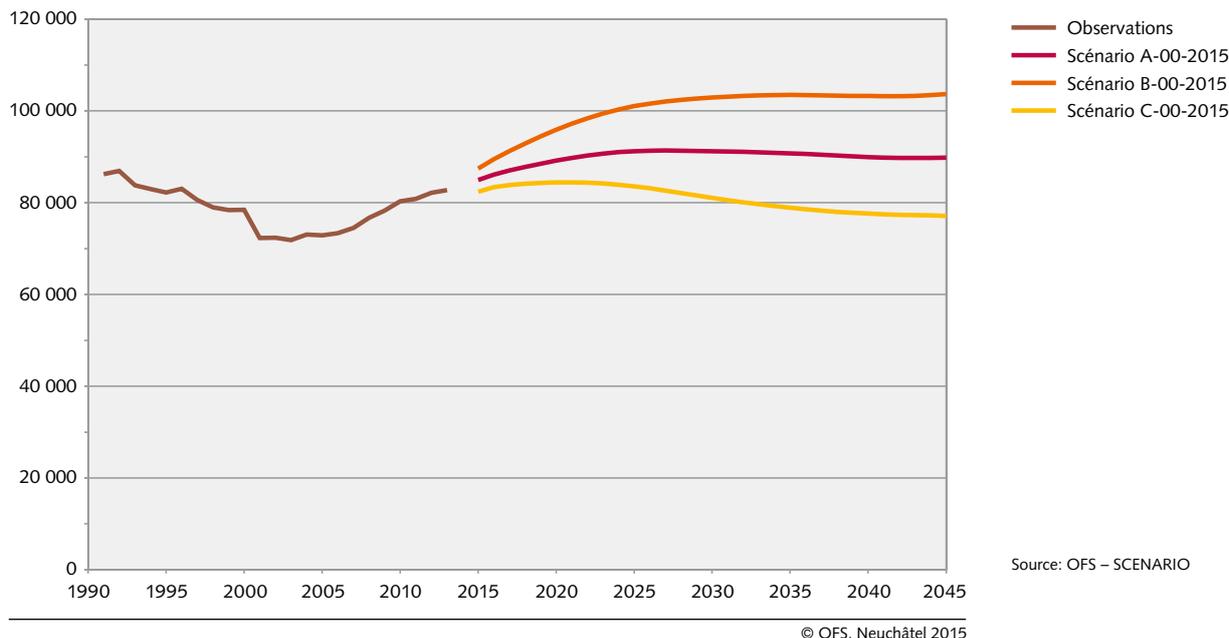
L'évolution du nombre des naissances dépend du niveau de la fécondité, en légère hausse selon le scénario de référence, mais également du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Ce dernier dépend quant à lui en partie des flux migratoires. Les naissances passe ainsi de près de 85'000 en 2015 à un peu plus de 91'000 en 2027. Ensuite, leur nombre baisse à près de 90'000 en 2045 (cf. graphique G4). Selon le scénario «haut»,

Accroissement naturel selon les 3 scénarios de base G 3



Evolution des naissances selon les 3 scénarios de base

G 4



le nombre des naissances augmente jusque vers 2030 entre 103'000 et 104'000. Il reste ensuite dans cet intervalle de valeurs entre 2030 et 2045. Dans le scénario «bas», les naissances après une légère augmentation jusqu'à 84'000 en 2021 baisse et se monte à un peu moins de 77'000 en 2045.

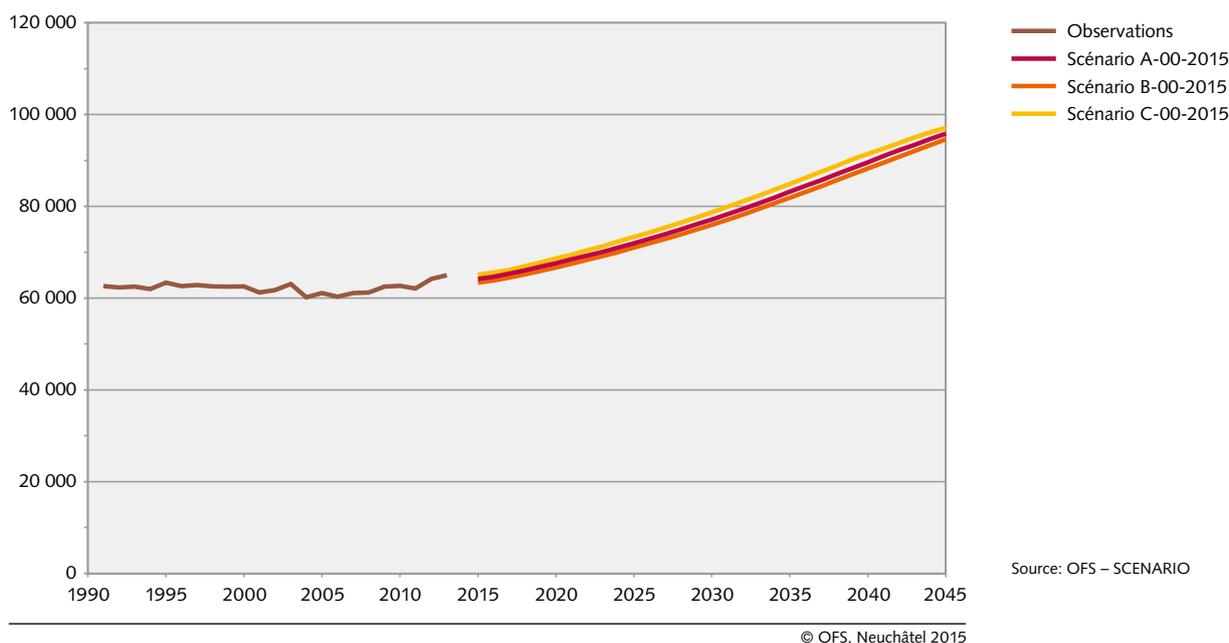
L'évolution du nombre de décès qui dépend de la structure par âge de la population et du niveau de la mortalité comporte moins d'incertitude. Selon le scénario

de référence, ce nombre passe de 64'000 en 2015 à près de 96'000 en 2045 (cf. graphique G 5). Les valeurs pour les scénarios «haut» et «bas» restent relativement proches de celles du scénario de référence tout au long de cette période. Elles se montent respectivement à 95'000 et 97'000 en 2045.

Les migrations et les acquisitions de la nationalité étant des hypothèses pour ces scénarios, leurs évolutions sont décrites dans la 4^e partie.

Evolution des décès selon les 3 scénarios de base

G 5

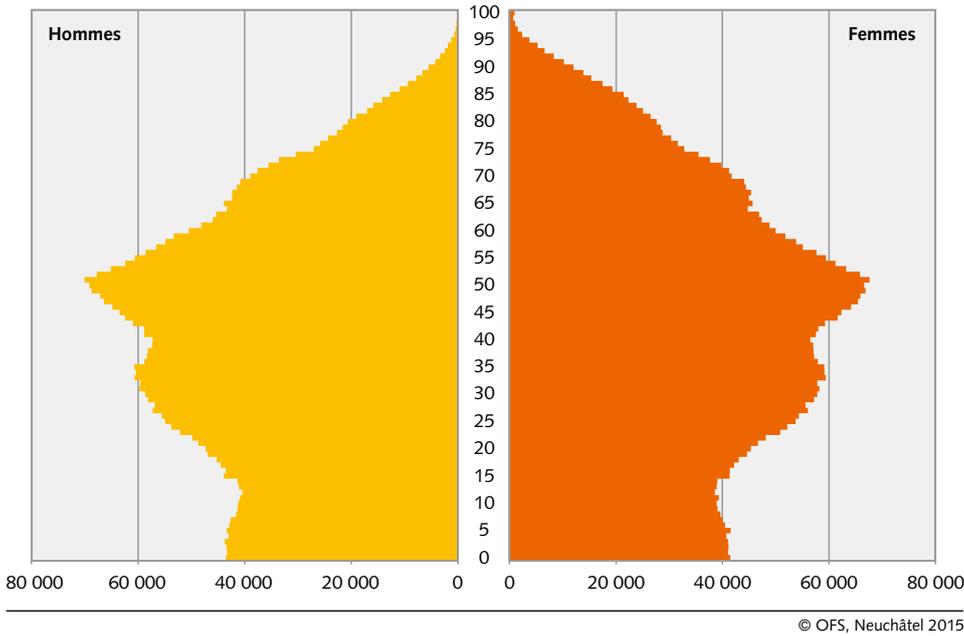


3.3 Evolution de la structure par âge de la population

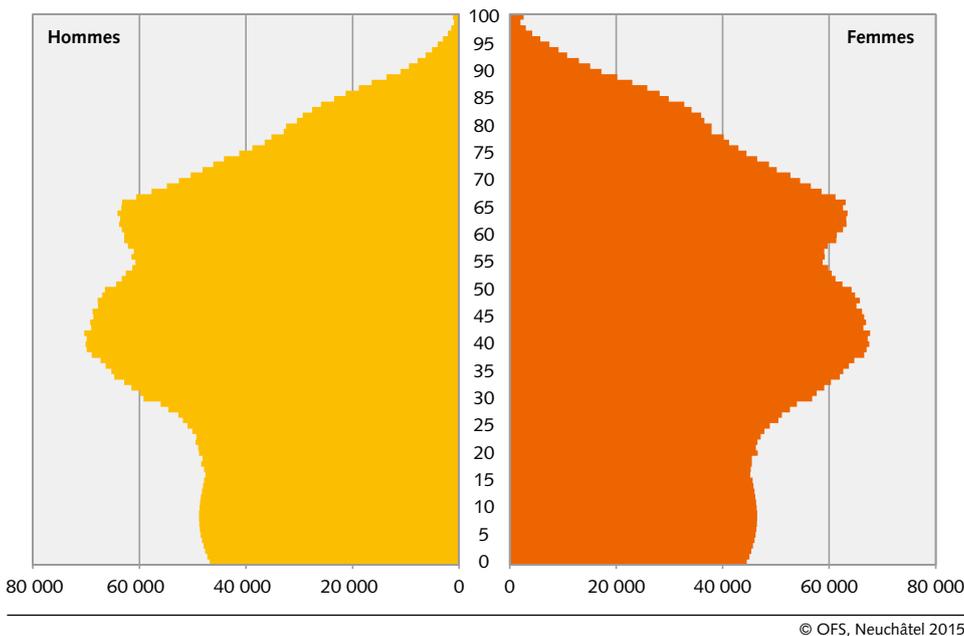
La structure par âge de la population de la Suisse change passablement au cours des prochaines décennies. Selon le scénario de référence, le haut de la pyramide des âges s'élargit, alors que sa base reste plus ou moins la même (cf. graphiques G6 à G8). Cette évolution qui correspond à un vieillissement régulier de la population

s'observe également dans les scénarios «haut» et «bas». Ce vieillissement que l'on observera au cours des trente prochaines années est dû premièrement à la basse fécondité des dernières décennies et deuxièmement aux générations nombreuses nées en Suisse dans les années 1950 à 1970 ou ayant immigré en Suisse entre cette période et aujourd'hui. La hausse continue de l'espérance de vie permettant à une plus grande proportion de personne d'atteindre des âges élevés accentue encore ce

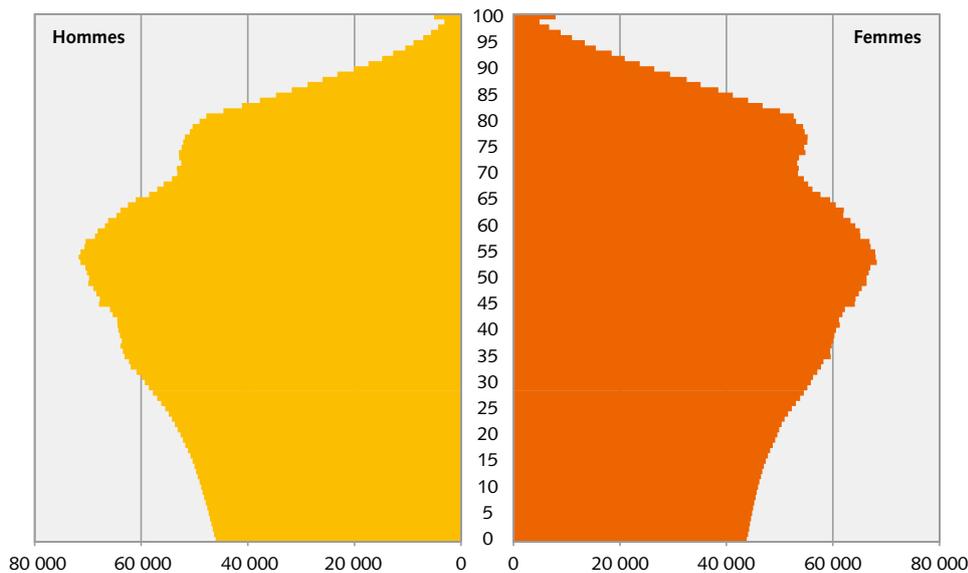
Pyramide de la population de la Suisse 2015, scénario de référence A-00-2015 G 6



Pyramide de la population de la Suisse 2030, scénario de référence A-00-2015 G 7



Pyramide de la population de la Suisse 2045, scénario de référence A-00-2015 G 8



Source: OFS – SCENARIO

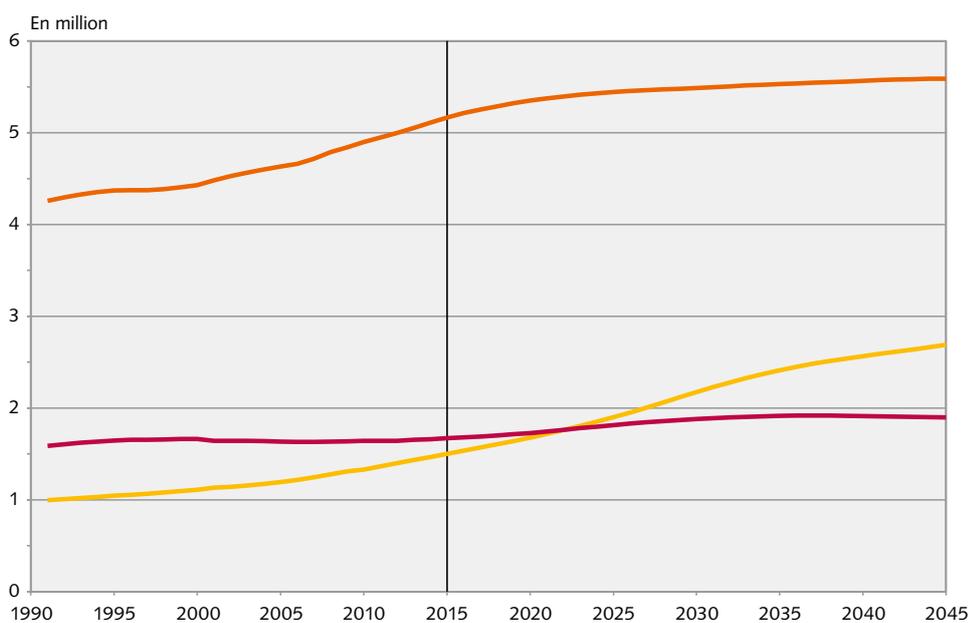
© OFS, Neuchâtel 2015

vieillesse. Il faut noter qu'en raison de la stagnation des taux de fécondité à des niveaux bas et de la baisse régulière des taux de mortalité au-delà de 2045, le pourcentage de personnes âgées restera toujours élevé même lorsque les générations issues du baby-boom auront disparu dans plus de 50 ans.

Selon le scénario de référence, le nombre d'enfants et de jeunes adultes de moins de 20 ans augmente légèrement au cours des 30 prochaines années. Il passe de

1,67 millions en 2015 à 1,88 million en 2030 et 1,90 million en 2045 (cf. graphique G9). Leur nombre augmente cependant moins rapidement que celui des personnes de 20 ans ou plus. Leur pourcentage baisse ainsi dans la population totale en passant de 20,0% en 2015 à 19,7% en 2030 et 18,6% en 2045. Dans les scénarios «bas» et «haut», leur nombre en 2045 est respectivement de 1,66 million et 2,16 millions et leur pourcentage de 17,7% et 19,6%.

Evolution de la population résidente permanente des principaux groupes d'âge selon le scénario de référence A-00-2015 G 9

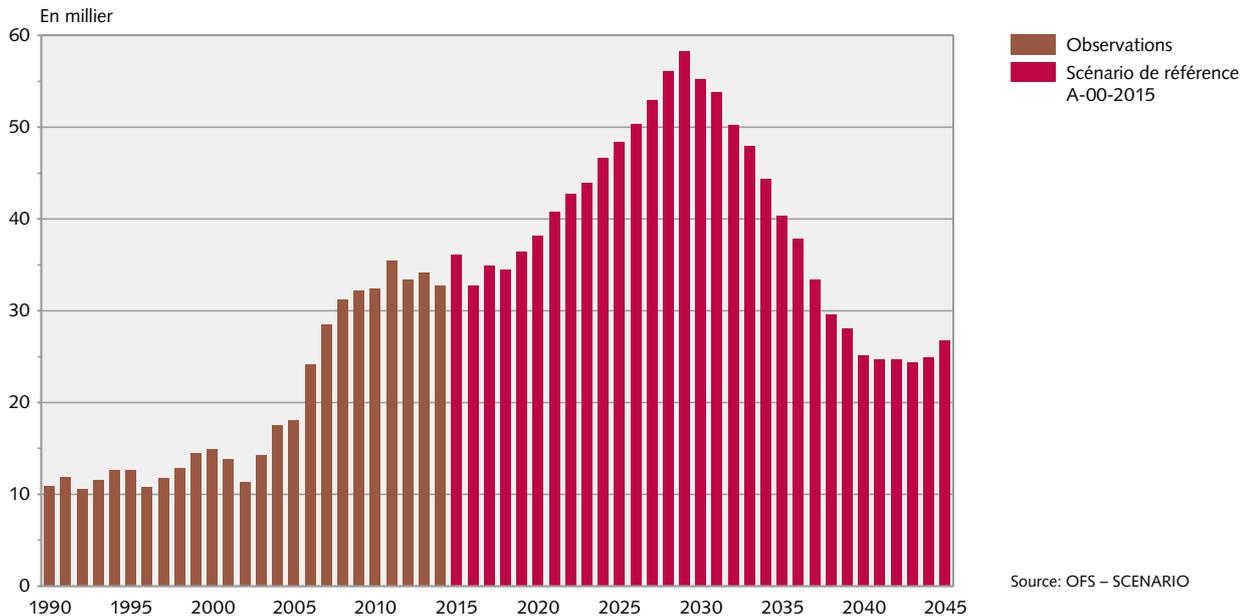


Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Accroissement annuel de la population résidente permanente de 65 ans ou plus selon le scénario de référence A-00-2015

G 10



© OFS, Neuchâtel 2015

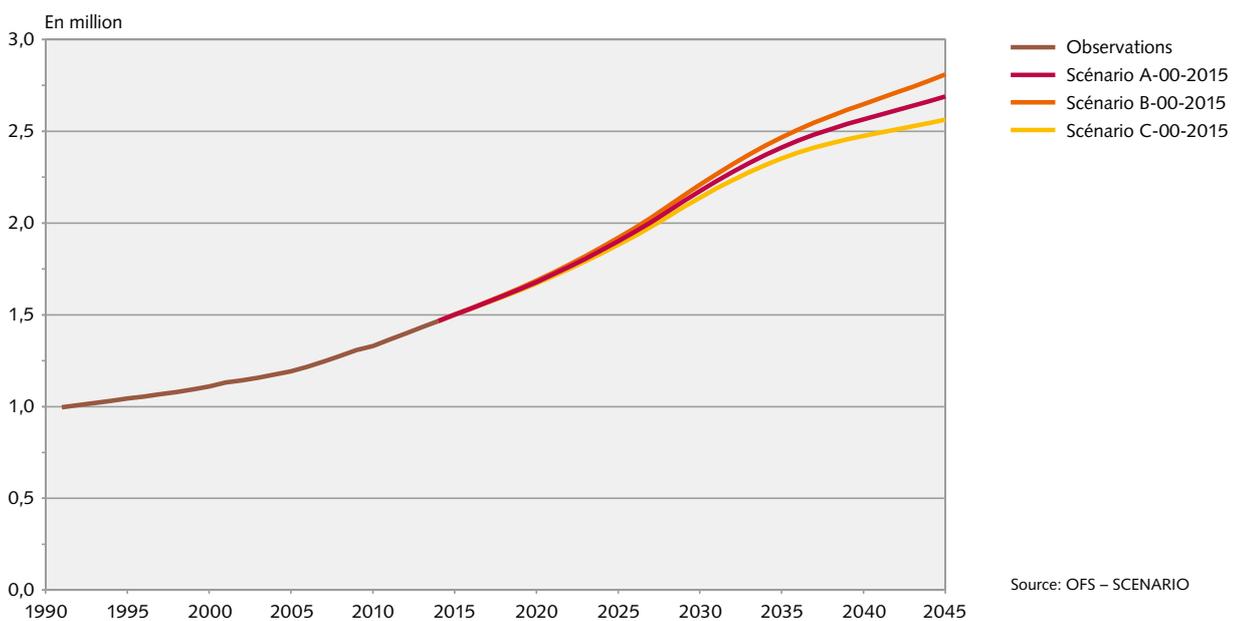
Selon le scénario de référence, le nombre de résidents permanents âgés de 20 à 64 ans augmente au cours des 30 prochaines années de 5,17 millions en 2015 à 5,49 millions en 2030 et 5,59 millions en 2045 (cf. graphique G9). Le pourcentage des personnes appartenant à ce groupe d'âge baisse cependant passablement au cours de cette période en passant de 61,9% en 2015

à 57,5% en 2030 et 54,9% en 2045. Dans les scénarios «bas» et «haut», leur nombre en 2045 est respectivement de 5,13 millions et 6,06 millions et leur pourcentage de 54,9% et 55,0%.

Le nombre de personnes de 65 ans ou plus croît très rapidement au cours des prochaines décennies. Il passe selon le scénario de référence de 1,5 millions en 2015 à

Evolution de la population résidente permanente de 65 ans ou plus selon les 3 scénarios de base

G 11



© OFS, Neuchâtel 2015

2,17 millions en 2030 et 2,69 millions en 2045 (cf. graphique G9). Leur proportion qui se monte à 18,0% en 2015 est de 22,8% en 2030 et 26,4% en 2045. Ce vieillissement démographique est spécialement prononcé entre 2020 et 2035 quand les générations les plus nombreuses du baby-boom prennent leur retraite (cf. graphique G10). L'évolution du nombre de personnes de 65 ans ou plus ne dépend que très peu des hypothèses. Elle est ainsi très proche dans les 3 scénarios de base (cf. graphique G11). En 2045, on compte ainsi dans les scénarios «bas» 2,56 millions de personnes en âge d'être à la retraite, soit un pourcentage de 27,4%, et dans le scénario «haut» 2,81 millions, soit 25,5%.

Le nombre de personnes de 80 ans ou plus augmente très rapidement au cours des prochaines décennies en passant dans le scénario de référence de près de 420'000 en 2015 à un peu moins de 690'000 en 2030 et 1,06 million en 2045 (1 million et 1,11 million selon les scénarios «bas» et «haut»). Environ 39% des personnes de 65 ans ou plus ont ainsi un âge égal ou supérieur à 80 ans en 2045 selon ces 3 scénarios.

3.4 Indicateurs démographiques

Selon le scénario de référence, le rapport de dépendance des personnes âgées se monte en 2015 à 29,1 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans.

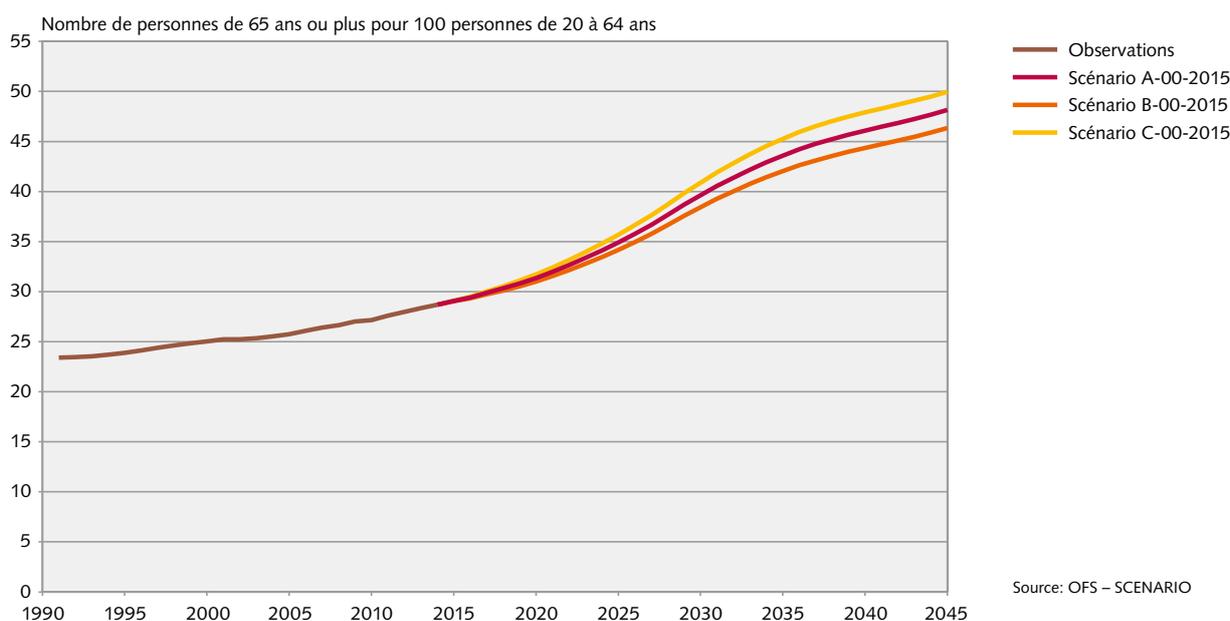
Il s'élève à 39,6 en 2030 et à 48,1 en 2045. Selon respectivement le scénario «haut» et le scénario «bas», ce rapport est de 46,3 et 50,0 en 2045 (cf. graphique G12). Le rapport de dépendance des jeunes passe quant à lui de 32,4 personnes de 0 à 19 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans en 2015 à 34,3 en 2030. Il se stabilise au cours de la décennie suivante autour de 34,5 et s'élève à 33,9 en 2045. Il se monte en 2045 à 32,3 et à 35,6 selon les scénarios «bas» et «haut» (cf. graphique G13).

Le rapport de dépendance total, égal à la somme des rapports de dépendance des jeunes et celui des personnes âgées, passe de 61,4 personnes de moins de 20 ans ou de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans en 2015 à 73,9 en 2030 et 82,1 en 2045. Il avait atteint en 2010 pour la seconde fois après 1991 un minimum historique de 60,7. Une valeur qu'il n'approche plus au cours des prochaines décennies. En 2045, les valeurs pour les scénarios «haut» et «bas» sont très proches de celle du scénario de référence respectivement 81,9 et 82,3.

L'âge médian de la population augmente selon le scénario de référence de 42,3 ans en 2015 à 47,1 ans en 2045 prolongeant la tendance observable depuis 1992 (cf. graphique G14). Selon les scénarios «haut» et «bas», cet âge médian est en 2045 respectivement de 46,2 ans et 47,9 ans.

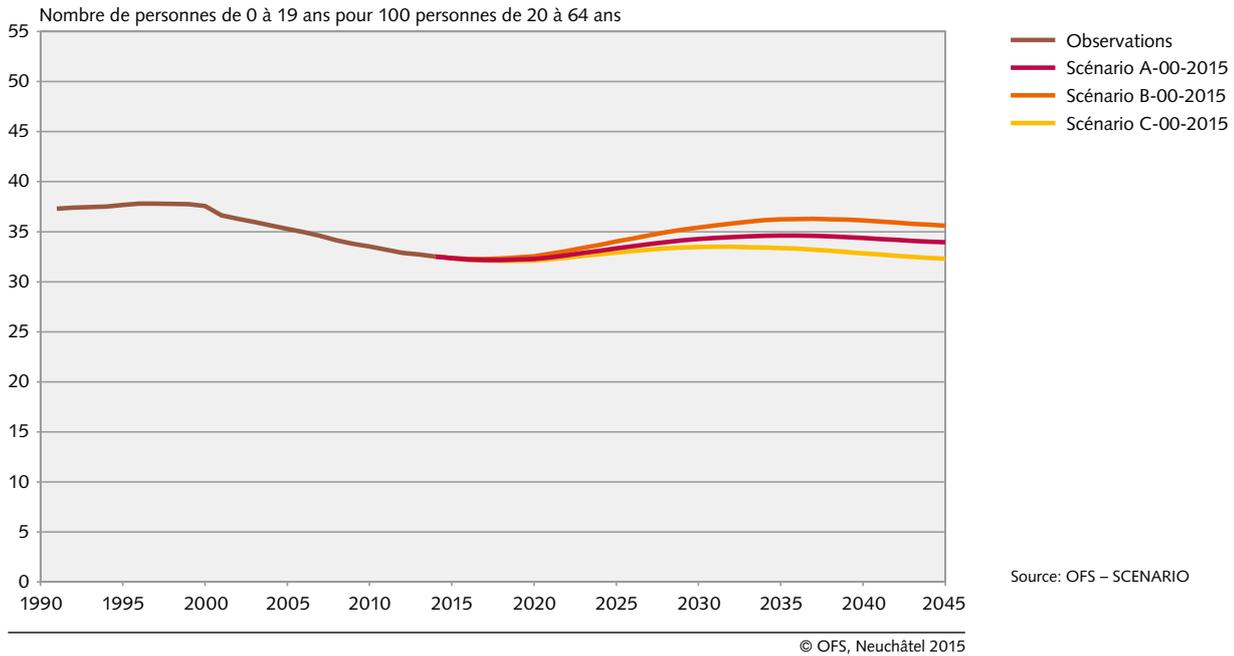
Evolution du rapport de dépendance des personnes âgées selon les 3 scénarios de base

G 12

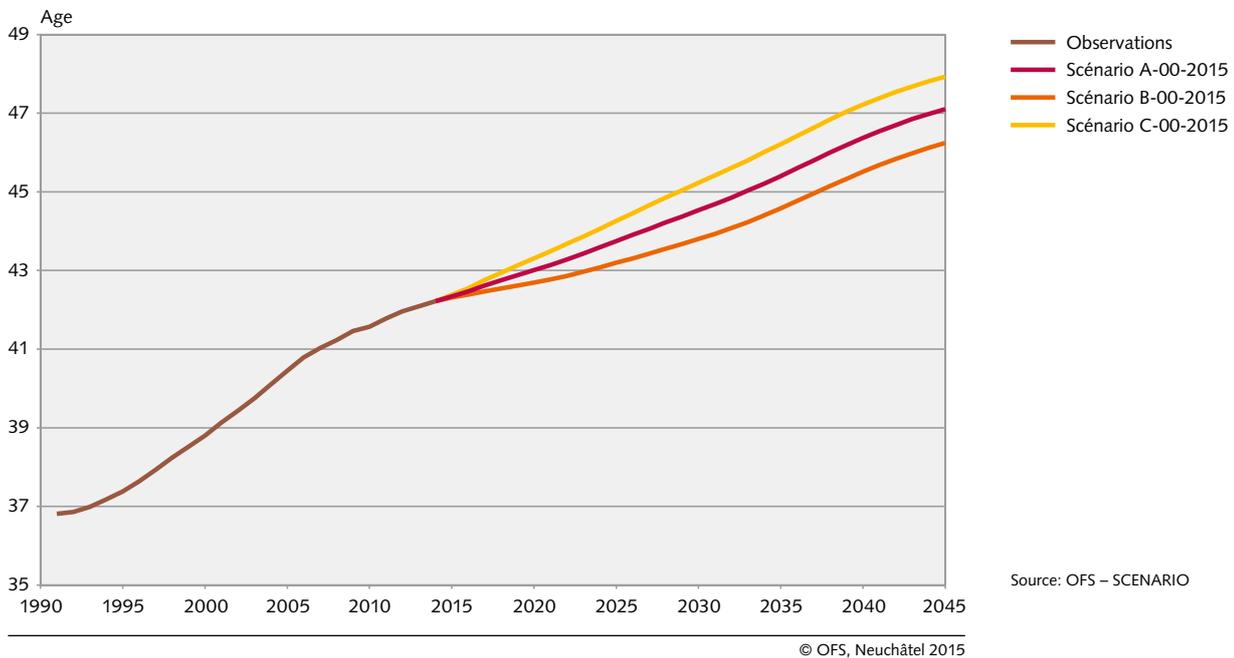


© OFS, Neuchâtel 2015

Evolution du rapport de dépendance des jeunes selon les 3 scénarios de base G 13



Evolution de l'âge médian selon les 3 scénarios de base G 14



3.5 Evolutions possibles à plus long terme

A l'avenir, l'accroissement démographique de la Suisse dépendra presque entièrement des flux migratoires. Comme ces derniers peuvent changer très rapidement, toute tentative de projeter l'évolution de la taille de la population à long terme s'avère très délicate. Il n'est ainsi guère possible de donner des chiffres précis pour l'effectif total de la population dans 40 ou 50 ans. Il est par contre tout à fait raisonnable de calculer des indicateurs essentiels tels que les rapports de dépendance. Leur évolution sur le long terme est en effet déjà en grande partie déterminée par la pyramide des âges actuelle de la population et, comme leur dépendance envers les migrations est relativement faible, les valeurs obtenues peuvent être considérées comme très plausibles.

Selon le scénario de référence, le rapport de dépendance des personnes âgées s'élève en 2050 à 50,5 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans. Quinze ans plus tard, en 2065, il se monte à 55,7 (54,8 et 56,6 selon les scénarios «haut» et «bas»). Le rapport de dépendance des jeunes est quant à lui en 2065 de 34,5 personnes de 0 à 19 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans (36,4 et 32,8 selon les scénarios «haut» et «bas»). Le rapport de dépendance total se monte ainsi à 90,3 personnes de moins de 20 ans ou de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans (91,2 et 89,4 selon les scénarios «haut» et «bas»).

A titre indicatif, on peut noter que, selon le scénario de référence, la population résidante permanente de la Suisse se monte à près de 10,4 millions de personnes en 2065. Selon les scénarios «bas» et «haut», elle doit se situer entre 9,5 et 11,4 millions de personnes à l'issue de la période projection. Les résultats de la projection au-delà de 2045 sont disponibles dans STAT-TAB, la base de données interactive de l'OFS.

4 Les hypothèses des scénarios démographiques

4.1 La fécondité

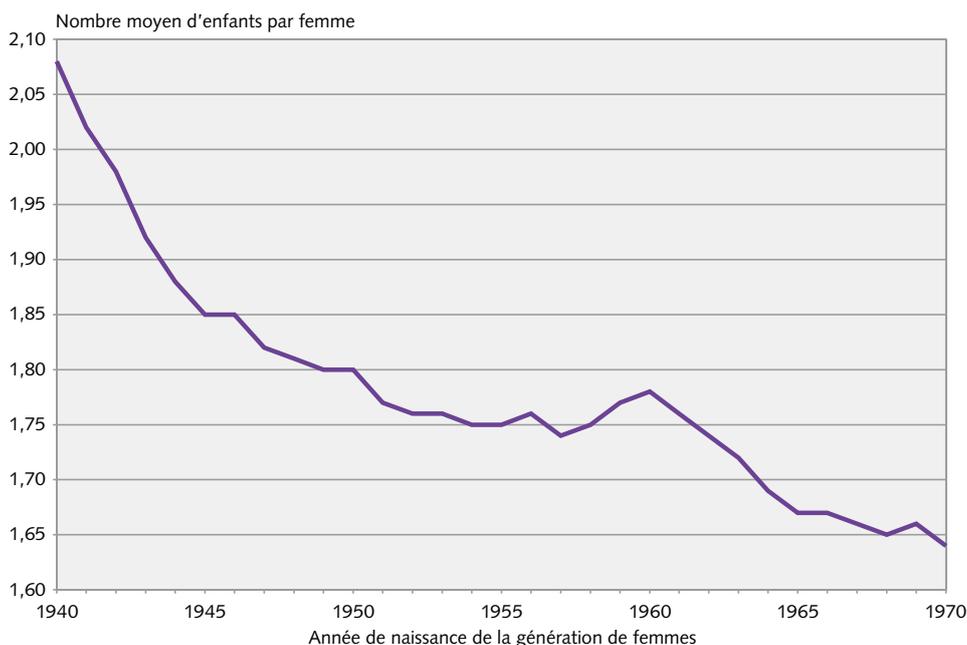
4.1.1 Situation actuelle et évolution passée

Entre 2010 et 2013, le nombre de naissances vivantes en Suisse a augmenté en passant d'environ 80'000 à 83'000. Au cours de cette période, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est resté très stable en ne variant qu'entre 1,52 et 1,53 enfant par femme. L'âge moyen à la maternité (AMM) a quant à lui continué d'augmenter en passant de 31,2 ans en 2010 à 31,6 ans en 2013. L'augmentation du nombre des naissances lors de ces quatre années s'explique alors par l'accroissement du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants, cette augmentation étant due en grande partie aux femmes ayant immigré en Suisse au cours de ces dernières années.

Il faut noter que le nombre moyen d'enfants par femme est à un niveau relativement bas depuis près de 40 ans en Suisse. Il n'a en effet plus dépassé 1,6 enfant par femme depuis 1975, alors que le niveau de remplacement des générations se situe à 2,1. La fécondité de la Suisse est en fait comparable à celle de pays culturellement proche d'elle comme l'Allemagne et l'Autriche, respectivement 1,41 et 1,44 enfant par femme en moyenne en 2013 (1,52 pour la Suisse).

En estimant la descendance finale des générations de femme en Suisse, on constate que dès la génération née en 1940 aucune n'a une descendance finale atteignant la valeur du remplacement des générations (cf. graphique G 15). Les femmes nées en 1950 ont eu en moyenne 1,80 enfant, celles nées en 1960, 1,78 enfant, et celles nées en 1970 n'auront très certainement pas plus que 1,64 enfant en moyenne.

Descendance finale des générations de femmes

G 15


Source: OFS – BEVNAT

© OFS, Neuchâtel 2015

Une des raisons de cette baisse de la descendance finale est l'augmentation de la proportion de femmes sans enfant à l'issue de leur période féconde. Entre les générations nées vers 1940 et celles nées vers 1960, le pourcentage de femme sans enfant est passé de 16% à 24%. La proportion de femmes avec 3 enfants ou plus a parallèlement diminué entre ces générations en passant de 28% à 22% (P. Wanner et P. Fei, 2005).

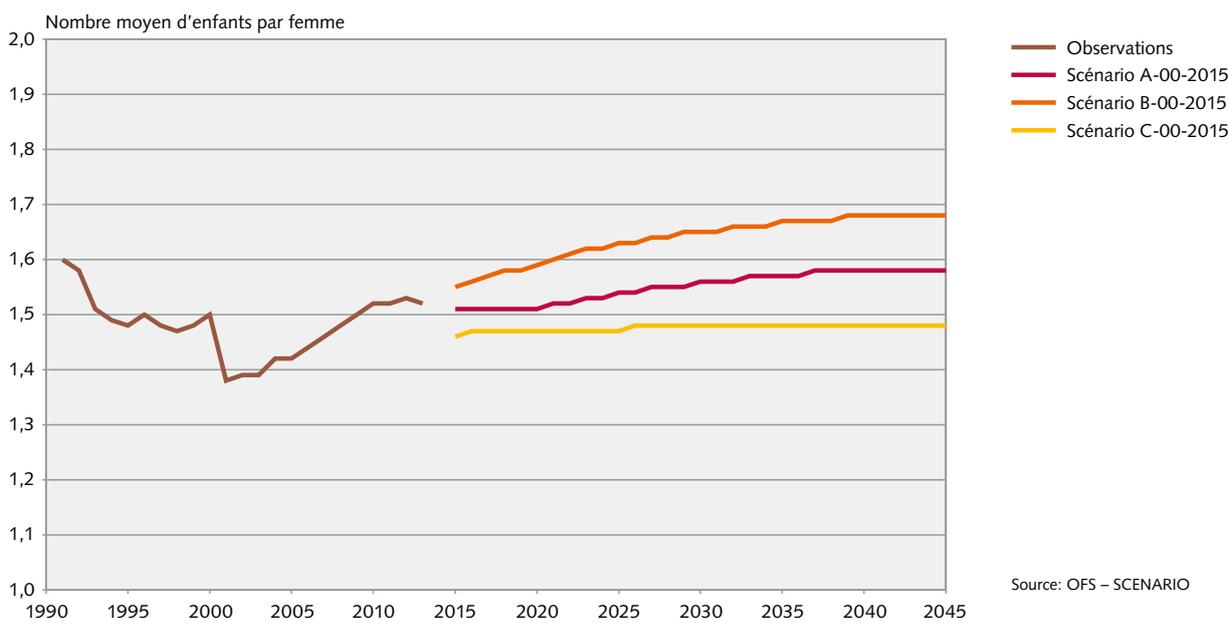
4.1.2 Explication du choix des hypothèses

Selon l'hypothèse de référence se basant sur l'avis des experts consultés, la fécondité en Suisse augmente légèrement au cours des prochaines décennies en raison d'une part d'un certain rattrapage des naissances reportées au cours des années passées et d'autre part de certaines mesures prises en Suisse pour améliorer le cadre général des familles (augmentation du nombre de crèches et d'infrastructures d'accueil parascolaire, développement d'emplois permettant de concilier vie familiale et carrière professionnelle, etc.). Cet accroissement reste cependant limité en raison de contraintes dues au travail, à des logements inadaptés ou à la nécessité pour les deux partenaires de nombreux couples de contribuer au revenu du ménage pour disposer de moyens suffisants pour élever des enfants.

L'ICF, c'est-à-dire, le nombre moyen d'enfants par femme, augmente de 1,51 en 2015 à 1,56 en 2030, ensuite il se stabilise à partir de 2040 à 1,58 (cf. graphique G 16 et tableau T 1). L'âge moyen à la maternité passe de 31,9 en 2015 à 32,5 en 2030 et ensuite se stabilise vers 32,6 à partir de 2040. Comme on peut le voir sur le graphique G 18, les évolutions des taux de fécondité à chaque âge sont prolongées selon les tendances, c'est-à-dire, diminution des taux pour les femmes de moins de 30 ans et augmentation des taux pour celles de plus de 30 ans. La structure par âge de la fécondité est modifiée de telle manière qu'elle reste cohérente pour chaque année de la projection (cf. graphique G 19).

Evolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité selon les 3 scénarios de base

G 16



Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Selon l'hypothèse haute, une politique familiale dynamique favorise efficacement la conciliation du travail et de la vie familiale. Elle permet à plus de couples d'avoir le nombre d'enfants désirés. La hausse de la fécondité reste cependant modeste. Les limites biologiques réduisent en effet les chances d'avoir naturellement des enfants à des âges élevés. L'âge moyen à la maternité augmente en raison d'une proportion importante de femmes prolongeant leurs études et désirant ensuite avoir une carrière professionnelle.

L'ICF augmente de 1,55 en 2015 à 1,65 en 2030, ensuite il se stabilise à partir de 2040 à 1,68. L'AMM passe de 31,8 en 2015 à 32,5 en 2030 et ensuite se stabilise vers 32,6 à partir de 2040.

Selon l'hypothèse basse, en raison d'un renforcement de la concurrence entre activité professionnelle et vie familiale, la fécondité se stabilise au niveau actuel. L'individualisme est de plus en plus répandu dans la société. Certains couples préfèrent garder un standard de vie élevé (vacances, loisirs, etc.) plutôt que d'avoir des enfants. D'autres couples limitent le nombre de leurs enfants en raison des coûts de la vie élevés obligeant les deux conjoints à travailler. L'âge moyen à la maternité augmente, car plus de femmes privilégient leur carrière professionnelle et fondent leur famille plus tard ou renoncent à l'agrandir.

L'ICF s'élève en 2015 à 1,46. Il se stabilise vers 2030 à 1,48 et reste à cette valeur au-delà de cette date.

L'AMM passe de 31,9 en 2015 à 32,5 en 2030 et ensuite se stabilise entre 32,5 et 32,6 à partir de 2040.

L'hypothèse très haute est utilisée pour calculer une simulation de l'évolution démographique dans le cas d'une augmentation plus importante de la fécondité et d'une baisse de l'âge moyen à la maternité.

L'ICF augmente de 1,55 en 2015 à 1,76 en 2030, ensuite il se stabilise à partir de 2040 à 1,87. L'AMM passe de 31,3 en 2015 à 31,1 en 2030 et ensuite se stabilise autour de cette valeur.

Les différentes hypothèses retenues pour les scénarios 2015–2045 sont indiquées par groupe de nationalité dans le tableau suivant (cf. également graphique G 17):

T1 Hypothèses de fécondité

Hypothèses	Nationalité	Nombre moyen d'enfants par femme			Age moyen à la maternité		
		2015	2030	2045	2015	2030	2045
Référence	Suisse	1,42	1,47	1,50	32,3	33,0	33,0
	EEE	1,48	1,56	1,60	32,0	32,5	32,5
	Hors EEE	2,20	2,20	2,20	29,5	30,0	30,0
	Total*	1,51	1,56	1,58	31,9	32,5	32,6
Haute	Suisse	1,45	1,58	1,60	32,3	33,0	33,0
	EEE	1,51	1,62	1,70	32,0	32,5	32,5
	Hors EEE	2,32	2,30	2,30	29,5	30,0	30,0
	Total*	1,55	1,65	1,68	31,8	32,5	32,6
Basse	Suisse	1,39	1,40	1,40	32,3	33,0	33,0
	EEE	1,45	1,46	1,50	32,0	32,5	32,5
	Hors EEE	2,07	2,10	2,10	29,5	30,0	30,0
	Total*	1,46	1,48	1,48	31,9	32,5	32,6
Très haute	Suisse	1,45	1,67	1,80	31,8	31,5	31,5
	EEE	1,51	1,78	1,90	31,3	31,0	31,0
	Hors EEE	2,34	2,47	2,50	28,8	28,5	28,5
	Total*	1,55	1,76	1,87	31,3	31,1	31,1

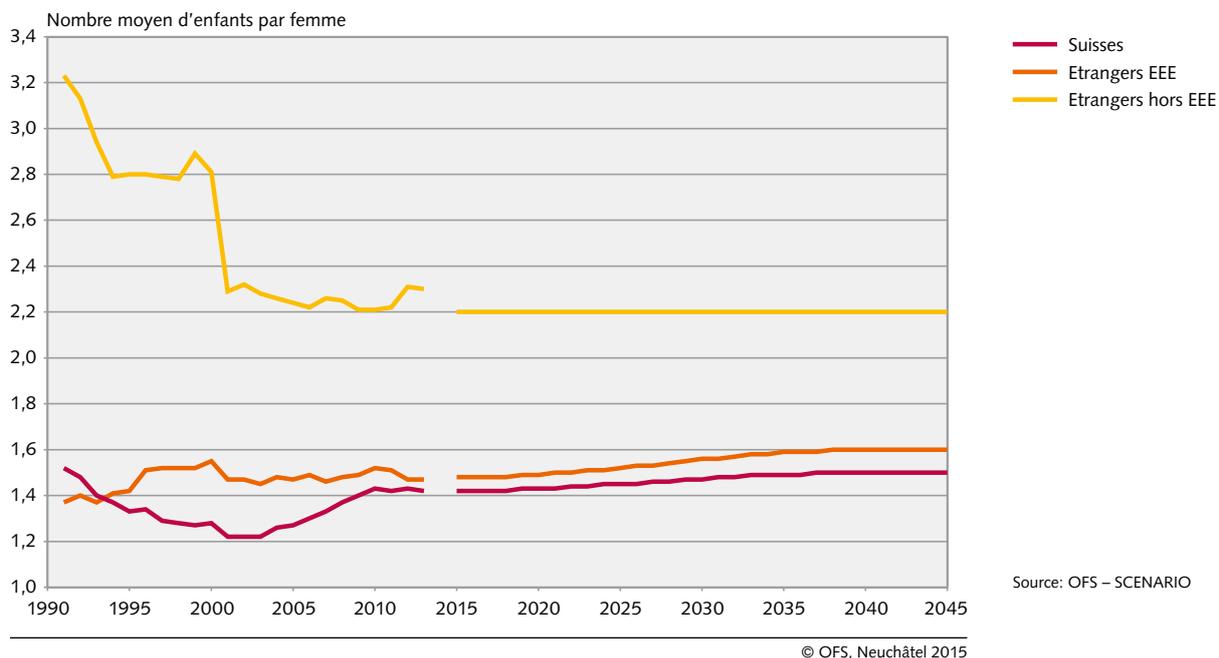
* Les valeurs pour le total de la population sont des résultats. Elles sont obtenues à l'issue de la projection du scénario de base correspondant ou de la variante spécifique correspondante.

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

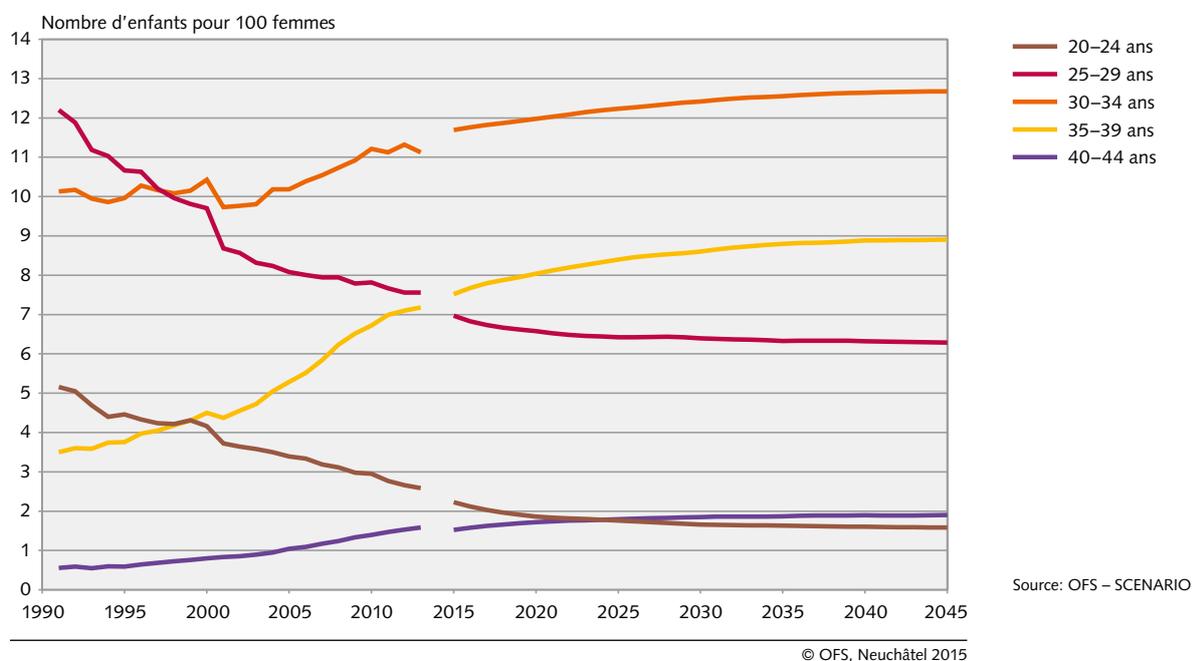
Evolution de l'indicateur conjonctuel de fécondité par nationalité selon le scénario de référence A-00-2015

G 17



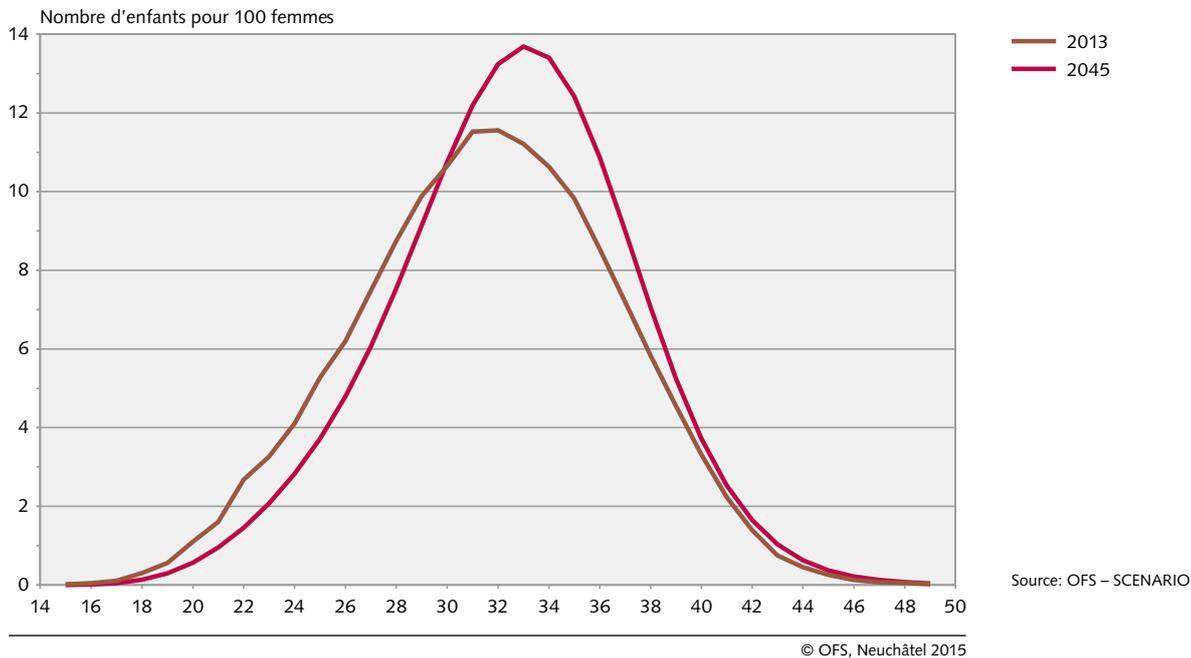
Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge selon le scénario de référence A-00-2015

G 18



Taux de fécondité par âge en 2013 et en 2045 selon le scénario de référence A-00-2015

G 19



4.2 La mortalité

4.2.1 Situation actuelle et évolution passée

Entre 2010 et 2013, le nombre de décès a fluctué entre 62'000 et 65'000. Au cours de ces 4 années, l'espérance de vie des hommes est passée de 80,2 années à 80,5 années et celle des femmes de 84,6 à 84,8 ans. La différence d'espérance de vie entre les femmes et les hommes se monte ainsi en Suisse en 2013 à 4,3 années. Cette différence a atteint son maximum en 1991 avec 7,1 années ce qui correspondait à une espérance de vie de 74,1 ans pour les hommes et de 81,2 ans pour les femmes. Elle a diminué ensuite assez régulièrement. En 2012, l'espérance de vie à la naissance des femmes en Suisse (84,9 ans) se situe selon Eurostat à un niveau un peu inférieur à celle des femmes en France (85,4 ans) et comparable à celle des femmes en Italie (84,8 ans). Elle est par contre un peu plus élevée que celles des femmes en Allemagne (83,3 ans) et en Autriche (83,6 ans). L'espérance de vie à la naissance des hommes (80,6 ans) se situe clairement au-dessus de celles des hommes résidents dans ces pays: 79,8 en Italie, 78,7 ans en France, 78,6 en Allemagne et 78,4 en Autriche.

4.2.2 Explication du choix des hypothèses

Selon l'hypothèse de référence, une amélioration des techniques médicales et la prévention contre les comportements néfastes pour la santé permettent la poursuite de la baisse de la mortalité. Les hommes sont de plus en plus nombreux à adopter une meilleure hygiène de vie (baisse de la consommation d'alcool, meilleure alimentation, etc.), alors que de plus en plus de femmes ont des comportements liés à la santé se rapprochant de celui des hommes (tabac, stupéfiants, stress professionnel, etc.). Ces changements de comportement selon les genres entraînent une diminution de l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes. L'espérance de vie des personnes ayant un niveau de formation élevé est un peu supérieure à celle des personnes ayant des niveaux de formation bas (P. Wanner et M. Lerch, 2012). Etant donné l'augmentation du niveau de formation de la population, l'espérance de vie de l'ensemble de la population augmente en raison de ce changement structurel.

L'espérance de vie des hommes à la naissance, augmente de 81,2 années en 2015 à 84,2 ans en 2030 et passe enfin à 86,2 années en 2045 (cf. graphique G 20). L'espérance de vie des femmes à la naissance croît de 85,1 ans en 2015 à 87,6 années en 2030 et elle s'élève à 89,4 ans en 2045. L'espérance de vie des hommes

à 65 ans passe de 19,6 années en 2015 à 21,8 ans en 2030 et enfin à 23,5 années en 2045. De même, pour les femmes, l'espérance de vie à 65 ans est de 22,4 années en 2015, 24,4 ans en 2030 et 25,9 années en 2045. Comme on peut le voir sur le graphique G 21, les évolutions des quotients perspectifs de mortalité à chaque âge sont prolongées selon les tendances. La diminution rapide observée pour les personnes âgées de plus de 65 ans se prolonge ainsi dans les hypothèses utilisées. Comme pour la fécondité, la structure par âge de la mortalité est modifiée de telle manière qu'elle reste cohérente pour chaque année de la projection (cf. graphiques G 22 et G 23).

Selon l'hypothèse haute, la mortalité continue de diminuer rapidement surtout aux âges élevés où le potentiel d'amélioration est encore important. Une prévention efficace et les progrès de la médecine permettent aux personnes de vivre plus longtemps et en bonne santé. Un accroissement de la proportion des personnes avec un niveau de formation élevé ayant des espérances de vie supérieure à la moyenne a pour effet d'augmenter l'espérance de vie de l'ensemble de la population.

L'espérance de vie des hommes à la naissance, augmente de 81,3 années en 2015 à 84,5 ans en 2030 et passe à 86,9 années en 2045. L'espérance de vie des femmes à la naissance croît de 85,3 ans en 2015 à 87,9 années en 2030 et s'élève enfin à 90,1 ans en 2045.

Selon l'hypothèse basse, les comportements néfastes pour la santé tels que le tabagisme, la consommation abusive d'alcool ou une mauvaise alimentation restent répandus dans la population. La proportion de personnes en mauvaise santé n'évolue guère. Les progrès sont avant tout dus aux avancées médicales. La précarisation d'une certaine partie de la population (chômage, inégalité entre les classes sociales, etc.), le stress dû à la vie professionnelle et la dégradation de l'environnement entraînent un ralentissement de la baisse de la mortalité aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

L'espérance de vie des hommes à la naissance, augmente de 81,0 années en 2015 à 83,6 ans en 2030 et se monte enfin à 85,3 années en 2045. L'espérance de vie des femmes à la naissance croît de 85,0 ans en 2015 à 87,1 années en 2030 et s'élève à 88,6 ans en 2045.

Les différentes hypothèses retenues pour les scénarios 2015–2045 sont indiquées par groupe de nationalité dans le tableau suivant:

T2 Hypothèses de mortalité

Hypothèses	Nationalité	Espérance de vie des hommes			Espérance de vie des femmes		
		2015	2030	2045	2015	2030	2045
Référence	Suisse	81,1	84,1	86,1	85,0	87,4	89,2
	EEE	81,9	84,1	86,6	86,1	88,3	90,1
	Hors EEE	81,7	85,3	87,3	86,4	88,9	90,7
	Total*	81,2	84,2	86,2	85,1	87,6	89,4
Haute	Suisse	81,2	84,4	86,8	85,1	87,7	89,9
	EEE	82,1	84,6	87,3	86,2	88,6	90,7
	Hors EEE	82,7	85,8	87,7	87,2	90,1	91,7
	Total*	81,3	84,5	86,9	85,3	87,9	90,1
Basse	Suisse	80,9	83,6	85,3	84,9	87,0	88,5
	EEE	81,7	83,7	85,8	85,9	88,0	89,5
	Hors EEE	80,8	82,8	84,9	85,6	87,3	89,0
	Total*	81,0	83,6	85,3	85,0	87,1	88,6

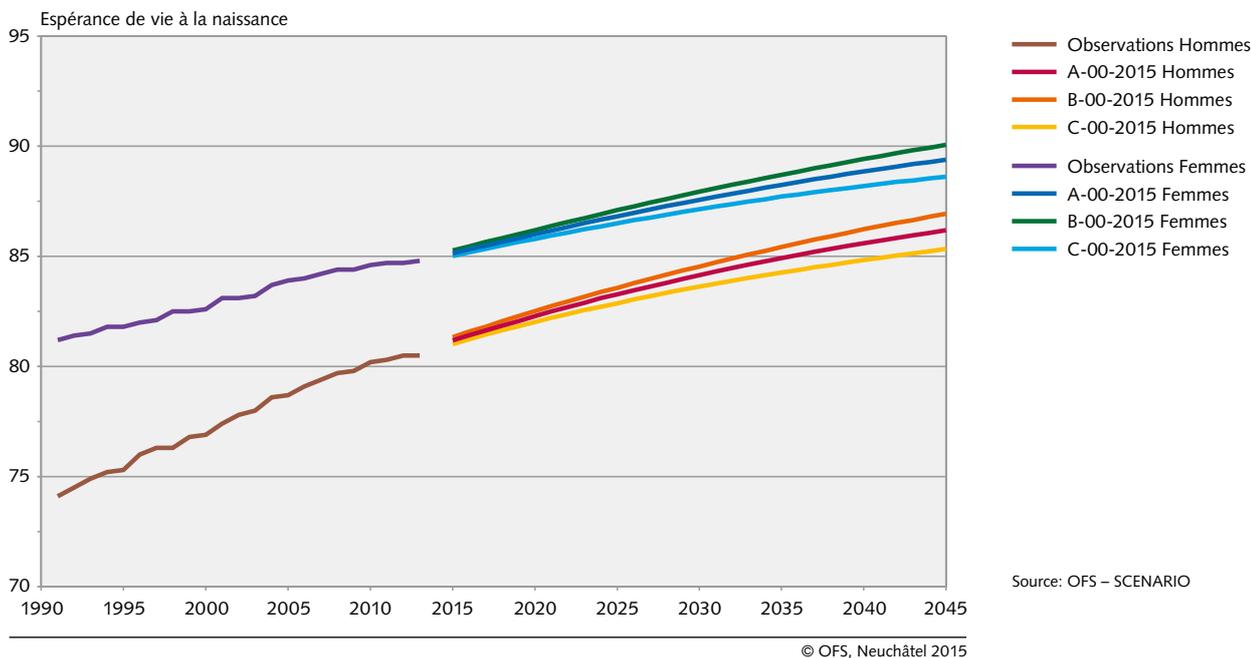
* Les valeurs pour le total de la population sont des résultats. Elles sont obtenues à l'issue de la projection du scénario de base correspondant.

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

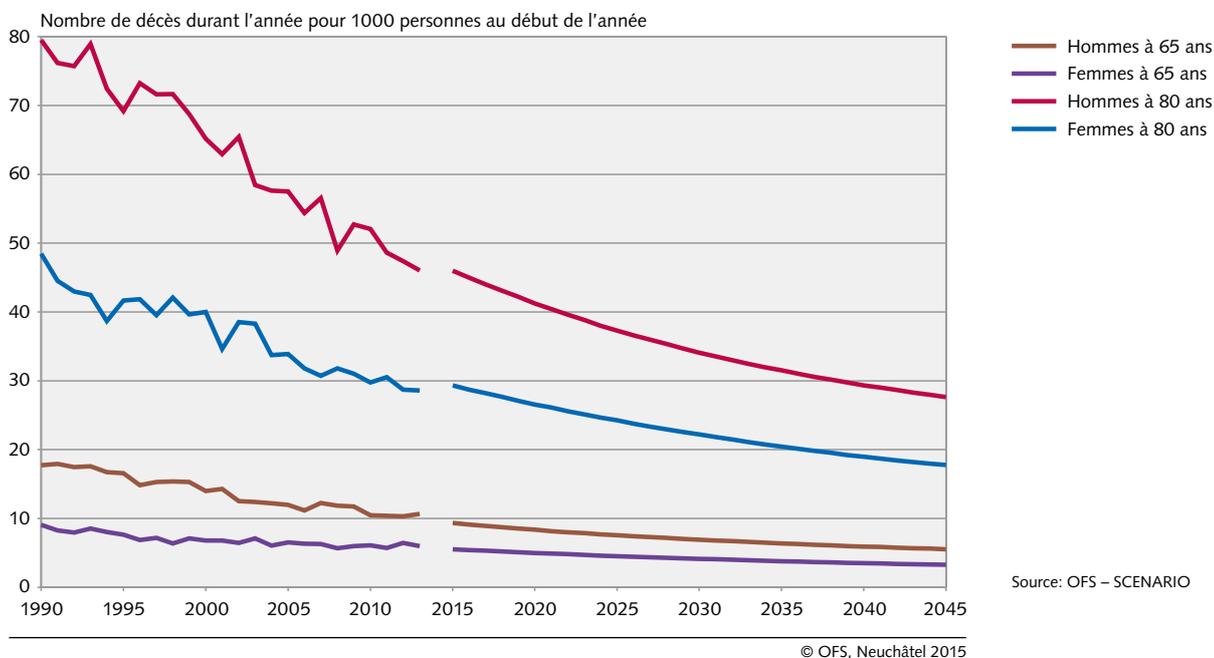
Evolution de l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes selon les 3 scénarios de base

G 20

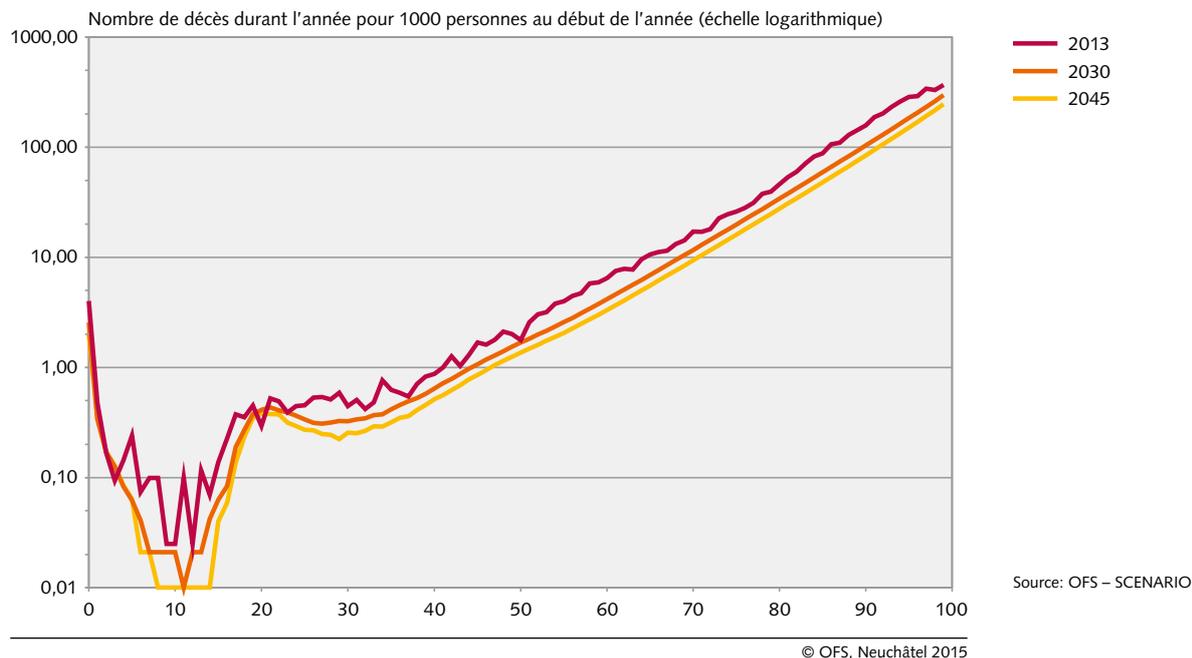


Evolution des quotients perspectifs de mortalité selon le scénario de référence A-00-2015

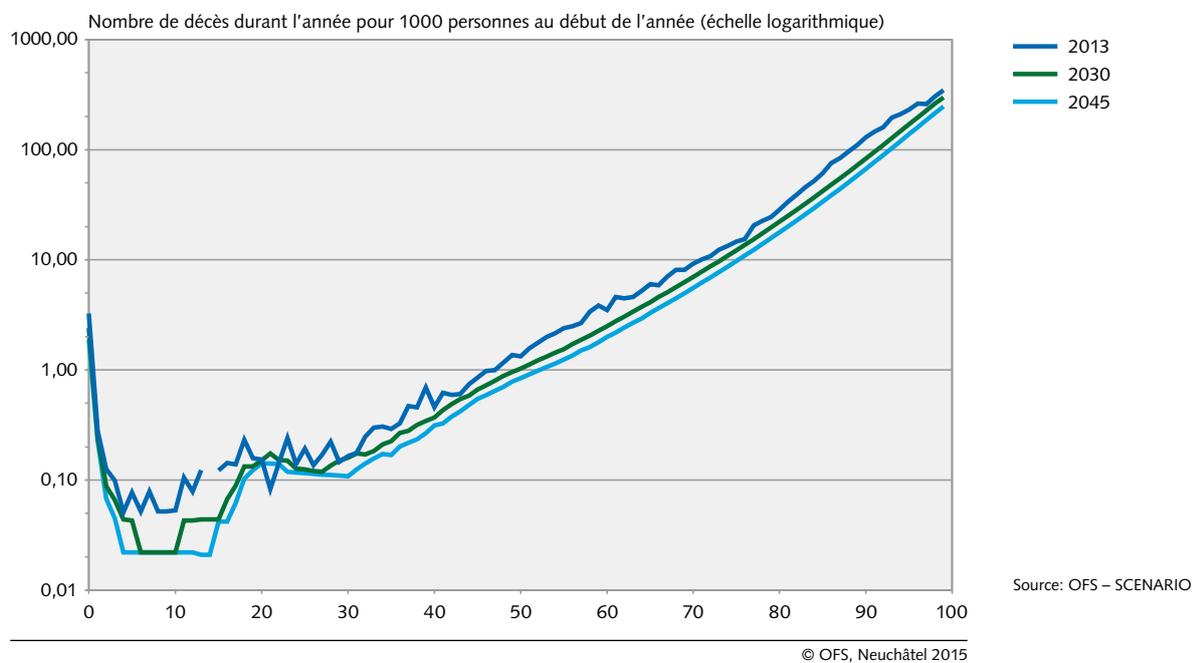
G 21



Quotients perspectifs de mortalité par âge des hommes de la population totale, en 2013, en 2030 et en 2045 selon le scénario de référence A-00-2015 **G 22**



Quotients perspectifs de mortalité par âge des femmes de la population totale, en 2013, en 2030 et en 2045 selon le scénario de référence A-00-2015 **G 23**



4.3 Les migrations

4.3.1 Situation actuelle et évolution passée

Entre 2010 et 2013, le solde migratoire en Suisse a augmenté en passant de 65'000 à 87'000. Cet accroissement s'explique par une hausse des immigrations de 162'000 à 193'000 atténuée cependant par une augmentation simultanée des émigrations de 97'000 à 106'000. Cette évolution du solde migratoire est due principalement à une hausse des migrations des ressortissants de l'Espace économique européen (EEE). Leur solde migratoire est en effet passé de 44'000 en 2010 à 65'000 en 2013.

Le solde migratoire a énormément fluctué au cours des 25 dernières années en diminuant de 61'000 en 1991 à -7000 en 1997, en augmentant ensuite jusqu'à 49'000 en 2002 et en baissant à 36'000 en 2005 pour croître rapidement à 98'000 en 2008 et, enfin comme indiqué ci-dessus, pour baisser jusqu'en 2010 avant de remonter jusqu'à aujourd'hui.

4.3.2 Explication du choix des hypothèses

Selon l'hypothèse de référence, au cours des prochaines années, la Suisse bénéficie globalement d'une bonne situation économique. Cette conjoncture favorable engendre encore une demande importante en main-d'oeuvre. Après quelques années, en raison d'une amélioration de la situation économique dans les pays d'Europe, les flux migratoires vers la Suisse diminuent un peu. A plus long terme, en raison de la diminution de la population active dans les pays européens due à la basse fécondité actuelle, les migrations baissent plus fortement.

Selon cette hypothèse, le solde migratoire est de 80'000 en 2015. En 2017, il passe à 60'000. Il se stabilise à cette valeur jusqu'en 2030 et ensuite diminue et vaut 30'000 en 2040. Il reste à cette valeur jusqu'au terme de la période de projection (cf. graphique G 24). Comme on peut l'observer sur le graphique G 25, les soldes migratoires ont des niveaux très différents pour chaque groupe de nationalité. On peut noter à ce sujet que le solde migratoire des ressortissants de l'EEE est d'une part le plus élevé et d'autre part le plus variable. Ces variations importantes du solde migratoire sont dues aux immigrations qui varient passablement. Les émigrations sont plus stables et elles sont donc maintenues au même niveau sur toute la période projection (cf. graphique G 26). Comme pour les autres composantes, les structures par âge des immigrations et des émigrations sont modifiées de telle manière qu'elles restent cohérentes pour chaque année de la projection (cf. graphiques G 27 et G 28).

Selon l'hypothèse haute, le boom économique se poursuit en Suisse, alors que simultanément l'Union européenne (UE) connaît toujours des difficultés. La Suisse a développé un important réseau économique international et bénéficie de potentiels de croissance dans différents secteurs économiques. La Suisse reste un pays sûr et économiquement attractif. Certaines branches économiques ont des besoins importants en personnel, par exemple la santé en raison de l'augmentation importante du nombre de personnes âgées. Cette croissance entraîne un besoin très large en personnel qualifié. A plus long terme, le vieillissement démographique rapide de l'Europe impliquant un grand nombre de personnes partant en retraite freinent toutefois les flux migratoires vers la Suisse.

Le solde migratoire est de 90'000 en 2015. En 2017, il passe à 80'000. Il se stabilise à cette valeur jusqu'en 2030 et ensuite diminue et vaut 40'000 en 2040. Il reste à cette valeur jusqu'au terme de la période de projection.

Selon l'hypothèse basse, la situation économique de l'UE s'améliore rapidement et engendre une concurrence entre la Suisse et les pays de l'UE pour attirer une main d'oeuvre qualifiée. La Suisse est de plus en plus isolée de la communauté économique internationale, elle ne peut pas bénéficier des nouveaux potentiels de croissance en raison de sa taille réduite et la croissance économique de la Suisse ralentit. En raison d'une diminution des besoins en personnel qualifié, les migrations baissent sensiblement de même que le niveau de formation des immigrants.

Le solde migratoire est de 70'000 en 2015. En 2017, il passe à 40'000. Il se stabilise à cette valeur jusqu'en 2030 et ensuite diminue et vaut 20'000 en 2040. Il reste à cette valeur jusqu'au terme de la période de projection.

L'hypothèse flux migratoires stables est utilisée pour calculer une simulation de l'évolution démographique dans le cas où les soldes migratoires évolueraient en fonction de taux d'émigration fixés à leurs dernières valeurs observées (selon l'âge, le sexe et la nationalité) et en fonction d'immigrations stabilisées aux derniers niveaux observés.

Les différentes hypothèses retenues pour les scénarios 2015–2045 sont indiquées par groupe de nationalité dans le tableau suivant:

T3 Hypothèses de migrations

Hypothèses	Nationalité	Immigrations			Emigrations		
		2015	2030	2045	2015	2030	2045
Référence	Suisse	25 000	25 000	25 000	30 000	30 000	30 000
	EEE	105 000	90 000	60 000	40 000	40 000	40 000
	Hors EEE	45 000	40 000	40 000	25 000	25 000	25 000
	Total	175 000	155 000	125 000	95 000	95 000	95 000
Haute	Suisse	25 000	25 000	25 000	30 000	30 000	30 000
	EEE	120 000	115 000	75 000	45 000	45 000	45 000
	Hors EEE	45 000	40 000	40 000	25 000	25 000	25 000
	Total	190 000	180 000	140 000	100 000	100 000	100 000
Basse	Suisse	25 000	25 000	25 000	30 000	30 000	30 000
	EEE	90 000	65 000	45 000	35 000	35 000	35 000
	Hors EEE	45 000	40 000	40 000	25 000	25 000	25 000
	Total	160 000	130 000	110 000	90 000	90 000	90 000
Flux migratoires stables*	Suisse	24 000	24 000	24 000	28 834	29 980	31 961
	EEE	104 000	104 000	104 000	53 496	67 693	73 603
	Hors EEE	52 000	52 000	52 000	24 252	29 174	31 479
	Total	180 000	180 000	180 000	106 582	126 847	137 043

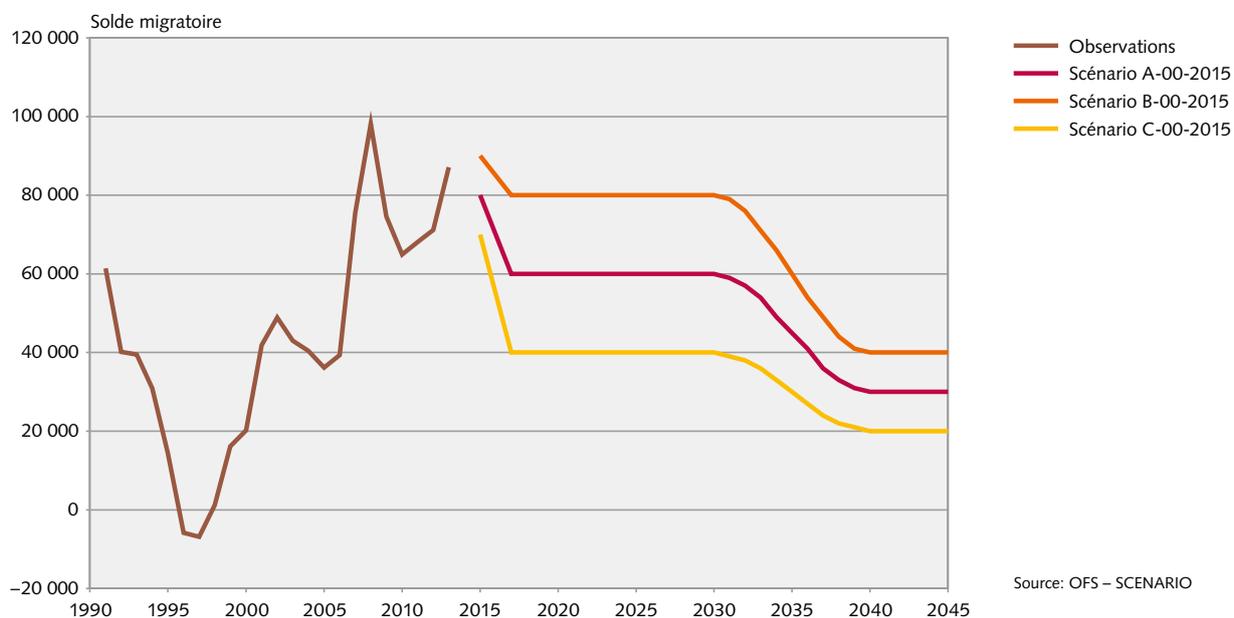
* Les valeurs des émigrations pour cette hypothèses sont obtenues à l'issue de la projection de la variante spécifique correspondante.

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Evolution du solde migratoire selon les 3 scénarios de base

G 24

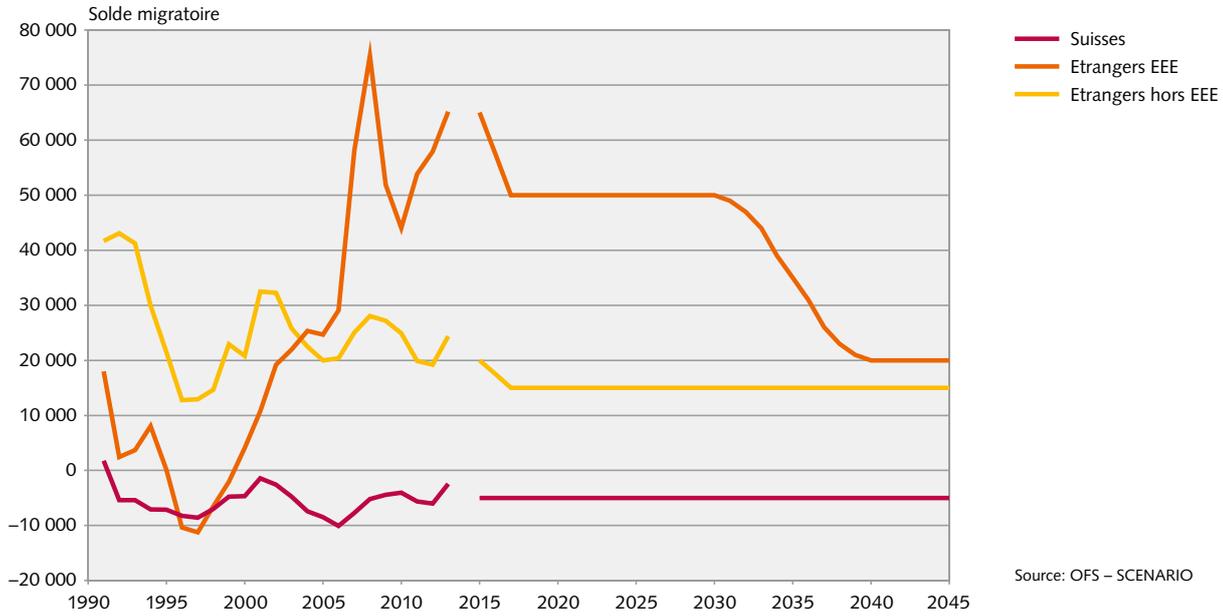


Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Evolution du solde migratoire par groupe de nationalité selon le scénario de référence A-00-2015

G 25

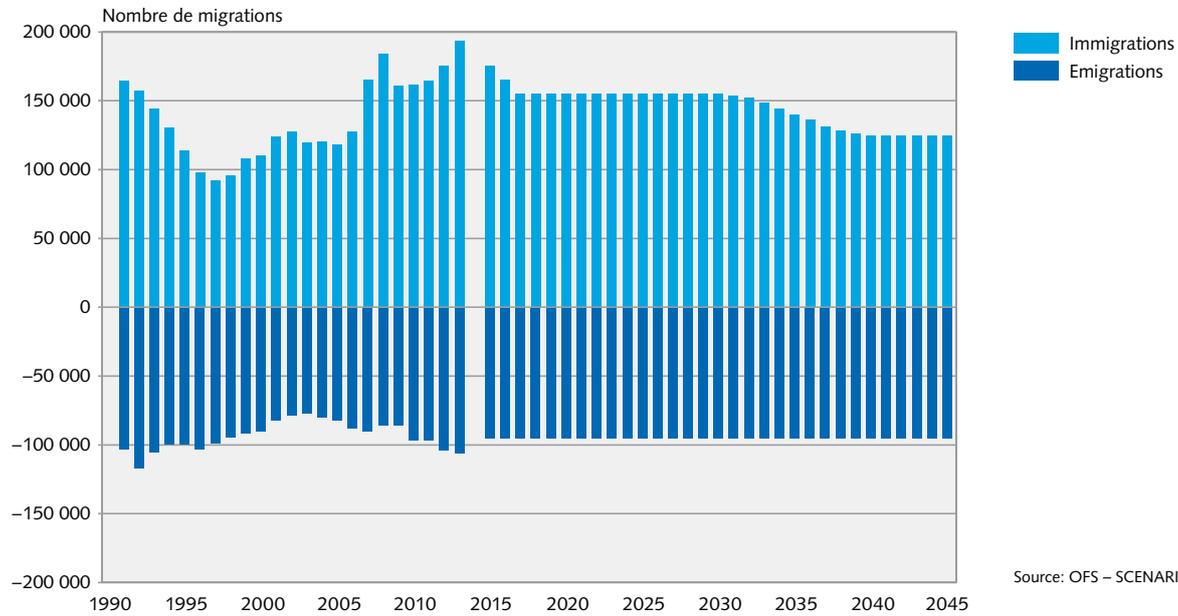


Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Evolution des immigrations et des émigrations selon le scénario de référence A-00-2015

G 26

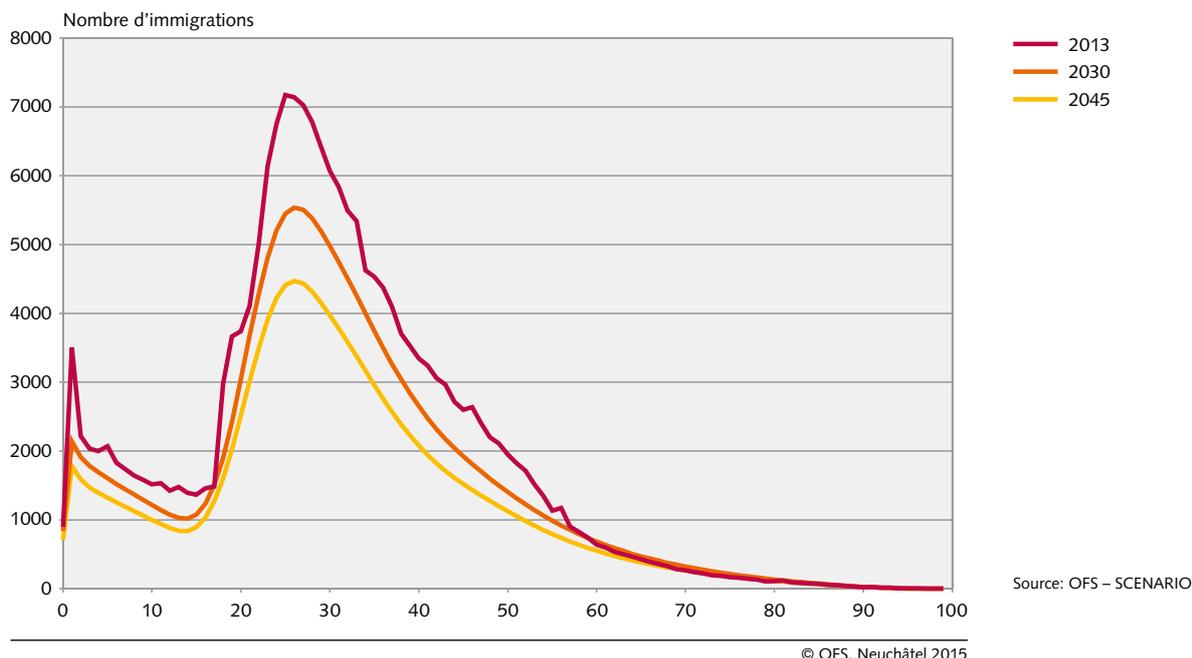


Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

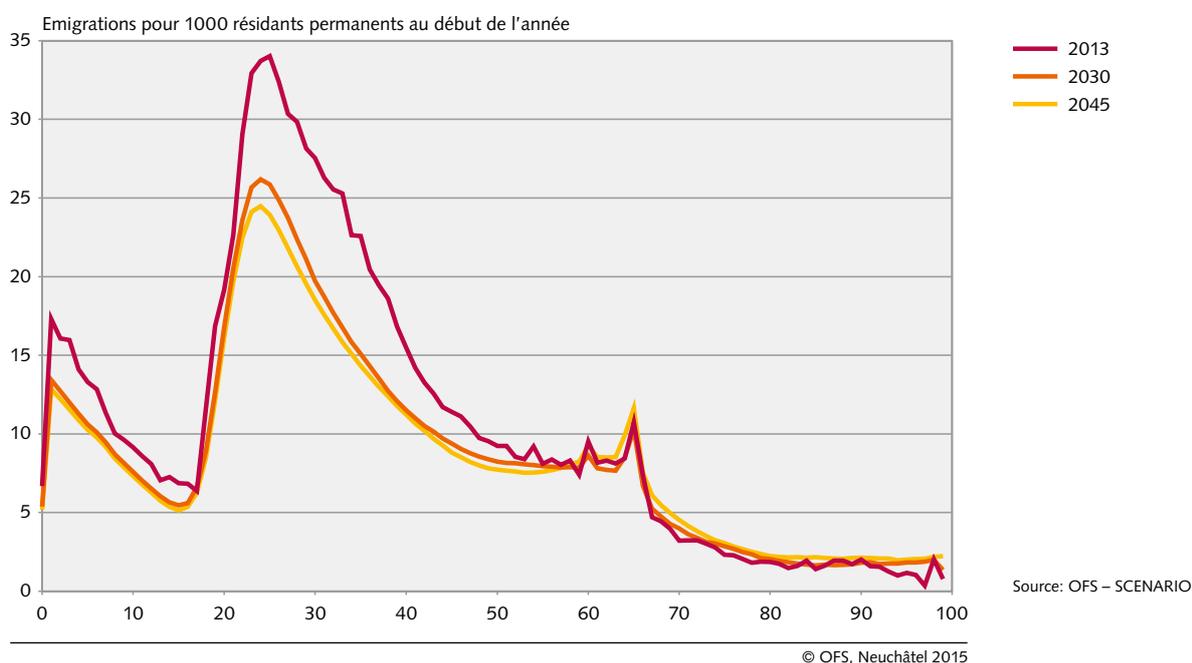
Immigrations par âge en 2013, en 2030 et en 2045 selon le scénario de référence A-00-2015

G 27



Quotient d'émigrations par âge en 2013, en 2030 et en 2045 selon le scénario de référence A-00-2015

G 28



4.4 Les acquisitions de la nationalité suisse

4.4.1 Situation actuelle et évolution passée

Entre 2010 et 2013, le nombre d'acquisition de la nationalité suisse a diminué en passant de 39'000 à 34'000. Cette évolution est due à une baisse des acquisitions de

la nationalité des ressortissants de pays hors EEE. Leur nombre a en effet baissé de 24'000 à 18'000, alors que pour les ressortissants de pays de l'EEE, les acquisitions sont restées relativement stable en fluctuant entre 15'000 et 16'000. Entre 1992, année du changement de loi sur les acquisitions de la nationalité suisse, et 2006, leur nombre est passé de 11'000 à 47'000. Il s'est

ensuite stabilisé entre 43'000 et 44'000 jusqu'en 2009 et comme indiqué ci-dessus a diminué lors des 4 dernières années. Ces fortes fluctuations du nombre d'acquisitions sont dues avant tout aux acquisitions des ressortissants de pays hors EEE. Leur nombre a en effet passé de 5000 en 1992 à 32'000 en 2006, alors que le nombre d'acquisitions pour les ressortissants de pays de l'EEE n'a jamais dépassé 15'000 avant 2008.

4.4.2 Explication du choix des hypothèses

Le nombre d'acquisitions de la nationalité suisse demeure stable. Cette stabilité est due à un certain équilibre entre des facteurs contradictoires, d'une part, la baisse de l'attractivité de la nationalité suisse en raison de la poursuite de l'élargissement de l'UE et parallèlement un durcissement des critères pour obtenir la nationalité suisse (les personnes doivent être bien intégrées et doivent parler couramment la langue de leur lieu de

résidence), d'autre part, un nombre toujours plus important de personnes pouvant potentiellement demander la nationalité joint au désir de nombreux ressortissants étrangers résidant depuis longtemps en Suisse de bénéficier également des droits civiques. Selon la seule hypothèse employée, le nombre total d'acquisition de la nationalité suisse est stabilisé à 35'000 de 2015 à 2045 (cf. graphique G 29). Il reste tout au long de la période projetée à 15'000 pour les ressortissants de l'EEE et à 20'000 pour les ressortissants d'un pays hors EEE (cf. graphique G 30). Comme on peut le noter sur le graphique G 31, la structure par âge des acquisitions de la nationalité utilisée dans les scénarios correspond à la structure observée lors des dernières années.

L'hypothèse retenue pour les scénarios 2015–2045 est indiquée par groupe de nationalité dans le tableau suivant:

T 4 Hypothèses d'acquisitions de la nationalité suisse

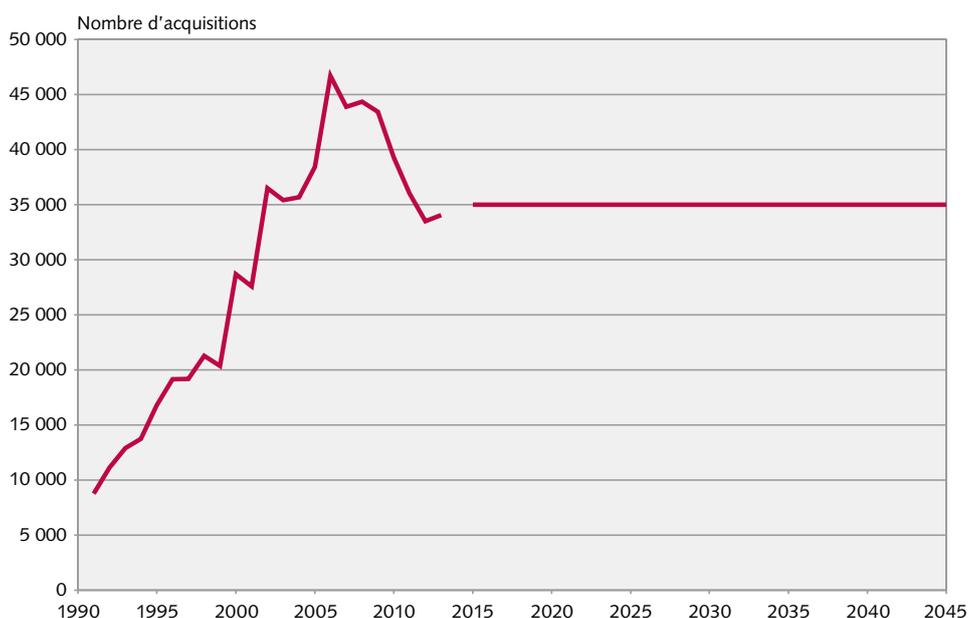
Hypothèses	Nationalité	Acquisitions de la nationalité		
		2015	2030	2045
Référence	EEE	15 000	15 000	15 000
	Hors EEE	20 000	20 000	20 000
	Total	35 000	35 000	35 000

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Evolution des acquisitions de la nationalité suisse selon le scénario de référence A-00-2015

G 29

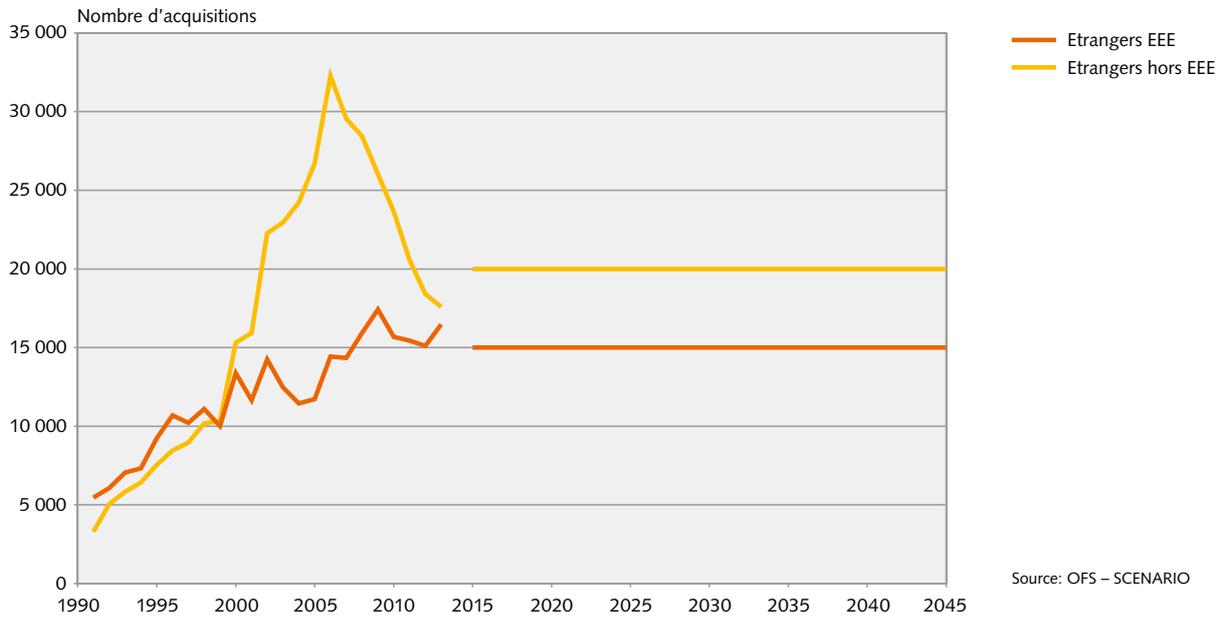


Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Evolution des acquisitions de la nationalité suisse par groupe de nationalité selon le scénario de référence A-00-2015

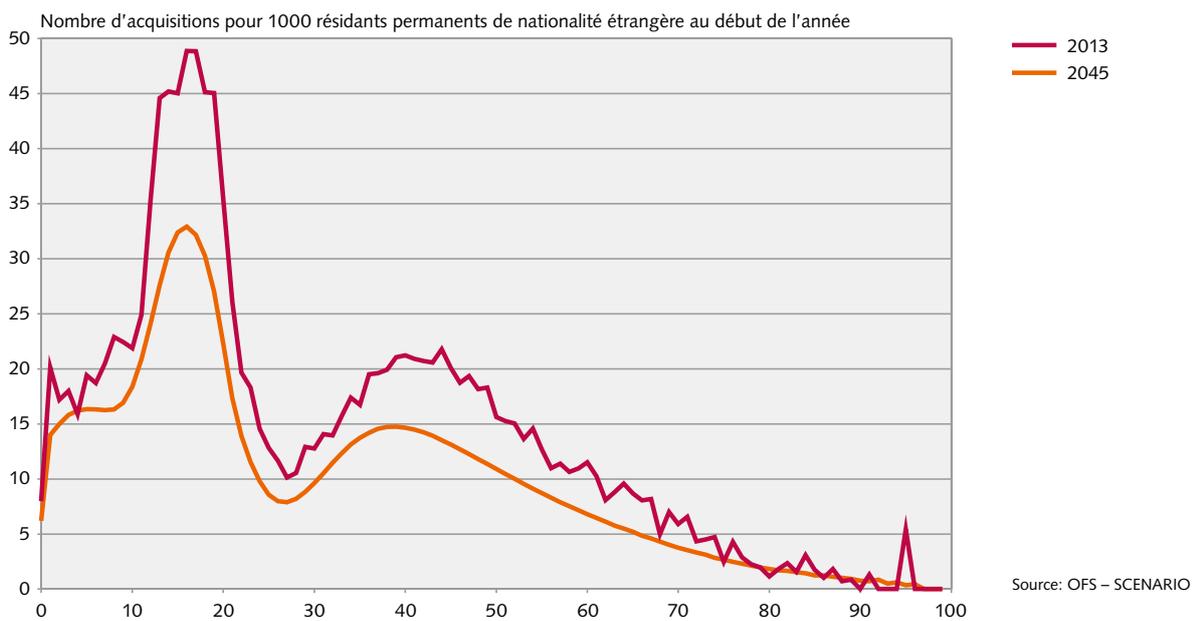
G 30



© OFS, Neuchâtel 2015

Quotients d'acquisitions de la nationalité suisse par âge en 2013 et en 2045 selon le scénario de référence A-00-2015

G 31



© OFS, Neuchâtel 2015

5 Les scénarios et variantes démographiques

5.1 Le scénario de référence

5.1.1 Contexte

Au cours des prochaines années, la Suisse bénéficie globalement d'une bonne situation économique. Cette conjoncture favorable engendre encore une demande importante en main-d'oeuvre. Après quelques années, en raison d'une amélioration de la situation économique dans les pays d'Europe, les flux migratoires vers la Suisse diminuent un peu. Étant donné le besoin croissant en personnel qualifié, la migration est composée en majorité, tout comme actuellement, de personnes très qualifiées et on enregistre toujours une participation croissante au système de formation supérieure. À plus long terme, en raison de la diminution de la population active dans les pays européens due à la basse fécondité actuelle, les migrations baissent plus fortement. Ces éléments mènent à une volonté accrue des pouvoirs publics et de l'économie d'augmenter la participation féminine au marché du travail. Dans le domaine de la politique familiale, le nombre de crèches et d'infrastructures d'accueil parascolaire augmentent. Les emplois permettant de concilier vie familiale et carrière professionnelle se développent. Le cadre général pour les familles s'améliore et permet à un plus grand nombre de couples d'avoir le nombre d'enfants désirés. Cependant, à cause des contraintes dues à leur travail ou à un logement inadapté, une proportion encore importante de couples renonce à avoir un ou plus d'un enfant. Au niveau financier, il devient de plus en plus nécessaire que l'ensemble des partenaires contribuent au revenu du ménage. L'âge moyen à la maternité augmente, car plus de femmes privilégient, dans un premier temps, leur carrière professionnelle et fondent leur famille plus tard. De manière générale, la participation des femmes au marché du travail s'accroît: la proportion de femmes actives et leur taux d'occupation moyen augmentent. Celui des hommes diminue en revanche, car le temps partiel chez ceux-ci progresse.

Sur le plan de la santé, une amélioration des techniques médicales et la prévention contre les comportements néfastes pour la santé permettent la poursuite de la baisse de la mortalité. Les hommes sont de plus en plus nombreux à adopter une meilleure hygiène de vie (baisse de la consommation d'alcool, meilleure alimentation, etc.), alors que de plus en plus de femmes ont des comportements liés à la santé se rapprochant de celui des hommes (tabac, stupéfiants, stress professionnel, etc.). Ces changements de comportement selon les genres entraînent une diminution de l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes. Étant donné l'augmentation du niveau de formation de la population et l'espérance de vie accrue des personnes ayant un niveau de formation élevé, l'espérance de vie de l'ensemble de la population augmente.

L'augmentation de l'espérance de vie pèse sur le financement de la retraite et on observe une faible diminution des taux de retraite anticipée. La part de personnes travaillant au-delà de l'âge légal de retraite reste stable.

Le nombre d'acquisitions de la nationalité suisse demeure stable. Cette stabilité est due à un certain équilibre entre des facteurs contradictoires, d'une part, la baisse de l'attractivité de la nationalité suisse en raison de la poursuite de l'élargissement de l'UE parallèlement à un durcissement au niveau des critères pour obtenir la nationalité suisse (les personnes doivent être bien intégrées et doivent parler couramment la langue de leur lieu de résidence), d'autre part, un nombre toujours plus important de personnes pouvant potentiellement demander la nationalité joint au désir de nombreux ressortissants étrangers résidant depuis longtemps en Suisse de bénéficier également des droits civiques.

5.1.2 Combinaisons d'hypothèses quantitatives

La combinaison des hypothèses de référence constitue le scénario de référence. Voici un tableau récapitulatif des valeurs des principaux indicateurs pour la population totale à différents horizons temporels.

T5 Indicateurs démographiques, scénario de référence A-00-2015

Années	Fécondité		Mortalité		Migrations et acquisitions de la nationalité		
	ICF	AMM	e ₀ masc.	e ₀ fém.	Immigrations	Emigrations	Acquisitions
2015	1,51	31,9	81,2	85,1	175 000	95 000	35 000
2030	1,56	32,5	84,2	87,6	155 000	95 000	35 000
2045	1,58	32,6	86,2	89,4	125 000	95 000	35 000

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

5.2 Le scénario «haut»**5.2.1 Contexte**

Le boom économique se poursuit en Suisse, alors que simultanément l'Union européenne connaît toujours des difficultés. La Suisse a développé un important réseau économique international et bénéficie de potentiels de croissance dans différents secteurs économiques. La Suisse reste un pays sûr et économiquement attractif. Certaines branches économiques ont des besoins importants en personnel, par exemple la santé en raison de l'augmentation importante du nombre de personnes âgées. Cette croissance entraîne un besoin très large en personnel qualifié. Ce besoin est satisfait en partie par une migration toujours plus qualifiée, par des mesures permettant à la quasi-totalité des jeunes d'obtenir un diplôme du degré secondaire II et par une croissance importante de la part de personnes effectuant des études dans le degré tertiaire. A plus long terme, le vieillissement démographique rapide de l'Europe impliquant un grand nombre de personnes partant en retraite freinent toutefois les flux migratoires vers la Suisse. Ces éléments mènent à une volonté accrue des pouvoirs publics et de l'économie d'augmenter la participation féminine au marché du travail.

Une politique familiale dynamique favorise efficacement la conciliation du travail et de la vie familiale. Elle permet à plus de couples d'avoir le nombre d'enfants désirés. La hausse de la fécondité reste cependant modeste. Les limites biologiques réduisent en effet les chances d'avoir naturellement des enfants à des âges élevés. S'il devient de plus en plus nécessaire

financièrement que l'ensemble des partenaires contribuent au revenu du ménage, la répartition des activités rémunérées ou non devient plus égalitaire. L'âge moyen à la maternité augmente, car plus de femmes privilégient, dans un premier temps, leur carrière professionnelle et fondent leur famille plus tard. La participation des femmes au marché du travail s'accroît fortement: la proportion de femmes actives et leur taux d'occupation moyen augmentent. Celui des hommes diminue en revanche, car le temps partiel chez ceux-ci progresse. La mortalité continue de diminuer rapidement surtout aux âges élevés où le potentiel d'amélioration est encore important. Une prévention efficace et les progrès de la médecine permettent aux personnes de vivre plus longtemps et en bonne santé. Un accroissement de la proportion des personnes avec un niveau de formation élevé ayant des espérances de vie plus élevées a pour effet d'augmenter l'espérance de vie de l'ensemble de la population. L'augmentation de l'espérance de vie pèse sur le financement de la retraite et on observe une diminution des taux de retraite anticipée, alors que la part de personnes travaillant au-delà de l'âge légal de retraite augmente. Cette évolution est aussi favorisée par une demande de travail soutenue. Le nombre d'acquisitions de la nationalité suisse demeure stable pour les mêmes raisons que dans le scénario de référence.

5.2.2 Combinaisons d'hypothèses quantitatives

La combinaison des hypothèses hautes constitue le scénario «haut». Voici un tableau récapitulatif des valeurs des principaux indicateurs pour la population totale à différents horizons temporels.

T6 Indicateurs démographiques, scénario «haut» B-00-2015

Années	Fécondité		Mortalité		Migrations et acquisitions de la nationalité		
	ICF	AMM	e ₀ masc.	e ₀ fém.	Immigrations	Emigrations	Acquisitions
2015	1,55	31,8	81,3	85,3	190 000	100 000	35 000
2030	1,65	32,5	84,5	87,9	180 000	100 000	35 000
2045	1,68	32,6	86,9	90,1	140 000	100 000	35 000

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

5.3 Le scénario «bas»

5.3.1 Contexte

La situation économique de l'Union européenne (UE) s'améliore rapidement et engendre une concurrence entre la Suisse et les pays de l'UE pour attirer une main d'oeuvre qualifiée. La Suisse est de plus en plus isolée de la communauté économique internationale, elle ne peut pas bénéficier des nouveaux potentiels de croissance en raison de sa taille réduite et la croissance économique de la Suisse ralentit. Etant donné une diminution des besoins en personnel qualifié, les migrations baissent sensiblement de même que le niveau de formation des immigrants. L'évolution inertielle à la hausse du niveau de formation de la population dépasse la demande du marché du travail et l'accès à la formation supérieure se réduit légèrement. En raison d'une demande de travail peu soutenue, peu de changements s'observent dans le domaine de la politique familiale. Etant donné un renforcement de la concurrence entre activité professionnelle et vie familiale, la fécondité se stabilise au niveau actuel. L'individualisme est de plus en plus répandu dans la société. Certains couples préfèrent garder un standard de vie élevé (vacances, loisirs, etc.) plutôt que d'avoir des enfants. D'autres couples limitent le nombre de leurs enfants en raison des coûts de la vie élevés obligeant les deux conjoints à travailler. L'âge moyen à la maternité augmente, car plus de femmes privilégient leur carrière professionnelle et fondent leur famille plus tard ou renoncent à l'agrandir. La participation des femmes au marché du travail s'accroît très légèrement: la proportion de femmes actives et leur taux d'occupation moyen

augmentent. Les comportements néfastes pour la santé tels que le tabagisme, la consommation abusive d'alcool ou une mauvaise alimentation restent répandus dans la population. La proportion de personnes en mauvaise santé n'évolue guère. Les progrès sont avant tout dus aux avancées médicales. La précarisation d'une certaine partie de la population (chômage, inégalité entre les classes sociales, etc.), le stress dû à la vie professionnelle et la dégradation de l'environnement entraînent un ralentissement de la baisse de la mortalité aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Etant donné un niveau de formation de la population en continuelle augmentation, malgré une baisse de la participation des jeunes au système de formation, et une espérance de vie accrue des personnes ayant un niveau de formation élevé, l'espérance de vie de l'ensemble de la population augmente. Si l'augmentation de l'espérance de vie pèse sur le financement de la retraite, la demande de travail pour les personnes d'un certain âge est quasiment inexistante. On observe une augmentation des taux de retraite anticipée, alors que la part de personnes travaillant au-delà de l'âge légal de retraite diminue. Le nombre d'acquisition de la nationalité suisse demeure stable pour les mêmes raisons que dans le scénario de référence.

5.3.2 Combinaisons d'hypothèses quantitatives

La combinaison des hypothèses basses constitue le scénario «bas». Voici un tableau récapitulatif des valeurs des principaux indicateurs pour la population totale à différents horizons temporels.

T7 Indicateurs démographiques, scénario «bas» C-00-2015

Années	Fécondité		Mortalité		Migrations et acquisitions de la nationalité		
	ICF	AMM	e_0 masc.	e_0 fém.	Immigrations	Emigrations	Acquisitions
2015	1,46	31,9	81,0	85,0	160 000	90 000	35 000
2030	1,48	32,5	83,6	87,1	130 000	90 000	35 000
2045	1,48	32,6	85,3	88,6	110 000	90 000	35 000

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

5.4 Les variantes

Les variantes du scénario de référence ont été établies en modifiant à chaque fois les hypothèses d'une seule composante de l'évolution démographique: fécondité, mortalité et migrations. Ces variantes sont calculées dans le but d'étudier l'influence de chaque composante démographique sur l'évolution de la population et sur l'évolution des différents indicateurs décrivant sa structure.

Les variantes A-01-2015 «fécondité plus forte», A-02-2015 «fécondité plus faible» et A-03-2015 «fécondité très forte», permettent d'analyser l'influence de la fécondité sur l'évolution de la population.

Les variantes A-04-2015 «plus haute espérance de vie à la naissance», A-05-2015 «plus basse espérance de vie à la naissance» permettent d'analyser l'influence de la mortalité sur l'évolution de la population. Les variantes A-06-2015 «solde migratoire haut», A-07-2015 «solde migratoire bas» et A-08-2015 «flux migratoires stables» permettent d'analyser l'influence des migrations sur l'évolution de la population.

T8 Hypothèses des variantes

Variantes	Hypothèses modifiées par rapport au scénario de référence
A-01-2015	Fécondité: hypothèse haute
A-02-2015	Fécondité: hypothèse basse
A-03-2015	Fécondité: hypothèse très haute
A-04-2015	Mortalité: hypothèse haute
A-05-2015	Mortalité: hypothèse basse
A-06-2015	Migrations: hypothèse haute
A-07-2015	Migrations: hypothèse basse
A-08-2015	Migrations: hypothèse flux migratoires stables

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

6 Analyse des résultats des variantes démographiques

Le scénario de référence suppose une légère augmentation de la fécondité, un prolongement de la baisse de la mortalité selon les tendances et des niveaux de migrations proches des valeurs observées au cours de la dernière décennie. Que pourrait-il se passer si la fécondité augmentait plus fortement (ou se stabilisait) au cours des 30 prochaines années et que les autres composantes démographiques évolueraient selon le scénario de référence? Comment évoluerait alors le nombre de naissances? Et si la mortalité diminuait plus fortement (ou moins fortement) au cours des 30 prochaines années, y aurait-il beaucoup plus (respectivement beaucoup moins) de personnes âgées? Enfin, si le niveau des migrations étaient plus élevé (ou moins élevé) au cours des 30 prochaines années, comment évoluerait le nombre de personnes en âge d'être active, d'enfants et de personnes âgées? Cette analyse permet de répondre à ces questions en déterminant l'influence de chaque hypothèse sur l'évolution de la population. Les différentes variantes calculées permettent en effet de mesurer l'impact de chaque composante démographique sur l'évolution de la population.

6.1 Une analyse de l'influence de la fécondité

6.1.1 Variante «fécondité plus forte» (A-01-2015)

Si la fécondité augmentait jusqu'à 1,68 enfant par femme en 2040 et se maintenait ensuite à cette valeur au lieu de croître à 1,58 enfant par femme comme dans le scénario de référence, le nombre de naissance annuelle serait un peu plus de 6% plus élevé que dans le scénario de référence en 2030, soit environ 97'000 au lieu des 91'000 enfants, et en 2045, près de 7% plus élevé, soit 96'000 au lieu de 90'000. Toujours par rapport au scénario de référence, la population serait plus élevée de 77'000 personnes en 2030 (+0,8 %) et de 164'000 personnes en 2045 (+1,6%). Le rapport de dépendance des jeunes se monterait quant à lui à 35,6

en 2030, soit 1,3 point de plus que dans le scénario de référence. Après être monté jusqu'à 36,3 vers 2035, il s'élèverait à nouveau à 35,6 en 2045, soit 1,6 point de plus que la valeur du scénario de référence.

6.1.2 Variante «fécondité plus faible» (A-02-2015)

Si la fécondité se stabilisait à 1,48 enfant par femme, le nombre de naissance annuelle serait 5% plus bas que dans le scénario de référence en 2030, soit 86'000 enfants, et en 2045, près de 7% moins élevé, soit 84'000 enfants. Toujours par rapport au scénario de référence, la population serait moins élevée de 55'000 personnes en 2030 (-0,6%) et de 140'000 personnes en 2045 (-1,4%). Le rapport de dépendance des jeunes se monterait quant à lui à 33,3 en 2030, soit 1,0 point de moins que dans le scénario de référence, et à 32,3 en 2045, soit 1,6 point de moins.

6.1.3 Variante «fécondité très forte» (A-03-2015)

Si l'ICF augmentait jusqu'à 1,87 enfant par femme vers 2040 et l'âge moyen à la maternité baissait à 31,1 ans, le nombre de naissance annuelle serait près de 10% plus élevé que dans le scénario de référence en 2030, soit environ 100'000 enfants, et en 2045, près de 18% plus élevé, soit 106'000 enfants. Toujours par rapport au scénario de référence, la population serait plus élevée de 83'000 personnes en 2030 (+0,9 %) et de 285'000 personnes en 2045 (+2,8%). Le rapport de dépendance des jeunes se monterait quant à lui à 35,7 en 2030, soit 1,4 point de plus que dans le scénario de référence, et à 37,7 en 2045, soit 3,8 points de plus.

6.2 Une analyse de l'influence de la mortalité

6.2.1 Variante «plus haute espérance de vie à la naissance» (A-04-2015)

Si l'espérance de vie à la naissance des hommes augmentait en 2045 jusqu'à 86,9 ans au lieu de 86,2 ans comme dans le scénario de référence et celle des femmes à 90,0 ans au lieu de 89,4 ans, le nombre de décès annuelle serait de 2% plus bas que dans le scénario de référence en 2030, soit environ 75'000 au lieu de 77'000 décès, et en 2045, près de 3% plus bas, soit 93'000 au lieu de près de 96'000. Toujours par rapport au scénario de référence, la population serait plus élevée de 19'000 personnes en 2030 (+0,2%) et de 55'000 personnes en 2045 (+0,5%). Le nombre de personnes de 65 ans ou plus serait plus élevé de 16'000 personnes en 2030 (+0,8%) et de 49'000 personnes en 2045 (+1,8%).

Le rapport de dépendance des personnes âgées se monterait enfin à 39,9 en 2030, soit 0,3 point de plus que dans le scénario de référence, et à 49,0 en 2045, soit 0,8 point de plus.

6.2.2 Variante «plus basse espérance de vie à la naissance» (A-05-2015)

Si l'espérance de vie à la naissance des hommes augmentait jusqu'à 85,4 ans en 2045 et celle des femmes à 88,6 ans, le nombre de décès annuelle serait en 2030 plus élevé de 2,8% que dans le scénario de référence, soit environ 79'000 décès, et en 2045 plus élevé de 3,2%, soit près de 99'000. Par rapport au scénario de référence, la population serait plus basse de 23'000 personnes en 2030 (-0,2%) et de 67'000 personnes en 2045 (-0,7%). Le nombre de personnes de 65 ans ou plus serait plus bas de 19'000 personnes en 2030 (-0,9%) et de 57'000 personnes en 2045 (-2,1%).

Le rapport de dépendance des personnes âgées se monterait à 39,3 en 2030, soit 0,3 point de moins que dans le scénario de référence, et à 47,2 en 2045, soit 1,0 point de moins.

6.3 Une analyse de l'influence des migrations

6.3.1 Variante «solde migratoire haut» (A-06-2015)

Si le solde migratoire se montait entre 2017 et 2030 à 80'000 migrations nettes par année, soit 20'000 de plus que dans le scénario de référence, et ensuite baisserait à 40'000 en 2040, soit 10'000 de plus que dans le scénario de référence, la population serait plus élevée de 348'000 personnes en 2030 (+3,6%) et de 628'000 personnes en 2045 (+6,2%). Le nombre d'enfants et de jeunes adultes âgés de 0 à 19 ans serait en 2030 plus élevé de 4,2% par rapport à celui du scénario de référence, soit environ 80'000 personnes, et en 2045 plus élevé de 7,6%, soit 145'000 personnes. En raison d'un nombre de migrations plus important, les naissances seraient plus nombreuses entre 2015 et 2045 (près de 7000 de plus en 2045, soit 7,6% en plus). Le nombre de femme en âge d'avoir des enfants serait en effet plus important dans la population (en 2045, 81'000 femmes de plus de 20 à 39 ans, soit 7,3% de plus). Par rapport au scénario de référence, le nombre de personnes en âge d'être actives, ayant entre 20 et 64 ans, serait plus élevé de 252'000 personnes en 2030 (+4,6%) et de 416'000 personnes en 2045 (+7,5%). Le nombre de personnes de 65 ans ou plus serait plus élevé de près de 17'000 personnes en 2030 (0,8%) et de 67'000 personnes en 2045 (+2,5%). Le rapport de dépendance des personnes âgées se monterait ainsi à 38,2 en 2030, soit 1,4 point de moins que dans le scénario de référence, et à 45,9 en 2045, soit 2,2 point de moins. Le rapport de dépendance des jeunes serait très proche de celui du scénario de référence aussi bien en 2030 qu'en 2045.

6.3.2 Variante «solde migratoire bas» (A-07-2015)

Si le solde migratoire se montait entre 2017 et 2030 à 40'000 migrations nettes par année, soit 20'000 de moins que dans le scénario de référence, et ensuite baisserait à 20'000 en 2040, soit 10'000 de moins que dans le scénario de référence, la population serait plus basse de 348'000 personnes en 2030 (-3,6%) et de 627'000 personnes en 2045 (-6,2%). Le nombre d'enfants et de jeunes adultes serait en 2030 plus bas de 4,2% par rapport au scénario de référence, soit environ 80'000 personnes, et en 2045 moins élevé de 7,6%, soit 144'000 personnes. En raison de migrations moins nombreuses, le nombre de naissances serait moins important entre 2015 et 2045 (près de 7000 de moins en 2045, soit 7,6% en moins). Le nombre de femme en âge d'avoir des enfants serait en effet également moins important dans la population (en 2045, 80'000 femmes de moins de 20 à 39 ans, soit 7,3% de moins). Par rapport au scénario de référence, le nombre de personnes en âge d'être actives serait plus bas de 252'000 personnes en 2030 (-4,6%) et de 415'000 personnes en 2045 (-7,4%). Le nombre de personnes de 65 ans ou plus serait plus bas de 16'000 personnes en 2030 (-0,8%) et de 68'000 personnes en 2045 (-2,5%). Le rapport de dépendance des personnes âgées se monterait ainsi à 41,2 en 2030, soit 1,6 point de plus que dans le scénario de référence, et à 50,7 en 2045, soit 2,6 point de plus. Le rapport de dépendance des jeunes serait très proche de celui du scénario de référence aussi bien en 2030 qu'en 2045.

6.3.3 Variante «flux migratoires stables» (A-08-2015)

Si les immigrations restaient au même niveau que les valeurs observées lors des dernières années et les taux d'émigrations ainsi que les taux d'acquisitions de la nationalité restaient également fixes, quel serait l'accroissement de la population ?

Le solde migratoire passerait de 73'000 en 2015 à 53'000 en 2030 et à 43'000 en 2045.

La population serait plus élevée de 42'000 personnes en 2030 (+0,4%) et de 286'000 personnes en 2045 (+2,8%) par rapport au scénario de référence. Le nombre d'enfants et de jeunes adultes âgés de 0 à 19 ans serait en 2030 plus élevé de 2,1% par rapport à ce nombre dans le scénario de référence, soit environ 40'000 personnes, et en 2045 plus élevé de 6,9%, soit 131'000 personnes. Par rapport au scénario de référence, le nombre de personnes en âge d'être active, ayant entre 20 et 64 ans, serait plus haut de 37'000 personnes en 2030 (+0,7%) et de 248'000 personnes en 2045 (+4,4%). Le nombre de personnes de 65 ans ou plus serait moins élevé de 35'000 personnes en 2030 (-1,6 %) et de 93'000 personnes en 2045 (-3,5 %). Selon cette variante, un nombre important de personnes de nationalité étrangère ayant été active en Suisse partirait vers l'âge de la retraite ou même auparavant. Le rapport de dépendance des personnes âgées se monterait ainsi à 38,7 en 2030, soit 0,9 point de moins que dans le scénario de référence, et à 44,5 en 2045, soit 3,6 points de moins. Le rapport de dépendance des jeunes serait un peu plus élevé que dans le scénario de référence. En 2030, il serait de 34,8, soit 0,5 point de plus, et en 2045, il serait de 34,8, soit 0,8 point de plus.

7 Comparaisons

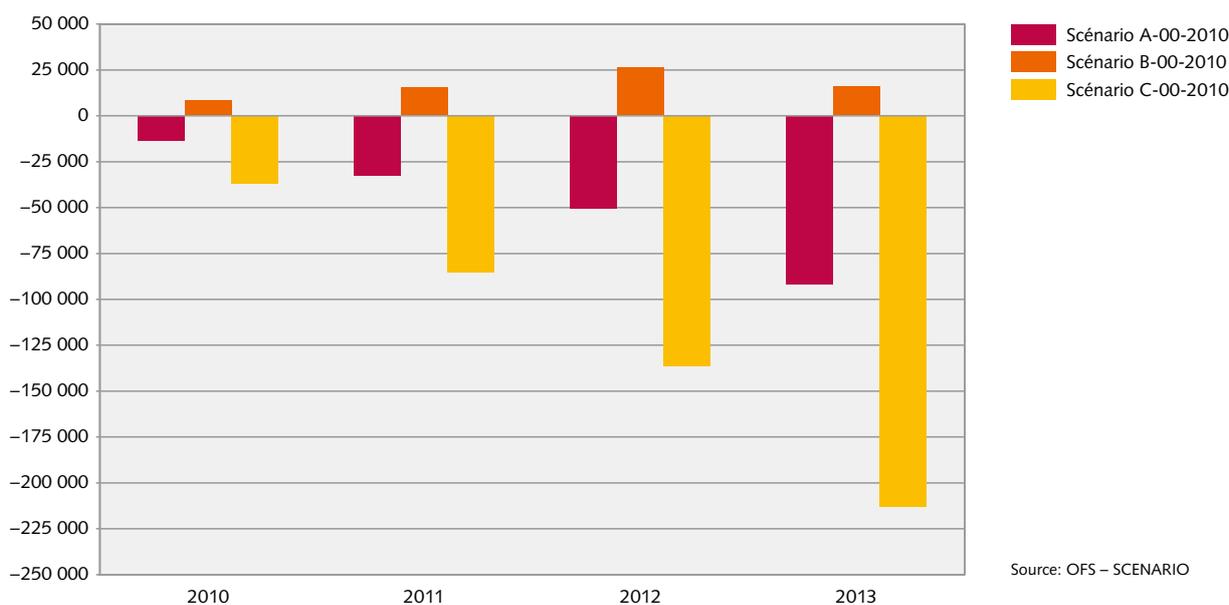
7.1 Les scénarios précédents et les observations

L'évolution observée entre 2010 et 2013 est très proche de l'évolution projetée dans le scénario «haut» B-00-2010. La conjoncture a en effet été très favorable en Suisse au cours de cette période comme supposée dans ce scénario. La différence entre ce scénario et les observations n'a jamais dépassé 27'000 personnes au cours de cette période, soit 0,3%. L'écart en 2013 est de 16'000 personnes, soit de 0,2%. La différence entre les observations et le scénario «moyen» A-00-2010 est un peu plus élevée, même si elle reste assez faible en valeur relative après 4 ans de projection (-1,1%, soit environ 92'000 personnes). Le scénario «bas» C-00-2010, qui supposait une situation économique moins favorable, est de ce fait un peu plus éloigné (environ -2,6%, soit environ 213'000 personnes). Comme on peut le constater sur le graphique G 32, les données observées sont restées dans la fourchette des 3 scénarios de base au cours de ces 4 années.

Si on décompose ces différences selon les 3 groupes d'âges suivants: 0–19 ans, 20–64 ans, 65 ans ou plus (cf. graphique G 33), on constate que pour les groupes d'âge 0–19 ans et 20–64 ans la différence relative est moindre pour le scénario B-00-2010. Par contre pour le groupe d'âge 65 ans ou plus, l'écart le plus petit entre la projection et les observations est pour le scénario C-00-2010. Il faut noter que la population du groupe d'âge des 20–64 ans est sous-estimée pour les 3 scénarios de base, alors que la population des 65 ans ou plus est surestimée par ces 3 scénarios. Ces différences systématiques sont dues en partie au fait que la population initiale, obtenue à partir de la statistique de l'état annuel de la population ESPOP, sur laquelle se base ces scénarios sous-estimait la population des 20–64 ans et surestimait la population des 65 ans ou plus. Comme on va le voir ci-dessous, la sous-estimation des 20–64 ans est également due à la sous-estimation du solde migratoire et la surestimation des 65 ans ou plus est aussi due à une surestimation des espérances de vie. La population des

Différence entre les 3 scénarios de base de 2010 et les observations

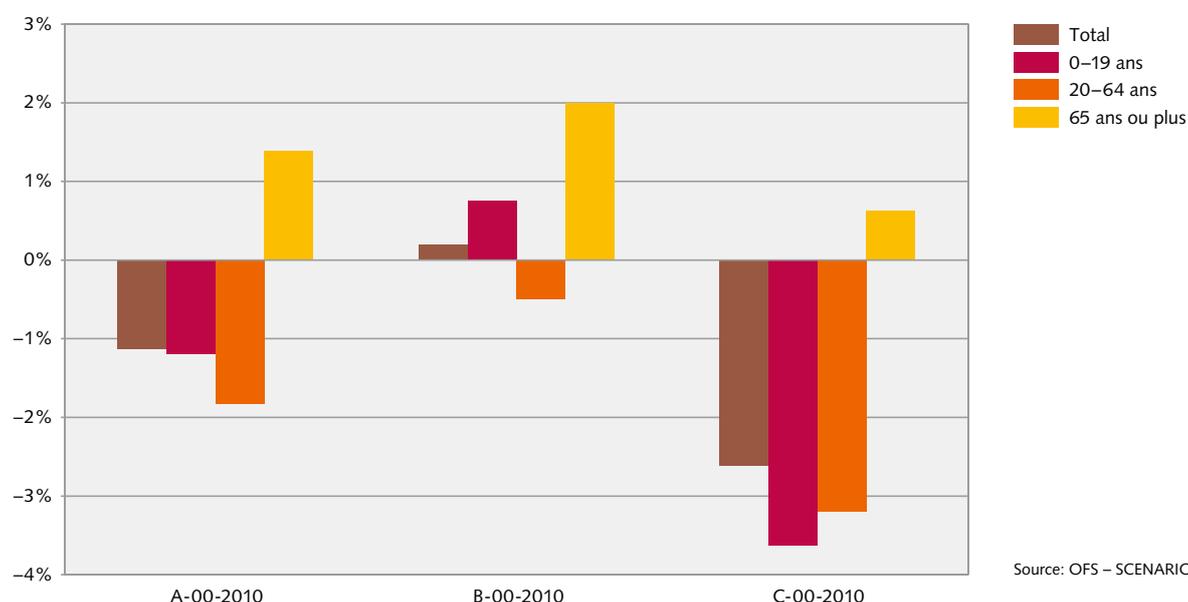
G 32



© OFS, Neuchâtel 2015

Différences relatives entre les populations projetées des 3 principaux groupes d'âge et les populations observées au 31.12.2013 selon les 3 scénarios de base de 2010

G 33



Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

0-19 ans est quant à elle sous-estimée par les scénarios A-00-2010 et C-00-2010 et surestimée par le scénario B-00-2010.

En raison d'une surestimation du nombre d'acquisition de la nationalité et d'une fécondité plus élevée que celle réellement observée, le scénario B-00-2010 est le plus éloigné des observations pour la population de nationalité suisse (83'000 personnes de nationalité suisse en plus en 2013). Cela ne constitue cependant que 1,3% de trop. Le scénario A-00-2010 est par contre relativement proche avec un écart de seulement 29'000 personnes après 4 ans de projection (+0,5%). Le scénario C-00-2010 sous-estime quant à lui légèrement la population de nationalité suisse avec une différence de 33'000 personnes (-0,5%).

La population de nationalité étrangère est sous-estimée dans les 3 scénarios de base. Dans le scénario B-00-2010, elle est trop basse de 67'000 personnes en 2013 (-3,5%). Dans le scénario A-00-2010 et C-00-2010, l'écart est plus important, respectivement, 121'000 (-6,3%) et 179'000 (-9,3%). Ces sous-estimations sont dues d'une part à des soldes migratoires trop bas pour les ressortissants étrangers et d'autre part à des nombres d'acquisition de la nationalité trop élevés. La différence est plus importante pour le nombre de ressortissants de pays de l'EEE. Il faut noter que l'on considère ici l'EEE selon sa composition de 2010, c'est-à-dire, l'Union européenne à 27 (sans la Croatie) additionnée de la Norvège, de l'Islande et du

Liechtenstein. Cette population est sous-estimée dans les 3 scénarios de base. Dans le scénario B-00-2010, elle est trop basse de 58'000 personnes en 2013 (-4,6%), dans le scénario A-00-2010, la différence est de 98'000 personnes (-7,9%) et, dans C-00-2010, l'écart est de 137'000 personnes (-11,0%). Comme pour le total de la population étrangère, ces différences sont dues à des soldes migratoires projetés trop bas et à des nombres d'acquisition de la nationalité projetés trop élevés. Le nombre de ressortissants de pays hors EEE est également sous-estimé. Comme indiqué ci-dessus, la différence est cependant bien moins grande que pour les ressortissants de l'EEE. Il faut noter que la population initiale de ce groupe de nationalité était plus basse que celle considérée actuellement en raison du changement de définition de la population résidente permanente de la Suisse qui prend en compte la durée du séjour en Suisse des personnes dans le processus d'asile. Dans le scénario B-00-2010, elle est trop basse de 9000 personnes en 2013 (-1,3%), dans le scénario A-00-2010, la différence est de 23'000 personnes (-3,4%) et, dans le scénario C-00-2010, l'écart est de 42'000 personnes (-6,1%).

Les naissances ont été légèrement sous-estimées par le scénario A-00-2010. Le cumul des écarts pour les 4 années (2010-2013) est d'un peu moins de -5000 (-1,4%). La différence pour le scénario B-00-2010 est de 14'000 (+4,3%) et pour le scénario C-00-2010 de -31'000 (-9,4%).

Les décès ont été légèrement sous-estimés par le scénario A-00-2010. Le cumul des écarts pour les 4 années (2010–2013) est de –7000 (–2,7%). La sous-estimation pour le scénario B-00-2010 est de –14'000 (–5,4%) et la surestimation pour le scénario C-00-2010 d'un peu moins de 3000 (+1,1%).

Les immigrations ont été passablement sous-estimées par le scénario A-00-2010. Le cumul des écarts pour ces 4 années est de –148'000 (–21,4%). La différence pour le scénario B-00-2010 est de –93'500 (–13,5%) et pour le scénario C-00-2010 de –206'000 (–29,7%).

Ces écarts sont dus avant tout à la sous-estimation des immigrations des ressortissants des pays de l'EEE.

Les émigrations ont également été sous-estimées dans ces 3 scénarios. Pour le scénario A-00-2010, le cumul des écarts pour ces 4 années est de –42'000 (–10,5%). La différence pour le scénario B-00-2010 est de –70'000 (–17,4%) et pour le scénario C-00-2010 de –15'000 (–3,7%). A nouveau, ces différences sont dues aux ressortissants de l'EEE.

Les acquisitions de la nationalité ont été quant à elle surestimées dans les 3 scénarios de base. Pour le scénario A-00-2010, le cumul des écarts pour ces 4 années est de 32'000 (+22,1%). La différence pour le scénario B-00-2010 est de 54'000 (+37,8%) et pour le scénario C-00-2010 de 9000 (+6,0%).

T9 Comparaisons entre les indicateurs de la fécondité observés et projetés

Années	ICF				AMM			
	Observé	A-00-2010	B-00-2010	C-00-2010	Observé	A-00-2010	B-00-2010	C-00-2010
2010	1,52	1,52	1,57	1,43	31,2	31,1	30,9	31,2
2011	1,52	1,52	1,59	1,42	31,4	31,1	30,8	31,3
2012	1,53	1,52	1,61	1,40	31,5	31,1	30,8	31,4
2013	1,52	1,53	1,62	1,39	31,6	31,1	30,7	31,4

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

T10 Comparaisons entre les indicateurs de la mortalité observés et projetés

Années	e ₀ masc.				e ₀ fém.			
	Observé	A-00-2010	B-00-2010	C-00-2010	Observé	A-00-2010	B-00-2010	C-00-2010
2010	80,2	80,3	80,7	80,0	84,6	84,6	84,9	84,3
2011	80,3	80,6	81,0	80,1	84,7	84,8	85,1	84,5
2012	80,5	80,9	81,3	80,2	84,7	85,0	85,3	84,6
2013	80,5	81,2	81,6	80,3	84,8	85,2	85,5	84,8

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

T11 Comparaisons entre les indicateurs de la migration observés et projetés: total et Suisses

Années	Solde migratoire Total				Solde migratoire des Suisses			
	Observé	A-00-2010	B-00-2010	C-00-2010	Observé	A-00-2010	B-00-2010	C-00-2010
2010	64 939	50 600	68 100	33 400	–4 028	–6 700	–3 600	–9 700
2011	68 118	46 900	67 500	25 700	–5 652	–6 800	–3 700	–9 900
2012	71 127	47 400	69 300	24 500	–6 020	–7 000	–3 700	–10 100
2013	87 106	40 200	62 900	16 400	–2 435	–7 200	–3 800	–10 300

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

T12 Comparaisons entre les indicateurs de la migration observés et projetés: étrangers

Années	Solde migratoire des étrangers de l'EEE				Solde migratoire des étrangers de pays hors EEE			
	Observé	A-00-2010	B-00-2010	C-00-2010	Observé	A-00-2010	B-00-2010	C-00-2010
2010	44 062	27 800	35 300	20 500	24 905	29 500	36 400	22 600
2011	53 874	25 300	36 000	14 800	19 896	28 400	35 200	20 800
2012	57 915	27 100	39 100	15 200	19 232	27 300	33 900	19 400
2013	65 148	21 200	34 000	8 500	24 393	26 200	32 700	18 200

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Comme on peut voir dans le tableau T9, l'ICF a été bien projeté dans le scénario A-00-2010. Il est en effet resté très stable au cours de ces 4 années comme supposé dans ce scénario. L'âge moyen à la maternité a continué d'augmenter. Son évolution est proche de celle projetée dans le scénario C-00-2010. Les accroissements des espérances de vie des hommes et des femmes correspondent à ceux du scénario C-00-2010 (cf. Tableau T 10). On a effectivement observé un ralentissement de la progression de ces dernières au cours de cette période. Le solde migratoire total du scénario B-00-2010 est proche du solde observé au cours de ces 4 années. On constate dans le tableau T 12 que c'est le solde des étrangers de pays de l'EEE qui a été le moins bien estimé dans tous les scénarios.

En 2013, le rapport de dépendance des personnes âgées est moins élevé que la valeur observée dans les 3 scénarios de base. Il s'élève en effet à 28,4, alors que ce rapport se monte respectivement à 29,3, 29,1 et 29,5 dans les scénarios A-00-2010, B-00-2010 et C-00-2010. La raison de cette différence est bien entendu en partie due à la sous-estimation du solde migratoire et la surestimation des espérances de vie, mais également au passage de l'ancienne statistique ESPOP à la nouvelle statistique STATPOP. La structure de la population a en effet été corrigée. Pour cette raison, l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées a été revue à la baisse. Le rapport de dépendance des jeunes a pu être mieux projeté, car ce changement de statistique n'a pas eu d'influence sur ce dernier. En 2013, il se monte à 32,7, entre la valeur du scénario A-00-2010 (32,9) et celle du scénario C-00-2010 (32,6), celle du scénario B-00-2010 étant de 33,1.

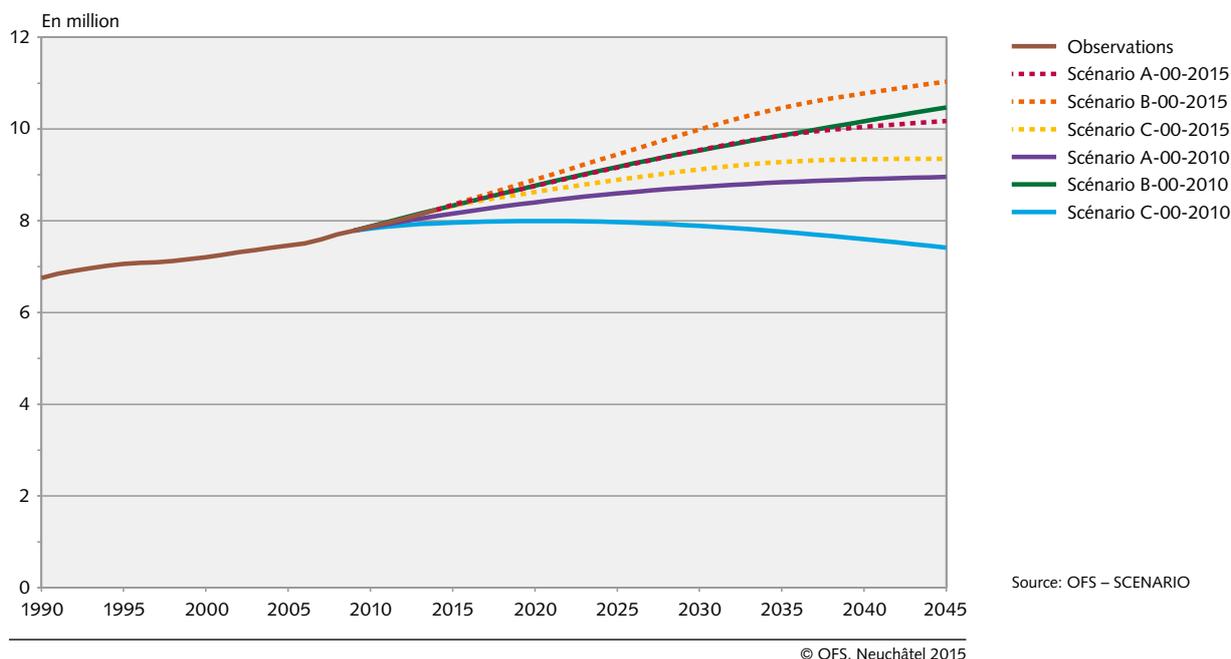
Pour terminer, on peut noter que, parmi toutes les variantes calculées dans la précédente série, ce sont la variante A-10-2010 «solde migratoire haut» (-6000) et la variante A-11-2010 «solde migratoire très haut» (+32'000) qui sont les plus proches de la population observée en 2013.

7.2 Les nouveaux scénarios par rapport aux scénarios précédents

Les effectifs des populations résidentes permanentes dans les scénarios de base de 2015 sont bien plus élevés que ceux des trois scénarios respectifs de 2010 sur toute la période de projection (cf. graphique G 34). Les raisons de ces différences sont le choix d'hypothèses très différentes pour les migrations. Les soldes migratoires adoptés dans les nouveaux scénarios sont en effet nettement plus élevés que ceux des scénarios précédents. Le solde migratoire utilisé dans le scénario A-00-2010 correspond à la valeur moyenne observée depuis plus de 50 ans, alors que le solde migratoire du scénario A-00-2015 utilisé pour les 15 premières années est proche de la valeur moyenne observée lors des 10 dernières années. Au-delà, il se rapproche de celui du scénario A-00-2010 tout en restant un peu plus élevé. Il faut noter à ce sujet que la fourchette des 3 scénarios de base de 2015 est au-dessus du scénario «moyen» A-00-2010. Ceci essentiellement pour deux raisons: Premièrement, en 2013, Le scénario A-00-2010 se situe déjà à une valeur moins élevée que celle effectivement observée (environ 92'000 de moins). Deuxièmement, le solde migratoire du scénario «bas» de 2015 (C-00-2015) est plus élevé que le solde migratoire du scénario de référence de 2010 (A-00-2010) jusque vers 2040 (une moyenne sur la période 2015–2040 de 37'500 pour C-00-2015 contre 25'000 pour A-00-2010). A partir de 2040, le solde du A-00-2010 est plus élevé (20'000 pour C-00-2015 et 22'500 pour A-00-2010), mais la différence n'est pas très importante et la fécondité du scénario «bas» de 2015 (C-00-2015) est trop proche de celle du scénario «moyen» de 2010 (A-00-2010) pour qu'il y ait une compensation. Malgré des soldes migratoires bien plus élevés, le vieillissement de la population dans ces nouveaux scénarios n'est guère différent de celui des scénarios précédents. Le vieillissement démographique est en effet dû en grande partie à la structure par âge actuelle de la population.

Population résidante permanente de la Suisse de 1990 à 2045 selon les séries de scénarios de 2010 et 2015

G 34



7.3 Les projections de la population de la Suisse d'Eurostat et de l'ONU

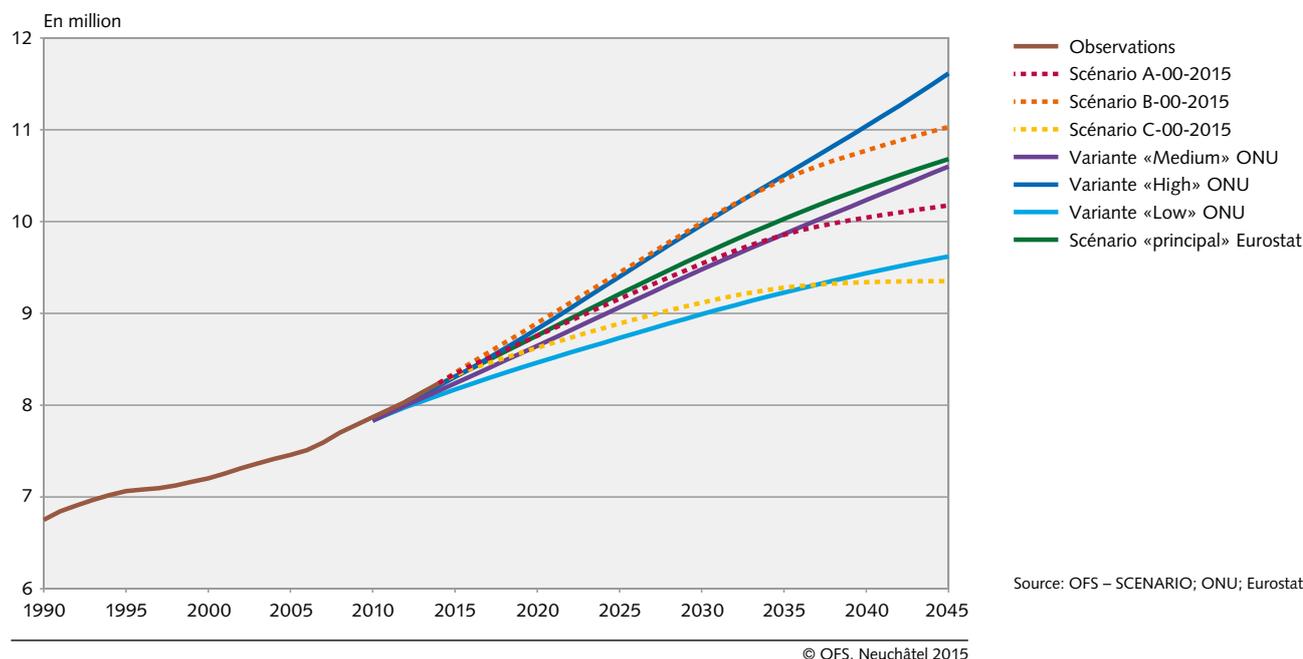
La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (ONU) établit tous les deux ans des projections démographiques pour tous les pays du monde, dont la Suisse. La dernière révision disponible a été réalisée en 2012 et couvre la période 2015–2100 (ONU, 2013). Elle comprend trois variantes principales: basse (Low), moyenne (Medium), haute (High). Il faut relever que les méthodes utilisées par l'ONU sont relativement différentes de celles utilisées par l'OFS. La population est projetée par pas de 5 ans et elle est ventilée selon des groupes d'âge quinquennaux. Les hypothèses de fécondité sont également assez différentes. Dans la variante «moyenne», l'ICF augmente en Suisse de 1,53 lors de la période 2010–2015 à 1,74 en 2040–2045. Dans la variante «haute», il se monte à 2,24 en 2040–2045 et, dans la variante «basse», à 1,24. Dans ces trois variantes, l'espérance de vie à la naissance est de 84,2 ans lors de la période 2040–2045 pour les hommes et 89,0 ans pour les femmes. De même, pour toutes ces variantes, le solde migratoire annuel s'élève à 60'000 de la période 2015–2020 à la période 2040–2045.

Selon la variante «moyenne», la population de la Suisse s'élève à 9,5 millions de personnes en 2030 et à 10,6 millions en 2045. Jusque vers la période 2035–2040, la variante «moyenne» de l'ONU est très proche du scénario de référence de l'OFS (cf. graphique G 35). Au-delà, elle est relativement différente en raison d'hypothèses sur la fécondité et sur les migrations passablement différentes. Le rapport de dépendances des personnes âgées est plus bas que celui du scénario de référence de l'OFS. Selon la variante «moyenne» de l'ONU, on compte en effet en 2045 43,2 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans contre 48,1 selon le scénario de référence de l'OFS. Les raisons de ces écarts sont une fécondité plus élevée et des migrations restant plus longtemps à des niveaux relativement élevés.

En 2013, Eurostat a calculé pour la troisième fois des projections démographiques pour la Suisse. Les hypothèses utilisées pour le scénario principal de ces nouvelles projections sont, pour la fécondité, un ICF de 1,60 en 2030 et de 1,64 en 2045, pour la mortalité, une espérance de vie à la naissance de 84,5 ans pour les hommes et 88,3 ans pour les femmes en 2045, pour les migrations, un solde migratoire passant d'environ 69'000 en 2015 à près de 74'000 en 2024, ensuite à 72'000 en 2030 et enfin à 54'000 en 2045. Selon le scénario principal, la population de la Suisse se monte à 9,6 millions

Population résidante permanente de la Suisse de 1990 à 2045 selon les scénarios de l'ONU et d'Eurostat

G 35



de personnes au 31.12.2030 et 10,7 millions à la fin de l'année 2045. Le rapport de dépendance des personnes âgées est en 2045 pour ce scénario de 45,7 personnes en âge d'être à la retraite pour 100 personnes en âge de travailler. Au cours des vingt prochaines années, l'effectif de la population et la structure par âge sont également proches des valeurs correspondantes du scénario de référence de l'OFS (cf. graphique G35).

7.4 L'évolution démographique future en Europe et dans le Monde

Les projections démographiques d'Eurostat, évoquées auparavant, permettent de comparer les évolutions démographiques futures de différents pays de l'Union européenne avec celle de la Suisse. Selon le scénario principal d'Eurostat, la population de l'Union européenne à 28 augmente de 509,2 millions fin 2015 à 525,2 millions en 2045.

Les pays de l'UE ayant les accroissements démographiques les plus importants entre 2015 et 2045 sont dans l'ordre le Luxembourg, la Belgique, la Suède, le Royaume Uni, Chypre, l'Autriche, le Danemark, la Finlande et la France alors que la Lituanie, la Lettonie, la Bulgarie, la Grèce, l'Estonie et le Portugal ont les décroissances les plus importantes. Il faut noter que selon ce scénario la Suisse à une croissance comparable à celle de

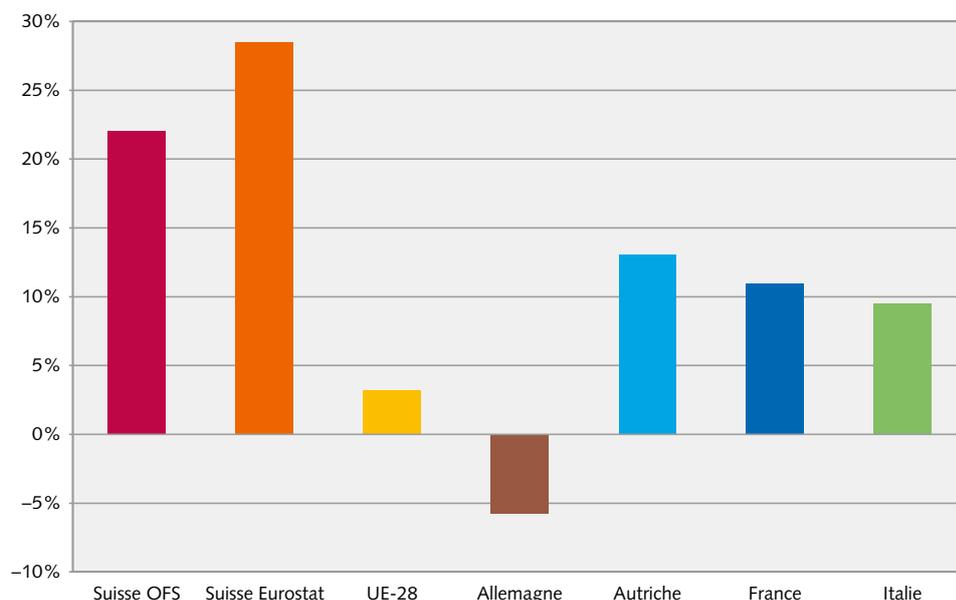
la Belgique. En ce qui concerne les pays voisins de la Suisse, la population de l'Allemagne diminue de 6% en passant de 80,7 millions en 2015 à 76,1 millions en 2045, celle de la France augmente d'un peu moins de 66,5 millions à 73,8 millions (+11%), celle de l'Italie passe de 61,2 millions à 67,0 millions (+9%), et celle de l'Autriche augmente de 8,6 millions à 9,7 millions (+13%) (cf. graphique G36).

Le vieillissement démographique est un peu plus prononcé dans l'Union européenne qu'en Suisse. On compte en effet selon le scénario principal d'Eurostat 53,0 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans dans l'UE en 2045 contre 45,7 en Suisse. Le rapport de dépendance des personnes âgées chez nos voisins pour l'année 2045 est en Allemagne de 61,3, en Italie de 57,2, en Autriche de 49,3 et en France de 49,0.

Il est également intéressant de comparer l'évolution de la population mondiale avec l'évolution de celle de la Suisse. Selon la dernière révision des projections démographiques de l'ONU (variante medium), la population mondiale passe de 7,3 milliards en 2015 à 9,3 milliards en 2045 (+27%) (cf. graphiques G37). Le continent connaissant l'accroissement démographique le plus important au cours de cette période est l'Afrique. Sa population augmente de 88% en passant de 1,2 milliard à près de 2,2 milliards en 2045. Les croissances relatives sont beaucoup moins fortes pour les autres continents. En Asie, elle est de 17% (4,4 milliards en 2015 à

Accroissement démographique de 2015 à 2045 de l'UE et des pays voisins de la Suisse selon le scénario principal d'Eurostat

G 36



Source: OFS – SCENARIO; Eurostat

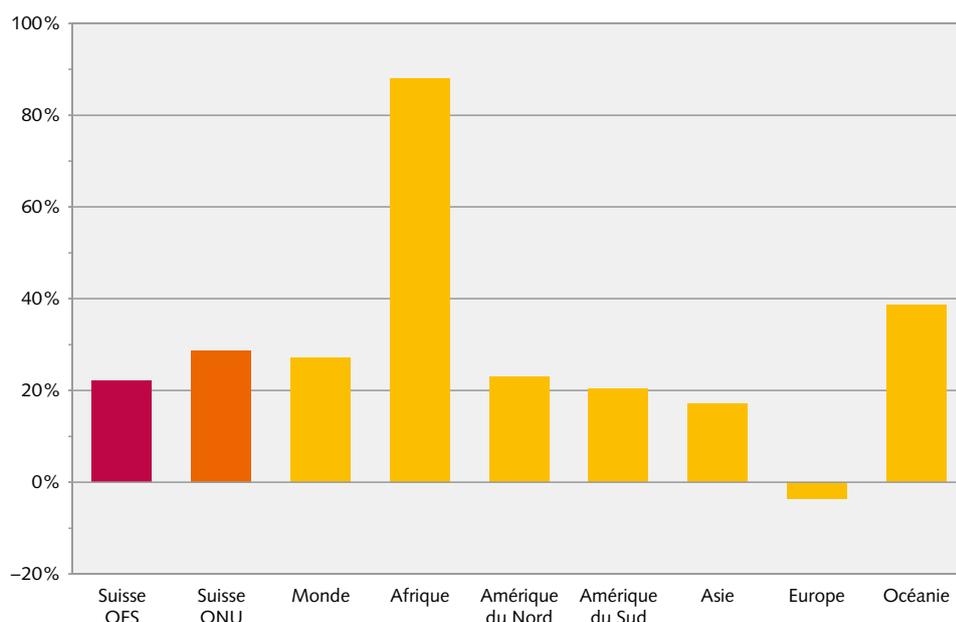
© OFS, Neuchâtel 2015

5,1 milliards en 2045). En Amérique du Nord (Caraïbes et Amérique centrale y compris), l'accroissement est de 23% (de 576 à 708 millions). En Amérique du Sud, il est de 20% (de 415 à 499 millions). En Océanie, il est de 39% (de 39 à 55 millions). Enfin, en Europe, la population diminue en passant de 743 millions en 2015 à 717 millions de personnes en 2045 (-4%). En 2045,

dans le Monde entier, le rapport de dépendance des personnes âgées se monte à 25,8 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans. Le continent avec la population la plus âgée est l'Europe. Ce rapport est de 48,1 sur ce continent. Il se monte à 35,3 en Amérique du Nord, à 31,3 en Océanie, à 30,7 en Amérique du Sud, à 27,1 en Asie et à seulement 10,1 en Afrique.

Accroissement démographique de 2015 à 2045 du Monde et des continents selon la variante medium de l'ONU

G 37



Source: OFS – SCENARIO; ONU

© OFS, Neuchâtel 2015

8 Evolution du niveau de formation de la population

Le niveau de formation est l'indicateur le plus courant pour quantifier le stock de capital humain d'un pays. Son évolution est particulièrement importante dans un monde en rapide mutation dans lequel la connaissance joue un rôle clé sur le plan de la compétitivité internationale et dans une société ayant un besoin accru de personnel qualifié. Au niveau individuel, le niveau de formation détermine pour une bonne part les perspectives d'emploi et le fait de ne pas posséder de diplôme du post-obligatoire augmente sensiblement les risques d'avoir des difficultés sur le marché de l'emploi.

Les scénarios pour l'évolution future du niveau de formation tiennent compte de manière la plus complète possible aussi bien des processus internes relatifs à la formation en Suisse qu'aux «flux» de capital humain liés aux migrations. Ils incorporent aussi bien des effets liés à la structure de la migration (asymétrie en termes de niveau de formation entre immigrés et émigrés) que prennent en compte le fait que la probabilité de naturalisation varie avec le niveau de formation. Ils permettent alors aussi de présenter des résultats sur l'évolution future du niveau de formation de la population de nationalité étrangère de Suisse.

8.1 Evolution du niveau de formation de la population de la Suisse dans son ensemble

Quel que soit le scénario retenu, le niveau de formation de la population de la Suisse devrait évoluer considérablement ces prochaines années. Dans le scénario «référence», la proportion de diplômés du tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles) dans la population de 25 à 64 ans passerait de 40% en 2014 à 53% en 2030 (57% selon le scénario «haut» et 48% pour le scénario «bas»), puis pourrait se situer vers 56–57% dès 2040. Ainsi, dès 2019, il y aurait plus de diplômés du degré tertiaire que du secondaire II. Cette hausse significative de la proportion de tertiaires n'a rien de vraiment étonnant quand l'on sait que le taux d'obtention d'un

diplôme dans l'enseignement tertiaire est très proche de 50% depuis plusieurs années, ce qui signifie qu'un niveau de 50% environ serait atteint sur le long terme sans aucune progression de la fréquentation du degré tertiaire. Dans le scénario «haut», la limite des 50% de tertiaires dans la population serait franchie 4 ans plus tôt que dans le scénario «moyen», soit en 2023. La proportion de tertiaires dépasserait les 60% vers 2035, puis se situerait à un niveau entre 63 et 65% dès 2040. Dans le scénario «bas» la proportion de tertiaires augmenterait nettement plus faiblement, mais attendrait néanmoins un maximum de 50% vers 2035 avant de reculer légèrement. Les différences hommes-femmes devraient se résorber fortement. D'une différence de 11% en 2014 entre homme et femmes dans la proportion de diplômés du tertiaire – une différence liée à la participation moindre des femmes au système de formation dans le passé – la différence devrait être inférieure à 5 points dès 2030 puis complètement se résorber.

Selon le scénario «référence», le groupe qui présentera la plus grande évolution est celui des diplômés des hautes écoles, avec une proportion de diplômés qui devrait passer parmi les 25–64 ans de 26% en 2014 à 39% en 2030. Cela signifie qu'à cette date il y aura 1,8 million de diplômés des hautes écoles en Suisse dans cette tranche d'âges (soit 640'000 de plus qu'actuellement). Cette hausse apparaît encore plus significative quand on la compare avec la hausse de 390'000 personnes de l'ensemble de la population suisse du même âge sur cette période. L'acquisition de diplômés par la migration contribuerait pour 40% à la hausse du nombre de diplômés des hautes écoles (voir aussi ci-dessous. Si l'on considère l'ensemble du tertiaire, la contribution de la migration est de 30%).

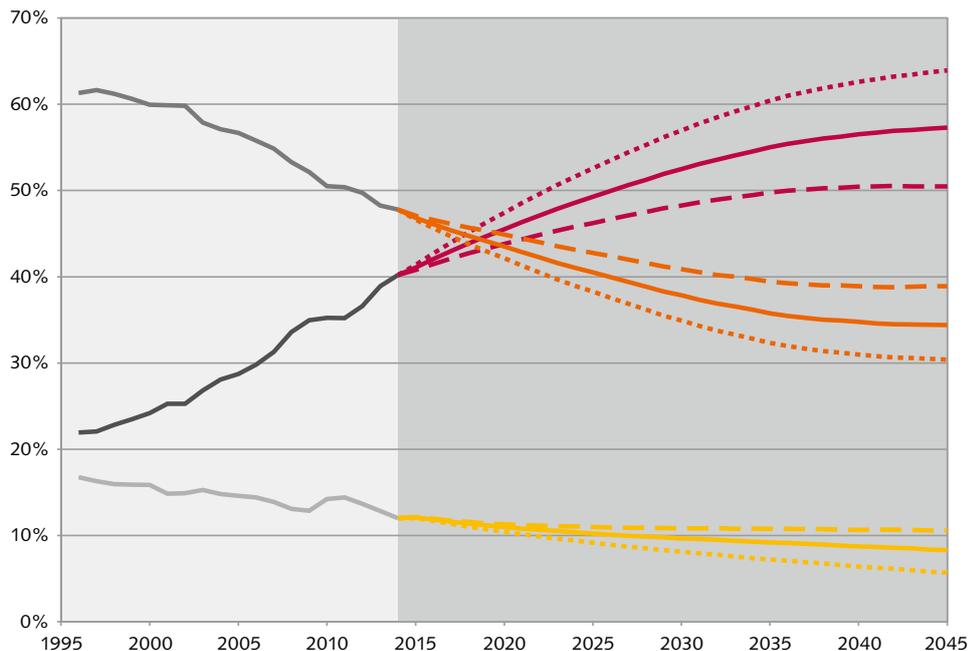
En raison du remplacement progressif de générations ayant généralement pour bon nombre quitté le système scolaire assez tôt par des générations fréquentant en très grande partie des études post-obligatoires, la proportion de personnes de 25 à 64 ans sans formation post-obligatoire achevée se réduirait sur quasiment toute la période prévisionnelle et cela quel que soit le scénario. Elle

passerait de 12% en 2014 à une valeur inférieure à 10% dès 2027 pour le scénario «référence». Dans le scénario «haut» le passage en dessous des 10% s'effectuerait vers 2022, tandis que dans le scénario «bas» la proportion de personnes sans formation post-obligatoire ne se réduirait que de 1 point de pourcent puis cesserait

d'évoluer dès 2025 (niveau de 11% environ dès cette date). L'amplitude légèrement plus faible de cette baisse que celle estimée dans des scénarios précédents est liée à une meilleure prise en compte de la structure des flux migratoires (voir ci-dessous).

Niveau de formation de la population de la Suisse de 25 à 64 ans: évolution générale

G 38



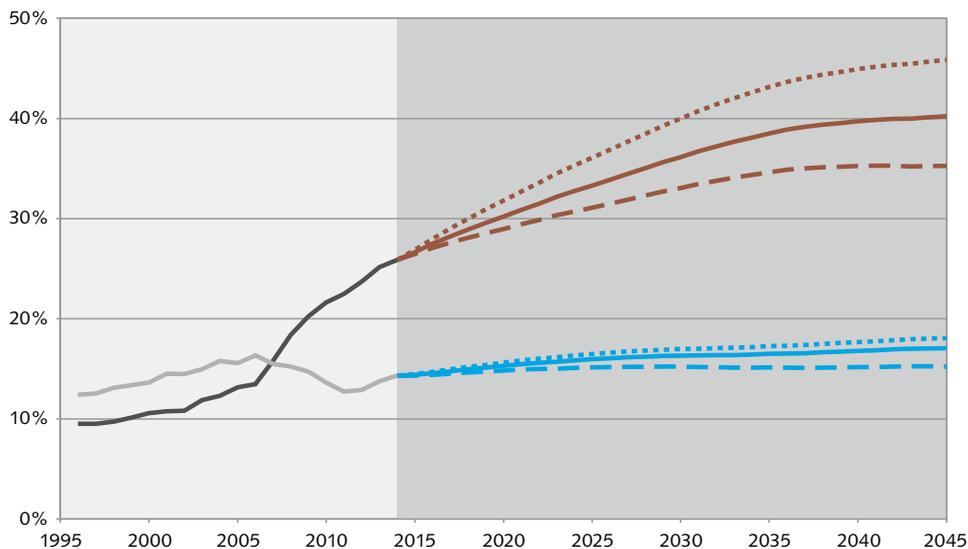
- Sans formation post-obligatoire
- Scénario «référence»
- ... Scénario «haut»
- Scénario «bas»
- Degré secondaire II
- Scénario «référence»
- ... Scénario «haut»
- Scénario «bas»
- Tertiaire – total
- Scénario «référence»
- ... Scénario «haut»
- Scénario «bas»

Source: OFS – SCENARIO & Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2015

Niveau de formation de la population de la Suisse de 25 à 64 ans: évolution du degré tertiaire

G 39



- Hautes écoles
- Scénario «référence»
- ... Scénario «haut»
- Scénario «bas»
- Formation professionnelle supérieure
- Scénario «référence»
- ... Scénario «haut»
- Scénario «bas»

Source: OFS – SCENARIO & Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2015

8.2 Evolution du niveau de formation de la population de nationalité étrangère

L'évolution du niveau de formation de la population étrangère est complexe à anticiper car un grand nombre d'effets entrent en ligne de compte: intégration des étrangers et réussite dans les études de la population étrangère formée en Suisse, «flux» de capital humain lié au marché du travail ou lié à des retours au pays d'origine vers l'âge de la retraite, changement de la structure de la population étrangère et impact de ces changements sur les générations futures. En raison de l'importation de capital humain, la proportion de diplômés du tertiaire dans la population étrangère a augmenté très fortement ces dernières années et atteignait 39% en 2014, soit une valeur très similaire à celle des Suisses (41%). Des études ont montré cependant que les flux migratoires avaient une composante asymétrique liée à la plus grande durée de séjour pour les personnes peu qualifiées que pour les autres et que cela se traduisait par une émigration plus qualifiée que l'immigration. Cet effet est intégré dans les scénarios OFS. De la même manière, nous intégrons aussi les probabilités variables de se naturaliser en fonction du niveau de formation et de l'âge.

En raison de la contribution très importante de la migration dans le niveau de formation de la population de nationalité étrangère, les scénarios contiennent une incertitude supplémentaire, dans le sens que le volume de la migration influe directement sur le niveau de formation de cette population.

Selon le scénario «référence», la proportion de tertiaires dans la population de nationalité étrangère devrait atteindre 45% en 2030 (53% selon le scénario «haut», tandis qu'il resterait au niveau actuel selon le scénario «bas» (39% en 2030). Dans le scénario «référence», en raison de l'hypothèse d'une baisse du solde migratoire dès 2030, le niveau de formation de la population de nationalité étrangère pourrait ensuite ne plus croître et même régresser légèrement dès 2040.

La différence principale avec les personnes de nationalité suisse concernerait la proportion de personnes sans formation post-obligatoire achevée, une proportion qui, dans la population de nationalité étrangère des 25–64 ans, était de 25% en 2014 (contre 7% pour ceux de nationalité suisse). Le remplacement progressif de générations étant sorties de manière précoce du système de formation par des jeunes plus formés devrait tirer à la baisse cette proportion. Cette baisse sera cependant

limitée par deux effets: par le fait que quelque 20%¹ de la population étrangère formée (au moins en partie) en Suisse (contre environ 3%² pour la population de nationalité suisse) n'obtient pas de diplôme post-obligatoire; par la structure actuelle de la migration, avec une proportion de personnes sans formation qui est estimée être d'environ 4 points plus grande parmi les immigrants que parmi les émigrants, ce qui a pour conséquence qu'environ 18% du solde migratoire est constitué de personnes sans formation post-obligatoire; et enfin par l'effet de la naturalisation, les étrangers les plus formés se naturalisant plus fréquemment que les autres.

Selon le scénario «référence», la proportion de personnes de nationalité étrangère sans formation post-obligatoire ne devrait alors reculer que de 6 points jusqu'en 2030 (19% à cette date) (15% et 22% respectivement pour les scénarios «haut» et «bas»). Cela signifie donc que d'importantes différences entre population de nationalité étrangère et suisse devraient subsister.

8.3 Solde migratoire de diplômés du tertiaire et nombre de nouveaux diplômés

Ces dernières années ont été marquées en Suisse par un «brain-gain» important lié au solde migratoire – le solde migratoire a dépassé systématiquement les 60'000 personnes depuis 2008 – et au fait que les immigrants avaient le plus souvent un niveau de formation élevé (60% de diplômés du tertiaire dans les 25–64 ans). Le graphique ci-dessous se concentre sur l'ensemble du degré tertiaire, c'est-à-dire les hautes écoles et la formation professionnelle supérieure. Pour la période 2005–2013, on constate que malgré les évolutions importantes dans les hautes écoles suisses, l'acquisition «nette» de diplômés venant avec un diplôme du degré tertiaire obtenu à l'étranger a atteint 35% en moyenne du nombre total, c'est-à-dire solde migratoire + nouveaux diplômés des hautes écoles suisses et de la formation professionnelle supérieure suisse, de nouveaux diplômés du degré tertiaire en Suisse (48% si l'on se restreint aux seules hautes écoles en Suisse ou à l'étranger). Nous considérons ci-dessous la période allant jusqu'en 2023 car c'est l'horizon sur lequel des scénarios pour le nombre de diplômés des hautes écoles sont disponibles³. On constate la chose suivante: selon le scénario

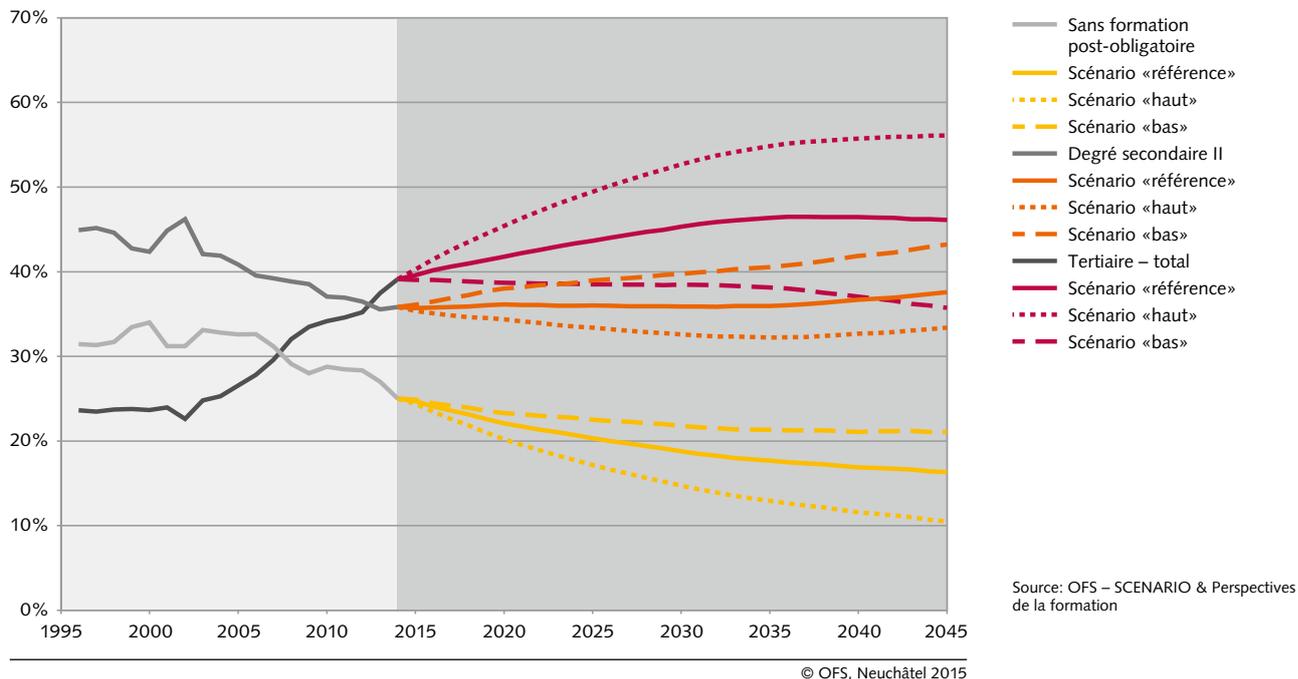
¹ Estimations basées sur l'ESPA (voir aussi Hypothèses et incertitudes).

² Et qui ne s'est pas naturalisée.

³ Nous nous référons au nombre futur de nouveaux diplômés des hautes écoles suisses (scénario «référence» pour les hautes écoles 2014–2023) et supposons, en l'absence de prévisions existantes, une contribution approximative constante de 25'000 de la formation professionnelle supérieure.

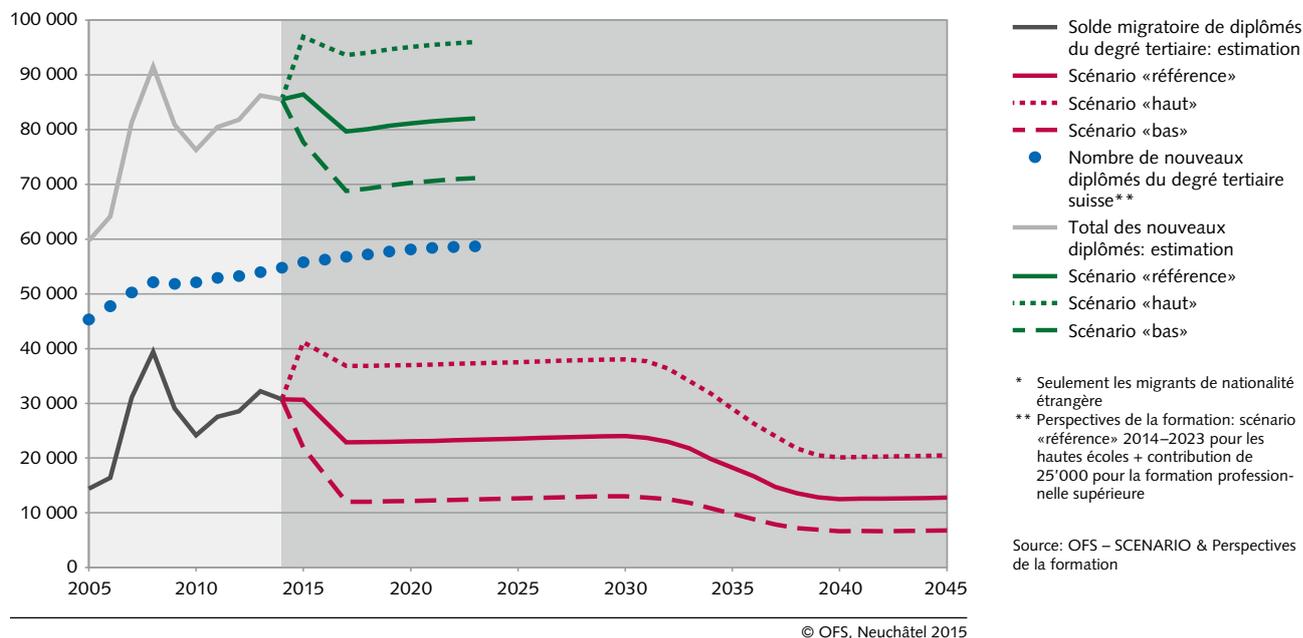
Niveau de formation de la population de nationalité étrangère de 25 à 64 ans: évolution générale

G 40



Solde migratoire de diplômés du degré tertiaire* et nombre de nouveaux diplômés du degré tertiaire suisse

G 41



«référence», le solde migratoire de diplômés du tertiaire tomberait rapidement à un niveau de 23'000–24'000 (contre encore 32'000 en 2013). Malgré la hausse attendue du nombre de nouveaux diplômés des hautes écoles suisses, le nombre total de nouveaux diplômés en Suisse passerait de 86'000 en 2013 à un niveau de 80'000–81'000 sur la période 2016–2023. Il passerait cependant à

95'000–96'000 dès 2016 selon le scénario «haut» avec une contribution de la migration à une hauteur similaire à celles constatées des dernières années (soit environ 40% du nombre total de nouveaux diplômés). Selon le scénario «bas», il pourrait reculer à 70'000 et la contribution de la migration deviendrait mineure (17% du total du nombre de nouveaux diplômés dès 2017).

8.4 Modélisation

La modélisation utilisée est la même que dans des scénarios précédents (voir scénarios 2009–2018 pour le niveau de formation et scénarios 2013–2022 pour le système de formation), à savoir:

- Une modélisation de type «multi-états» intégrant pour chaque âge, sexe et nationalité (CH, Etrangers) des probabilités de transition vers un degré supérieur de formation et une prise en compte complète de l'immigration, de l'émigration et des naturalisations. Cette modélisation est étroitement couplée avec les scénarios démographiques et est complètement cohérente avec ces derniers.
- Des taux de transition basés directement sur l'enquête suisse sur la population active (ESPA), de manière à éviter des couplages inter-sources toujours délicats entre le nombre de nouveaux diplômés («flux») et le niveau de formation («stock»).
- Une prise en compte de 4 niveaux de formation: sans formation post-obligatoire, degré secondaire II; le degré tertiaire distinguant la formation professionnelle supérieure des hautes écoles. Cette subdivision du tertiaire permet de se concentrer en particulier sur les résultats pour les hautes écoles, un domaine pour lesquelles l'ESPA et le système d'information universitaire suisse (SIUS) présentent des résultats très proches⁴.

Deux nouveaux effets sont introduits par rapport aux scénarios 2010–2060:

- Nous supposons tout comme dans les scénarios 2013–2022 que la migration est liée à une grande mobilité sur le marché du travail et donc que le niveau de formation des émigrants est bien plus proche de celui des immigrants, que de celui de l'ensemble de la population de nationalité étrangère. Nous considérons toutefois que le niveau de formation des émigrants différera légèrement de celui des immigrants, avec notamment un niveau de formation plus élevé pour les émigrants que pour les immigrants. Cet effet est lié à une plus longue durée de séjour des personnes ayant les niveaux de formations les plus bas.

- Nous considérons que la naturalisation dépend du niveau de formation avec une tendance à plus se naturaliser si le niveau de formation est plus élevé. La détermination des probabilités par âge est effectuée ici sur la base de l'ESPA et de cohortes fictives avec des probabilités qui sont cohérentes avec la modélisation ci-dessus⁵.

8.5 Fixation des paramètres de base

Étant donné la modélisation complexe mise en place et le fait que la source de données est une enquête par échantillon, des incertitudes existent sur la fixation des différents paramètres en particulier pour des sous-populations. Nous déterminons les taux de transition, vers des niveaux de formation supérieurs, ainsi que le niveau de formation des immigrants à partir de l'ESPA trimestrielle entre 2010 et 2013, puis utilisons une procédure de calibration. La procédure est la suivante:

- Nous utilisons l'enquête suisse sur la population active de 2003 comme base pour les projections servant à la calibration.
- Nous comparons la performance du modèle avec les enquêtes de l'ESPA jusqu'en 2013 et calibrons au besoin les paramètres du modèle sur cette base. Cette procédure de calibration est spécialement importante pour la population de nationalité étrangère, pour laquelle l'échantillon est limité pour laquelle les effets liés à la migration ou à la naturalisation jouent un rôle sensible.

Les résultats de la procédure de calibration sont les suivants:

- Il est possible de reproduire avec une très bonne précision la distribution par âge du niveau de formation 2013 sur la base de l'ESPA 2003, quel que soit le sexe, le niveau de formation ou la nationalité suisse ou étrangère.
- La calibration entraîne un ajustement souvent mineur des taux de transitions détaillés par âge.
- La calibration confirme que l'asymétrie en termes de formation entre immigrants et émigrants améliore l'ajustement du modèle pour les personnes de nationalité étrangère.

⁴ Voir Babel (2012): Forecasting the development of the educational level in Switzerland, in CEDEFOP: Building on skills forecasts – Comparing methods and applications, Conference proceedings, Luxembourg, Research Paper, No 18

⁵ La modélisation «multi-états» adoptée ici impose par cohérence des limitations sur les calculs des probabilités de transition et notamment de ne pas prendre en compte la durée de séjour en Suisse dans la probabilité de se naturaliser par niveau de formation.

- La calibration montre aussi que l'introduction d'une probabilité différenciée de naturalisation par niveau de formation permet un meilleur ajustement du modèle pour la population de nationalité étrangère.
- La calibration montre que la structure de l'émigration semble se modifier vers 60 ans⁶, avec dès cette âge une émigration qui ne semble plus être liée au marché du travail, mais à un retour au pays d'origine. Cela implique donc une structure de l'émigration par niveau de formation qui reflète dès cette âge celle de la population étrangère du même âge et non pas celle de l'immigration.

8.6 Hypothèses

Afin d'encadrer l'évolution future du niveau de formation, nous retenons trois scénarios bien différenciés. On remarquera que si certaines évolutions dépendent cruciallement des hypothèses retenues, d'autres évolutions sont très robustes car liées pour bonne part au remplacement progressif de générations ayant généralement quitté précocement le système de formation par des générations fréquentant souvent des études post-obligatoires.

Tous les scénarios se basent principalement sur les paramètres ajustés via la procédure de calibration (cf. 8.5).

8.6.1 Le scénario «référence»

Le scénario «référence» suppose:

- Une légère hausse de transition vers un titre du degré secondaire II ou un titre du degré tertiaire pour les étrangers, ces hausses étant liées aux changements actuels dans la structure de la migration.
- Une stabilité de la probabilité d'obtenir un titre du degré secondaire II et une légère hausse de la probabilité d'obtenir un diplôme du degré tertiaire, cette dernière étant liée à la dynamique encore présente d'une fréquentation accrue du degré tertiaire.
- Pour les immigrants, il retient les valeurs moyennes constatées entre 2010 et 2012 pour la structure en termes de formation. En effet, l'ESPA ne montre depuis 2003 aucune évolution temporelle du niveau de formation des immigrants étant arrivés dans l'année en cours.

⁶ Les scénarios 2010–2060 faisaient une hypothèse très similaire, mais avec une limite fixée à 50 ans. La prise en compte des données depuis 2010 montre que la limite dans la structure de l'émigration semble être à un âge plus élevé.

Ce scénario est couplé avec le scénario démographique «référence» A-00-2010 en tant que scénario de base.

8.6.2 Le scénario «haut»

Le scénario «haut» suppose:

- Une transition toujours plus fréquente vers le degré tertiaire (hautes écoles ou formation professionnelle supérieure), cette hausse pouvant être causée aussi bien par une poursuite de l'«upgrading» de formations, qui passeraient du degré secondaire II vers le tertiaire, que par une propension croissante à poursuivre des études vers les hautes écoles ou vers la formation professionnelle supérieure.
- Une hypothèse haute sur les taux de transition vers des degrés de formations supérieures pour les étrangers, avec une diminution des écarts entre Suisses et étrangers dans la probabilité d'obtenir un diplôme du degré secondaire II ou du tertiaire.
- Il retient une hypothèse haute sur le niveau de formation des immigrants, en lien avec un marché du travail toujours plus demandeur en personnel hautement qualifié.

Ce scénario est couplé avec le scénario démographique «haut» B-00-2010 en tant que scénario de base.

8.6.3 Le scénario «bas»

Le scénario «bas» suppose:

- Un très léger recul pour les Suisses de la probabilité d'obtenir un titre du degré secondaire II ou un titre du degré tertiaire.
- Une stabilité de la probabilité d'obtenir un titre du degré secondaire II pour les étrangers et un net recul de la probabilité d'obtenir un diplôme du degré tertiaire.
- Il retient une hypothèse basse sur le niveau de formation des immigrants.

Ce scénario est couplé avec le scénario démographique C-00-2010 «bas» en tant que scénario de base.

Plusieurs hypothèses sont communes aux trois scénarios: la probabilité de se naturaliser en fonction du niveau de formation, ainsi que l'asymétrie entre immigrants et émigrants au niveau de la formation. Par ailleurs: aucune hypothèse différenciée n'est faite pour le degré tertiaire entre les hautes écoles et la formation professionnelle supérieure, de même qu'entre genres.

T 13 Hypothèses sur la formation de la population

Hypothèses	2013 (Modèle ajusté)	2045		
		Références	Hautes	Basses
Système de formation		<i>Valeurs asymptotiques des taux</i>		
Degré secondaire II (Suisse et étrangers)	92%	94%	98%	91%
Taux de diplômés du degré secondaire II (Suisse)**	97%	97%	99%	95%
Taux de diplômés du degré secondaire II (étrangers)**	77%	85%	93%	77%
Degré tertiaire (Suisse et étrangers)	57%	62%	70%	54%
Taux de diplômés du degré tertiaire (Suisse)**	66%	71%	78%	64%
Taux de diplômés du degré tertiaire (étrangers)**	30%	34%	44%	24%
Migration				
Proportion de diplômés du degré tertiaire dans les immigrants*	60%	60%	70%	50%
Proportion d'immigrants sans formation post-obligatoire*	13%	13%	8%	18%
Proportion de diplômés du degré tertiaire dans les émigrants*	66%	66%	75%	57%
Proportion d'émigrants sans formation post-obligatoire*	8%	8%	5%	11%

* Population des 25–64 ans

** Hors naturalisations / migrations

Les valeurs ci-dessus pour le système de formation sont des valeurs «asymptotiques» qui montrent quelle valeur serait atteinte à long terme sur la base des taux de transitions détaillés actuellement observés mesurés à partir de l'ESPA. Elles ne reflètent donc pas les taux de diplômés actuellement observés sur la base des statistiques de la formation.

Sources: OFS – SCENARIO, Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2015

Le tableau T 13 résume l'ensemble des hypothèses retenues. Les valeurs pour le système de formation sont des valeurs «asymptotiques» qui montrent quelle valeur serait atteinte à long terme sur la base des taux de transitions détaillés actuellement observés mesurés à partir de l'ESPA. Elles ne reflètent donc pas les taux de diplômés actuellement observés sur la base des statistiques de la formation.

8.7 Comparaisons avec les scénarios précédents

Le tableau T 14 montre la qualité ex-post des scénarios pour le niveau de formation. Du fait que la base de projection est un échantillon, des écarts significatifs sont présents dès la première année de projection. On constate cependant que l'écart reste stable avec le temps ce qui

montre que le modèle capte les bonnes dynamiques d'évolution aussi bien pour l'ensemble de la population de la Suisse que pour la population de nationalité étrangère.

Par rapport aux scénarios 2013–2022, la proportion de diplômés du degré tertiaire est révisée à la hausse de 1,8 point à l'horizon 2022 (pour une hausse générale de 9 points entre 2012 et 2022). Des comparaisons ont été faites pour toutes les projections effectuées depuis les scénarios 2009–2018. Par exemple, pour la proportion de diplômés du degré tertiaire parmi les personnes de nationalité étrangère, la population pour laquelle la projection dépend de nombreux effets et est la plus difficile. Tous les scénarios «référence» montrent une nette évolution de la proportion de de tertiaires dans cette population, avec une révision à la hausse de 1,7 point en 2022 dans les scénarios 2015–2045 par rapport aux scénarios 2013–2022.

T 14 Erreur moyenne absolue (MAE: «mean absolute error»)

Scénario «référence» («neutre» avant 2010)	Nombre d'années depuis les dernières données disponibles					
	1	2	3	4	5	6
Proportion de diplômés du degré tertiaire dans la population de 25 à 64 ans						
Ensemble de la population	0,9 ^{PP}	1,5 ^{PP}	1,9 ^{PP}	1,1 ^{PP}	0,4 ^{PP}	0,0 ^{PP}
Population de nationalité étrangère	0,9 ^{PP}	1,6 ^{PP}	1,9 ^{PP}	1,5 ^{PP}	0,7 ^{PP}	0,8 ^{PP}
Nombre de points de comparaison	3	3	2	2	2	1

^{PP} Point de pourcent

Sources: OFS – SCENARIO, Perspectives de la formation

© OFS, Neuchâtel 2015

9 Les scénarios de la population active

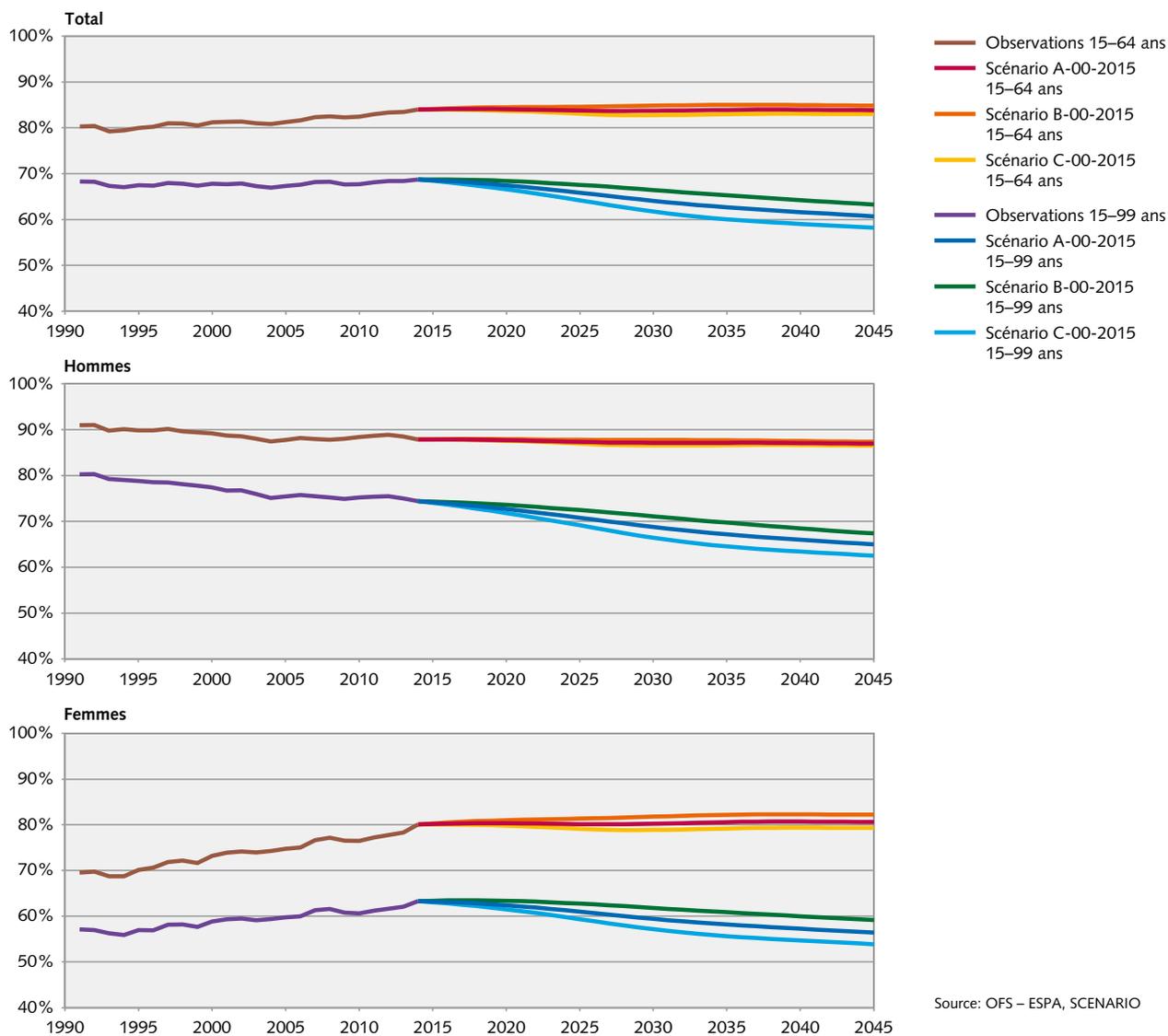
9.1 Evolution du taux d'activité

D'après le scénario de référence A-00-2015, le taux d'activité des personnes de 15 ans et plus diminuera de 8,0 points de pourcentage d'ici à 2045 pour atteindre

60,7%. Cette diminution est étroitement liée au vieillissement de la population. Il faut en effet compter sur une forte augmentation de la population ayant atteint l'âge de la retraite pour la période considérée. Par contre, le taux d'activité des 15 à 64 ans ne devrait pas varier

Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans et de 15 à 99 ans, par sexe, selon les 3 scénarios de base, 1991–2045

G 42



Source: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

considérablement quel que soit le scénario (2014: 84,0%; 2045: 83,9% selon A-00-2015, 84,9% selon B-00-2015 et 83,0% selon C-00-2015).

La participation des hommes (de 15 ans et plus) au marché du travail n'a cessé de baisser depuis le début des années 1990, une tendance qui va se poursuivre également pendant la période de la projection. Entre 2014 et 2045, le taux d'activité des hommes va passer de 74,4% à 65,0%. L'évolution est différente pour les femmes: leur taux d'activité a augmenté entre 1991 et 2014, mais va aussi diminuer d'ici à 2045 en raison du vieillissement de la population (-6,9 points à 56,4%), comme chez les hommes. L'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes va ainsi se réduire et passer de 11,1 points en 2014 à 8,6 points en 2045.

La participation des hommes de 15 à 64 ans au marché du travail va encore diminuer d'ici à 2045 (-0,9 point à 86,9%), alors que celle des femmes de la même classe d'âges devrait augmenter (+0,5 point à 80,6%).

Il faut s'attendre à des différences plus importantes entre le scénario de référence et les scénarios «haut» et «bas» pour le taux d'activité des 15 ans et plus que pour celui des 15 à 64 ans. Cela tient entre autres à

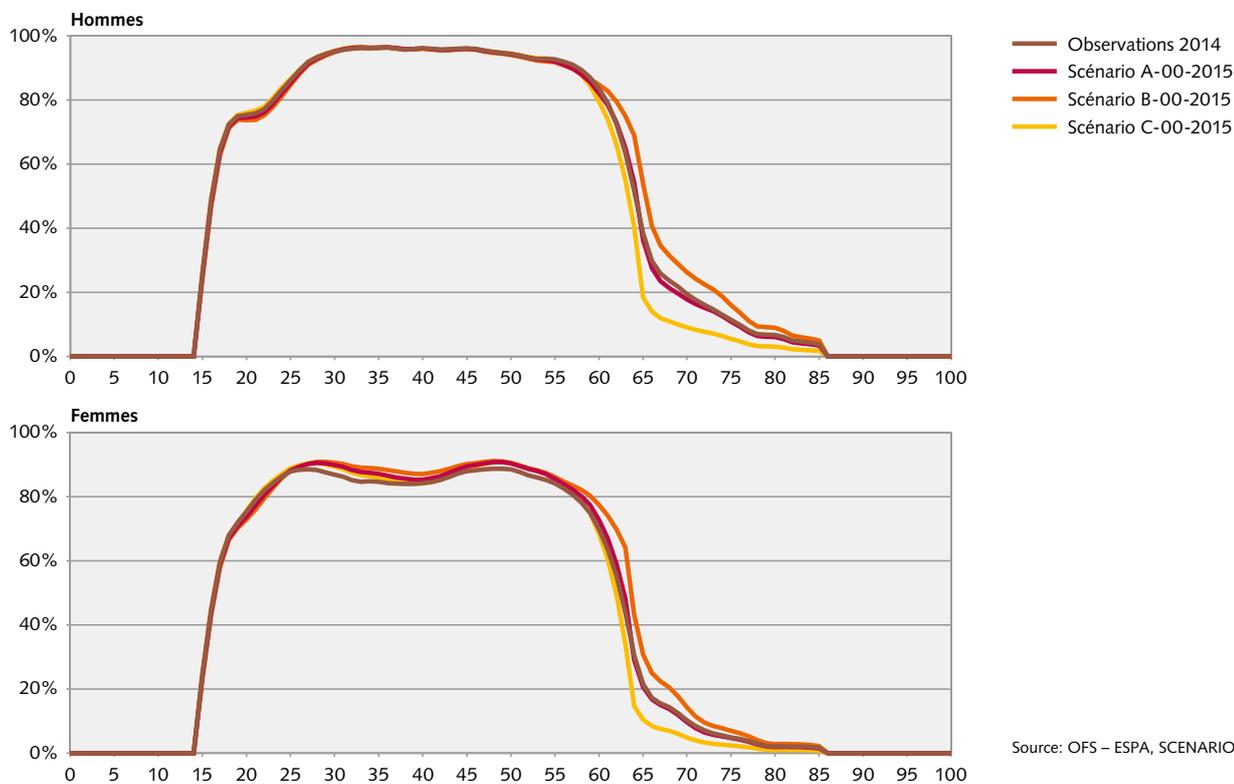
l'hypothèse portant sur l'activité professionnelle des personnes ayant atteint l'âge de la retraite, qui a un effet plus marqué sur le taux d'activité.

Le taux d'activité par âge met en évidence l'influence des hypothèses dans le domaine de la population active (formation, effet des enfants, retraite anticipée et activité professionnelle au-delà de l'âge de la retraite) dans certaines classes d'âges.

Chez les hommes, le taux d'activité ne devrait pas varier considérablement si l'on en croit le scénario de référence. La participation des hommes de moins de 30 ans au marché du travail va légèrement baisser. Une évolution qui s'explique par une participation accrue à la formation tertiaire se traduisant par l'allongement de la durée de formation. Quant au taux d'activité des hommes d'âge moyen, il est déjà élevé aujourd'hui et pourra difficilement progresser ces prochaines années.

Les projections annoncent également un recul de la participation des femmes de 15 à 24 ans au marché du travail en raison de l'allongement de la durée de formation. Dans la population d'âge moyen, le taux d'activité va par contre croître avec l'augmentation du niveau de formation et d'autres facteurs auront également un effet

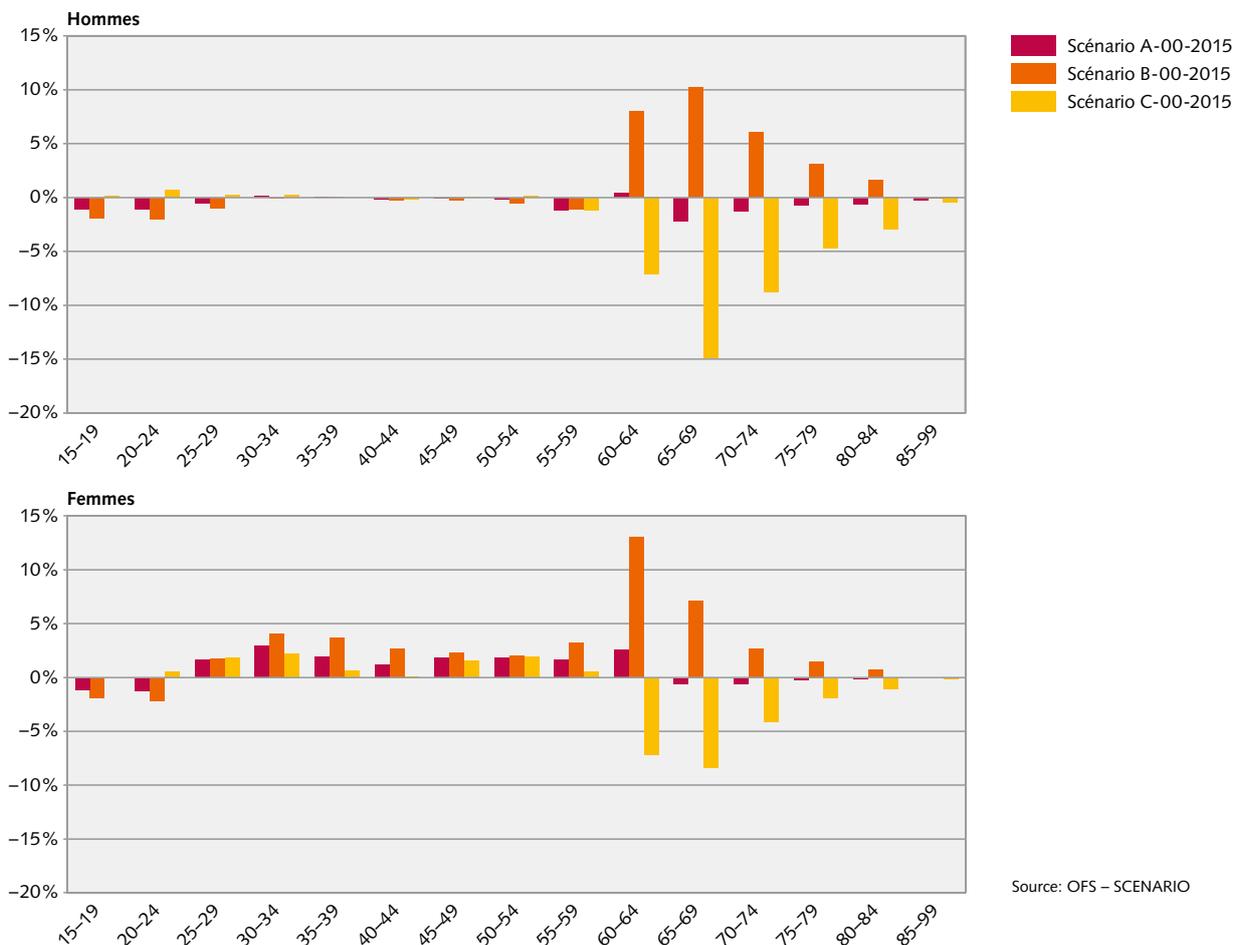
Taux d'activité par sexe et âge, selon les 3 scénarios de base, 2014 et 2045 G 43



Source: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Variation des taux d'activité par sexe et groupe d'âge, selon les 3 scénarios de base, en points de pourcentage, entre 2014 et 2045 G 44



© OFS, Neuchâtel 2015

positif sur la participation au marché du travail, tels que les mesures destinées à faciliter la conciliation travail-famille, l'intérêt pour la carrière professionnelle ou la nécessité de contribuer au revenu du ménage.

Par rapport au scénario de référence, les scénarios «haut» et «bas» se différencient principalement au niveau de l'activité professionnelle des personnes de 55 ans et plus (effet affaibli ou renforcé des retraites anticipées et de l'activité professionnelle au-delà de l'âge de la retraite).

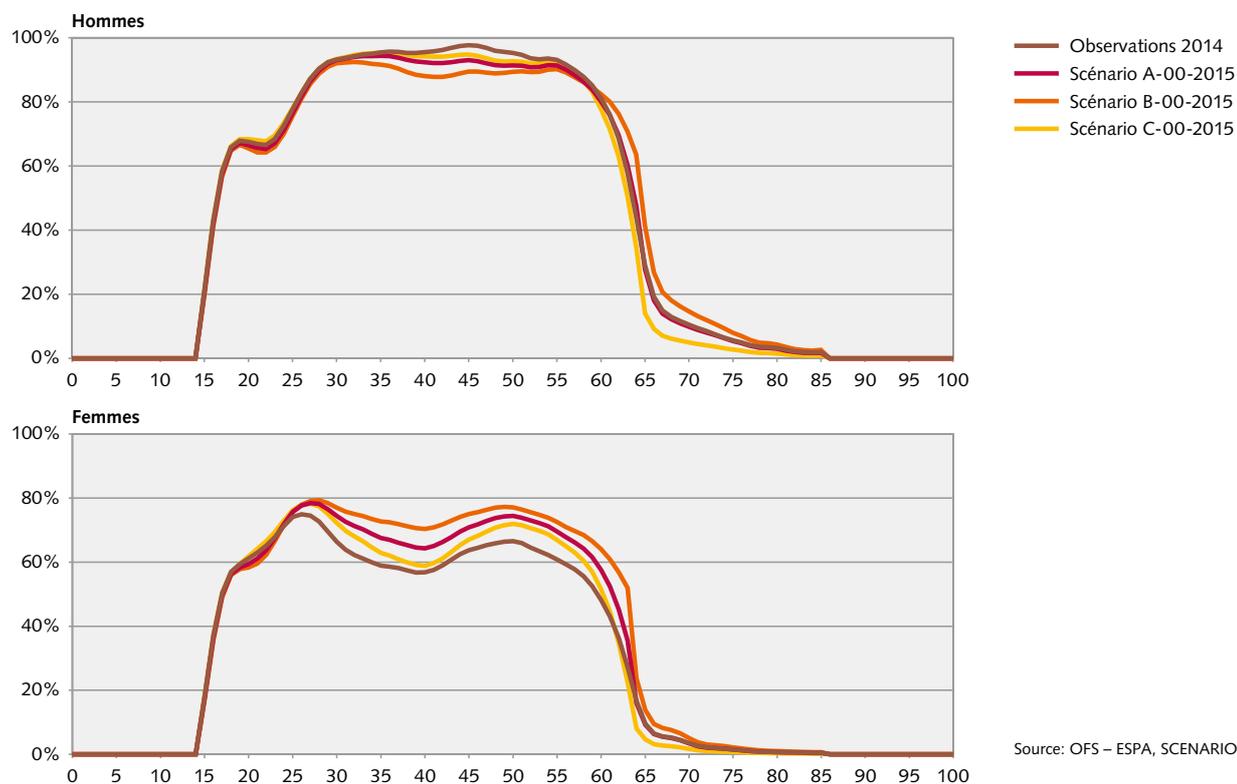
9.2 Evolution du taux d'activité en équivalents plein temps

Les taux d'activité en équivalents plein temps (EPT) reflètent le taux d'occupation moyen des personnes actives. L'évolution de ces taux d'activité dépend principalement des changements dans le domaine de la conciliation travail-famille et concerne essentiellement la population d'âge moyen.

En 2014, la plupart des hommes d'âge moyen travaillaient à plein temps: le taux d'activité en EPT de ceux de 35 à 50 ans était supérieur à 95%. On s'attend à ce que le temps partiel gagne du terrain chez les hommes ces trente prochaines années. Cette évolution aura pour effet un recul des taux d'activité en EPT, en particulier chez les 40 à 50 ans.

Taux d'activité en équivalents plein temps (EPT) par sexe et âge, selon les 3 scénarios de base, 2014 et 2045

G 45



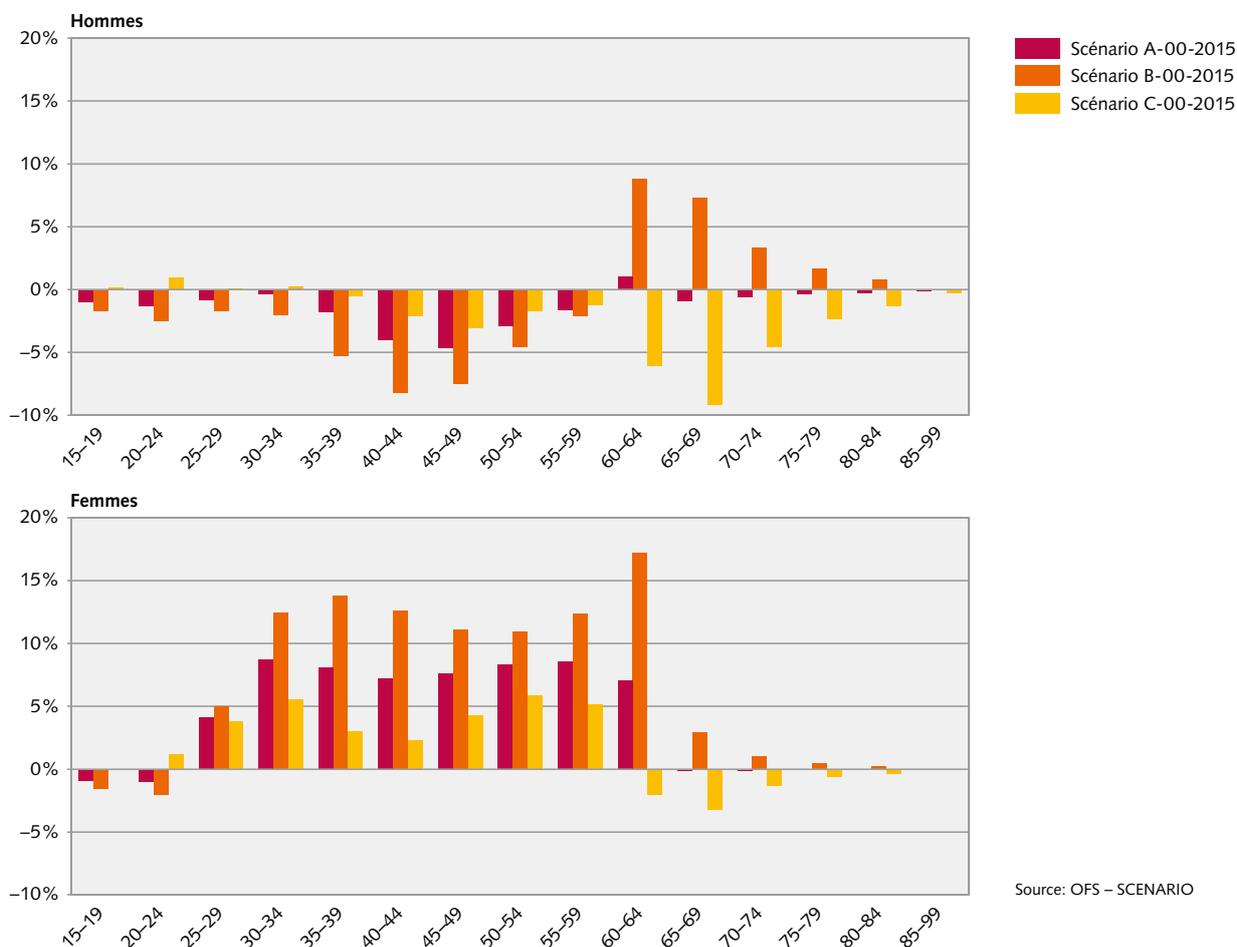
Source: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Environ 60% des femmes travaillaient à temps partiel en 2014. Les taux d'activité en EPT sont par conséquent beaucoup plus bas chez les femmes que chez les hommes, notamment aux âges auxquels la plupart se consacrent à leur famille. Compte tenu des hypothèses formulées par rapport à la conciliation travail et famille (réduction de l'effet des enfants), le taux d'activité en EPT des femmes devrait s'élever fortement d'ici à 2045 tout en restant toujours nettement inférieur à celui des hommes.

Variation des taux d'activité en équivalents plein temps (EPT) par sexe et groupe d'âge, selon les 3 scénarios de base, en points de pourcentage, entre 2014 et 2045

G 46



© OFS, Neuchâtel 2015

9.3 Evolution de la population active

L'évolution de la population active ne dépend pas que du taux d'activité; elle est aussi fortement influencée par l'évolution démographique. Selon le scénario de référence, la population active de 15 ans et plus va s'accroître continuellement pour atteindre 5,328 millions de personnes à fin 2045 (+10,5% par rapport à 2014). La hausse devrait être plus marquée chez les hommes (+11,7% à 2,865 millions) que chez les femmes (+9,1% à 2,463 millions), une différence liée au solde migratoire plus élevé des hommes. De la sorte, la part des femmes dans la population active va légèrement reculer, pour passer de 46,8% à 46,2%.

Si l'on considère la population active en équivalents plein temps, l'évolution selon le sexe est inversée: pendant la période sous revue, la population active féminine croîtra plus fortement que la population active masculine (+17,6% à 1,941 million contre +9,3% à 2,685 millions). Cette évolution s'explique par une tendance à l'élévation des taux d'occupation chez les femmes et à la progression du travail à temps partiel chez les hommes.

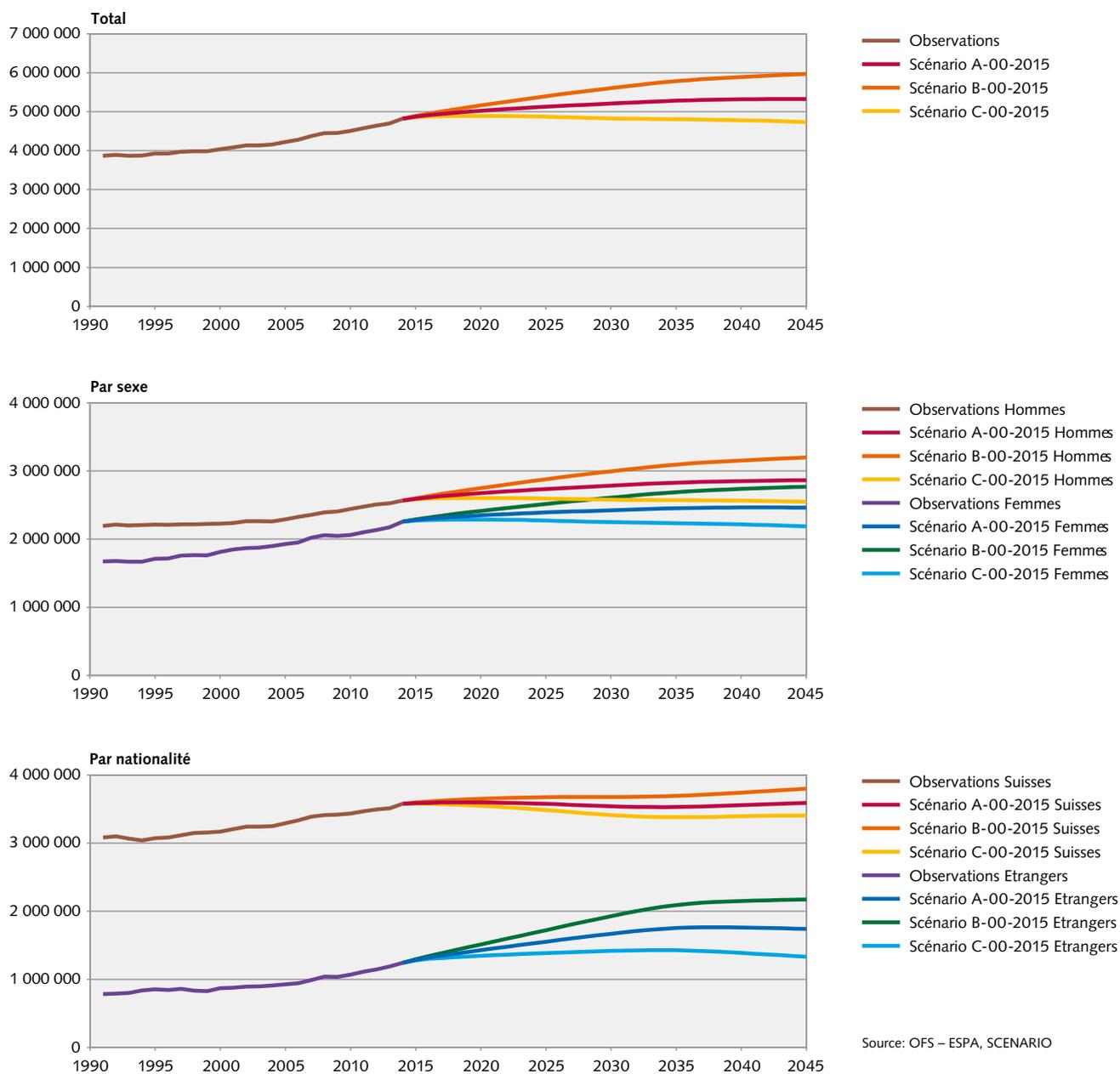
Si l'on considère la nationalité, un certain déséquilibre apparaît: si l'on prévoit une augmentation de 39,9% de la main d'oeuvre étrangère (à 1,740 million), la population active de nationalité suisse ne s'accroîtra pour sa part que de 0,3% (+10'000 à 3,588 millions). Ainsi, la part des étrangers dans la population active passera de 25,8% à 32,7%. L'âge moyen des personnes actives s'élèvera de 41,3 à 42,3 ans durant la période sous revue.

Le scénario «haut» B-00-2015 part également d'une hausse continue de la population active, laquelle doit augmenter de 23,8% d'ici à 2045, à 5,969 millions. Les tendances sont les mêmes que dans le scénario de référence si l'on considère la population active selon le sexe et la nationalité. Selon le scénario «bas» C-00-2015, le nombre des personnes actives va s'accroître de 1,4% d'ici à 2020 et se réduire ensuite jusqu'en 2045 pour atteindre 4,736 millions (-1,8% par rapport à 2014).

Selon les projections, la main-d'oeuvre suisse devrait diminuer de 4,8% et la population active de nationalité étrangère continuer d'augmenter. Cette évolution s'explique principalement par un solde migratoire positif chez les personnes de nationalité étrangère. Selon le scénario «haut», l'âge moyen des personnes actives se situera à 43,0 ans en 2045, contre 41,6 ans selon le scénario «bas».

Population active par sexe et nationalité, selon les 3 scénarios de base, 1991 à 2045

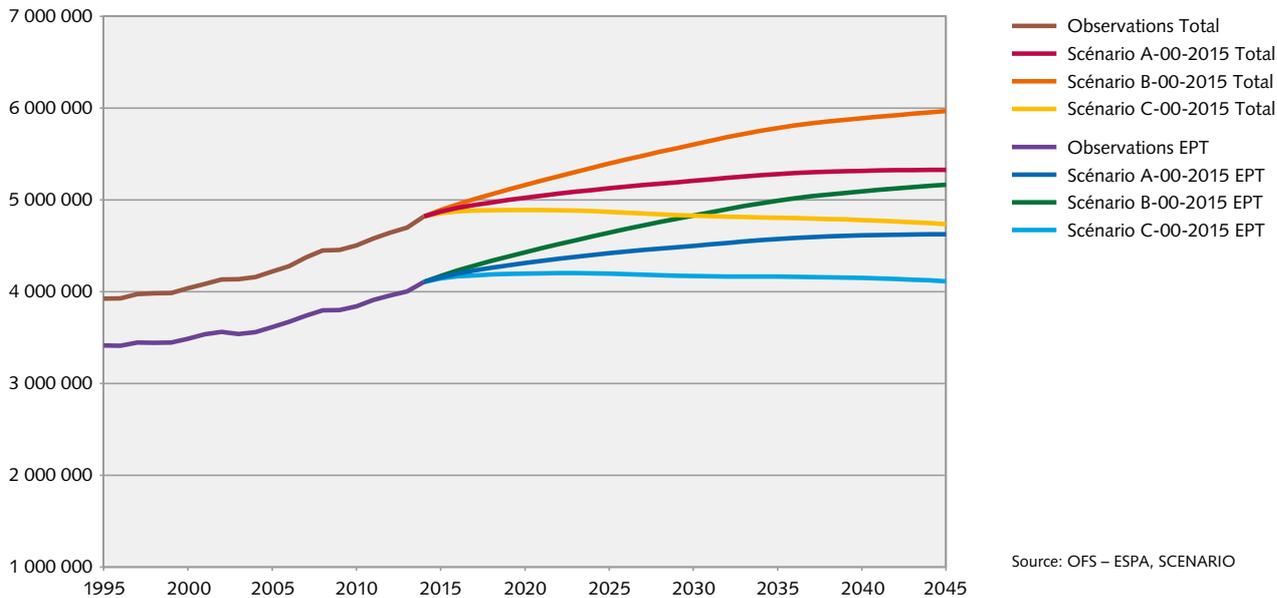
G 47



© OFS, Neuchâtel 2015

Population active totale et en équivalents plein temps (EPT) selon les 3 scénarios de base, 1995 à 2045

G 48

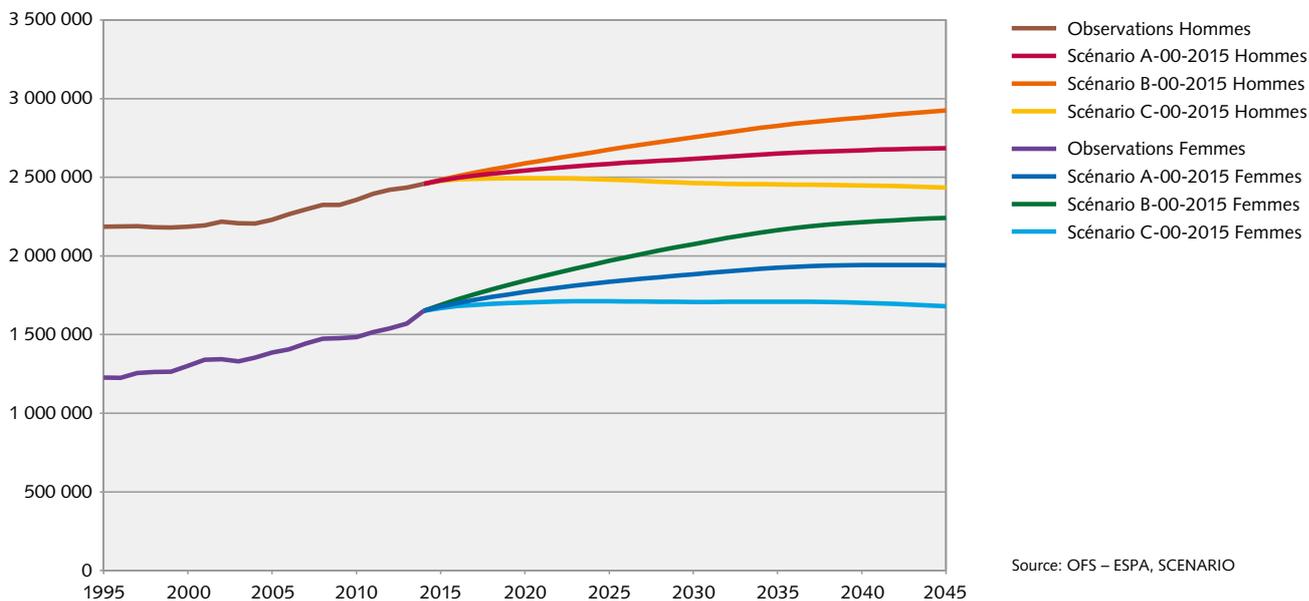


Source: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Population active en équivalents plein temps (EPT) selon le sexe et les 3 scénarios de base, 1995 à 2045

G 49



Source: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

9.4 Evolution du rapport entre les personnes âgées (de 65 ans et plus) et la population active

En 2014, pour 100 personnes actives de 20 à 64 ans, on comptait 33 personnes de 65 ans et plus. De 33 on passera à 56 personnes d'ici à 2045, soit un chiffre 1,7 fois

plus élevé. Cette forte hausse reflète le vieillissement de la population: l'augmentation de la population active ne suffit pas pour compenser l'évolution des personnes ayant atteint l'âge de la retraite. Les valeurs correspondantes sont de respectivement 53 et 59 personnes pour 100 personnes actives âgées de 20 à 64 ans selon les scénarios «haut» et «bas». Elles ne varient donc pas

considérablement d'un scénario à l'autre. Par contre, l'évolution d'ici à 2045 s'annonce très différente si l'on fait la distinction entre Suisses et étrangers. Comme bon nombre de personnes de nationalité étrangère rentrent dans leur pays d'origine lorsqu'elles atteignent l'âge de la retraite, le rapport est trois fois plus faible pour celles-ci que pour les Suisses (2014: 13 contre 41). Selon le scé-

nario de référence, cette valeur va cependant quasiment tripler chez les personnes de nationalité étrangère et atteindre 37 personnes d'ici à 2045 (Suisses: 66 personnes, le rapport est donc multiplié par 1,6). Chez les personnes de nationalité suisse, ce rapport va croître de quelque 2% par année d'ici à 2035 pour se stabiliser ensuite à une valeur comprise entre 64 et 66 personnes.

Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 actifs de 20 à 64 ans par nationalité selon les 3 scénarios de base, 1991 à 2045

G 50



Source: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

10 Hypothèses et méthode pour la population active

10.1 Hypothèses et méthode

10.1.1 Quelques mots sur la méthode de projection de la population active

La projection de la population active résulte de la combinaison de la projection démographique et d'une projection des taux d'activité.

Le modèle de projection des taux d'activité tient compte des éléments suivants:

- La part de personnes en formation, selon le type de formation, et la répartition de la population selon le plus haut niveau de formation achevé, ces éléments étant repris intégralement des scénarios de la formation.
- Le nombre moyen d'enfants, fourni par les projections démographiques, et l'influence de ceux-ci sur l'activité de leurs parents.
- La part de personnes invalides, maintenue constante sur la période de projection.

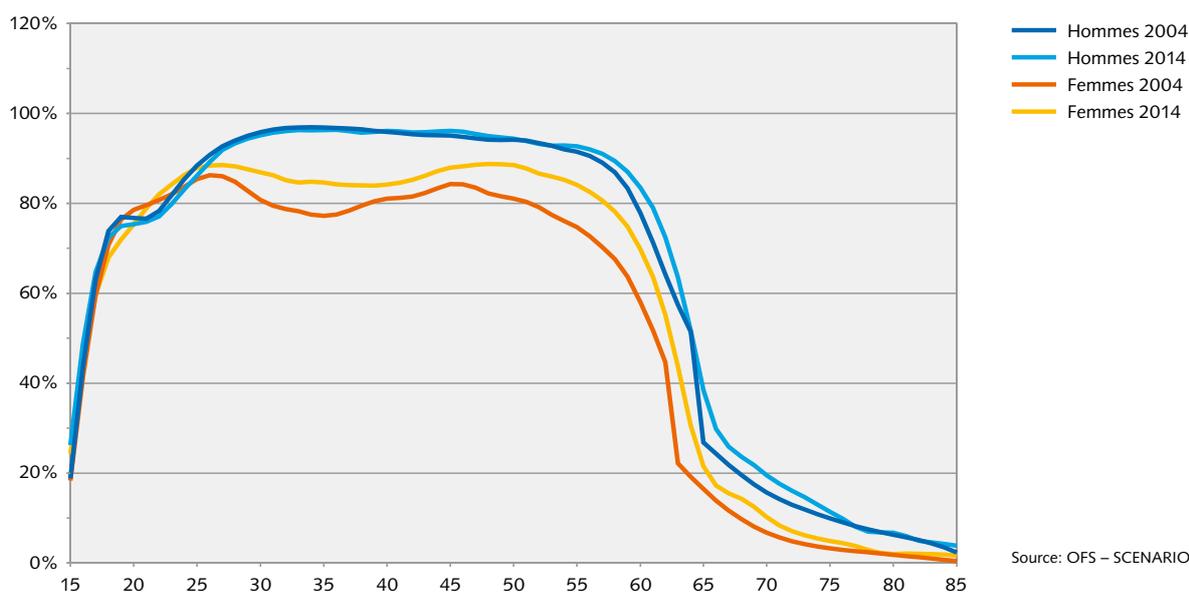
- La part de personnes en retraite anticipée et la part de personnes travaillant au-delà de l'âge légal de la retraite.

10.1.2 Taux d'activité et taux d'activité en EPT selon le sexe

Situation actuelle et évolution passée

Entre 2004 et 2014, le taux d'activité des hommes de 15–64 ans a augmenté de 0,8 point de pour cent. Cette augmentation a été modeste car la participation des hommes au marché du travail est élevée (avec comme corollaire un potentiel d'augmentation restreint). Sur la même période, le taux d'activité des femmes de 15–64 ans a progressé de 5,8 points de pour cent. Cette augmentation est à mettre au compte de plusieurs facteurs. D'une part, la structure différente de formation de la population se répercute sur le taux d'activité, puisqu'on observe en Suisse un rapport positif entre le niveau de formation et la participation au marché du travail. D'autre part, la participation des mères au marché du travail s'est accrue, puisque l'augmentation du taux d'activité des

Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans par sexe et âge, 2004 et 2014 G 51



Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

femmes de 15–64 ans avec enfant(s) de moins de 15 ans (+6,6 points de pour cent) a été supérieure à la moyenne. La différence de taux d'activité entre hommes et femmes aux âges moyens s'est ainsi réduite.

Exprimé en EPT, le taux d'activité des hommes de 15–64 ans a diminué de 0,8 point de pour cent entre 2000 et 2014. Une diminution plus notable s'observe aux âges moyens, conséquence de l'augmentation du temps partiel chez les hommes (11,0% des hommes actifs occupés en 2004 contre 15,9% en 2014).

Sur la même période, l'augmentation du taux d'activité en EPT des femmes (+5,0 points de pour cent) a été comparable à celle de leur taux d'activité sans conversion.

La différence du taux exprimé en EPT entre hommes et femmes reste cependant importante (près de 26 points de pour cent en moyenne).

10.1.3 Conciliation travail et famille

Situation actuelle

De manière générale, le fait d'avoir des enfants de moins de 10 ans ou de 20 ans ou plus exerce toujours un relativement fort impact négatif sur le taux d'activité des femmes. La présence d'enfants entre 10 et 19 ans exerce par contre un léger effet positif sur le taux d'activité des femmes.

On peut supposer un effet de génération dans ces observations. Les femmes ayant un enfant de 20 ans ou plus appartiennent à une génération où il était très

fréquent de renoncer complètement à une activité professionnelle avec la maternité. En revanche, pour la génération actuelle, s'il semble encore fréquent de faire une pause à l'arrivée d'enfants, une réintégration du marché du travail s'effectue pour les mères lorsque ceux-ci ont atteint une certaine autonomie.

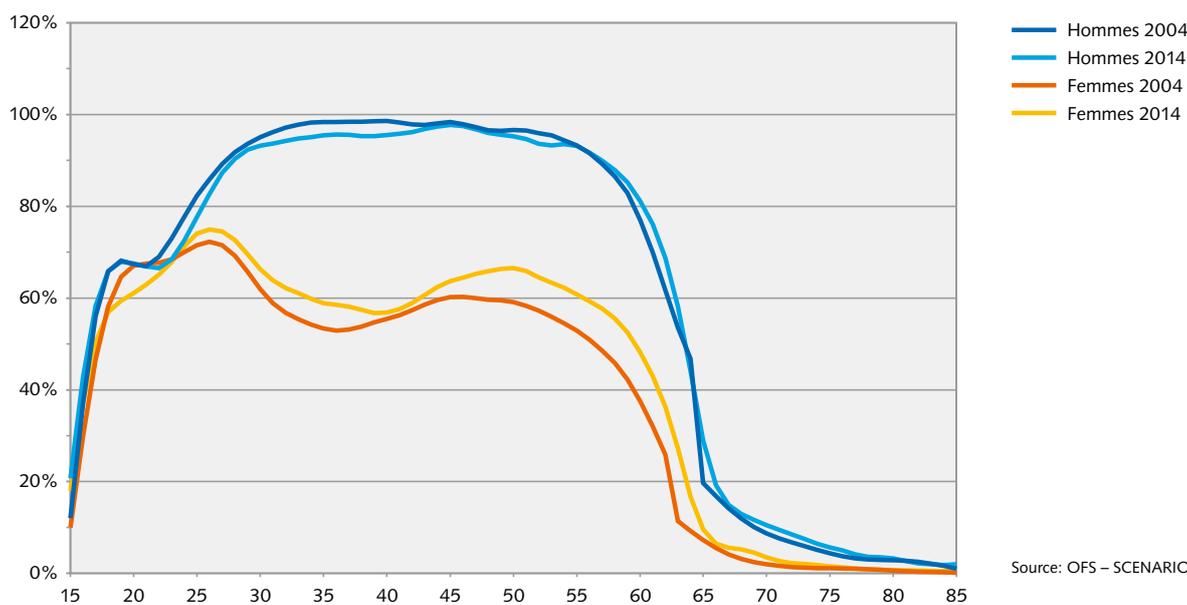
Cependant, quel que soit l'âge des enfants, on observe encore un fort impact négatif de leur présence sur le taux d'activité exprimé en EPT des femmes, et donc à une réduction de taux d'occupation.

La présence d'enfants, indépendamment de leur âge, exerce un léger effet positif sur le taux d'activité des hommes suisses, et un léger effet négatif sur celui des hommes étrangers.

L'influence d'enfants de moins de 10 ans ou de 20 ans ou plus s'exerce négativement sur le taux d'activité en EPT des hommes, alors que celle d'enfants entre 10 et 19 ans s'exerce positivement. Si l'effet des jeunes enfants vient corroborer la tendance à l'augmentation du temps partiel observée chez les hommes, il est moins évident d'expliquer l'effet des enfants plus âgés.

Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 64 ans par sexe et âge, 2004 et 2014

G 52



Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

T 15 Hypothèses d'incidence des enfants sur les taux d'activité des parents

	Femmes				Hommes	
	Suissesses		Etrangères		Suisses	Etrangers
	Taux d'activité	Taux d'activité en EPT	Taux d'activité	Taux d'activité en EPT	Taux d'activité en EPT	Taux d'activité en EPT
2014						
Enfants de 0–9 ans	–0,060	–0,284	–0,119	–0,182	–0,014	–0,024
Enfants de 10–19 ans	0,017	–0,088	0,016	–0,034	0,047	0,012
Enfants de 20 ans et plus	–0,032	–0,117	–0,069	–0,097	–0,016	–0,034
Coefficients atteints en 2045						
Hypothèse de référence						
Enfants de 0–9 ans	–0,042	–0,199	–0,084	–0,128	–0,043	–0,027
Enfants de 10–19 ans	0,012	–0,062	0,011	–0,024	–0,013	–0,005
Enfants de 20 ans et plus	–0,022	–0,082	–0,049	–0,068	–0,016	–0,034
Hypothèse haute						
Enfants de 0–9 ans	–0,030	–0,142	–0,060	–0,091	–0,085	–0,055
Enfants de 10–19 ans	0,009	–0,044	0,008	–0,017	–0,026	–0,010
Enfants de 20 ans et plus	–0,016	–0,058	–0,035	–0,048	–0,016	–0,034
Hypothèse basse						
Enfants de 0–9 ans	–0,054	–0,255	–0,108	–0,164	–0,014	–0,024
Enfants de 10–19 ans	0,016	–0,079	0,014	–0,030	0,000	0,000
Enfants de 20 ans et plus	–0,029	–0,105	–0,062	–0,087	–0,016	–0,034

Exemple de lecture: une augmentation marginale du nombre moyen d'enfants (0–9 ans) de 0,1 entraîne une baisse marginale de 0,6% du taux d'activité des Suissesses.

Sources: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Explication du choix des hypothèses

Toutes les hypothèses retenues prennent en compte une diminution plus ou moins importante des coefficients d'incidence des enfants sur les taux d'activité (y compris en EPT) des femmes. Cette évolution s'explique par l'élévation du niveau de formation et de l'attachement à la carrière professionnelle mais également par la nécessité, pour de nombreuses femmes, de contribuer au revenu de leur ménage. On admet aussi une volonté politique accrue d'augmenter la participation féminine au marché du travail. Ces éléments conduisent à une participation plus importante des femmes au marché du travail.

Pour les hommes, les hypothèses retenues postulent que la présence d'enfants exercera un effet négatif plus important qu'aujourd'hui sur les taux d'activité en EPT, et donc uniquement dans les taux d'occupation. En effet, il est peu probable que les hommes renoncent à exercer toute activité professionnelle pour se consacrer à leur famille mais la poursuite de la progression du temps partiel chez les hommes observée ces dernières années est plausible.

Les hypothèses formulées font varier les coefficients de départ jusqu'en 2040, puis maintiennent constants les niveaux atteints pour le reste de la période de projection.

10.1.4 Taux de retraites anticipées et taux d'activité au-delà de l'âge légal de la retraite selon le sexe
Situation actuelle et évolution passée

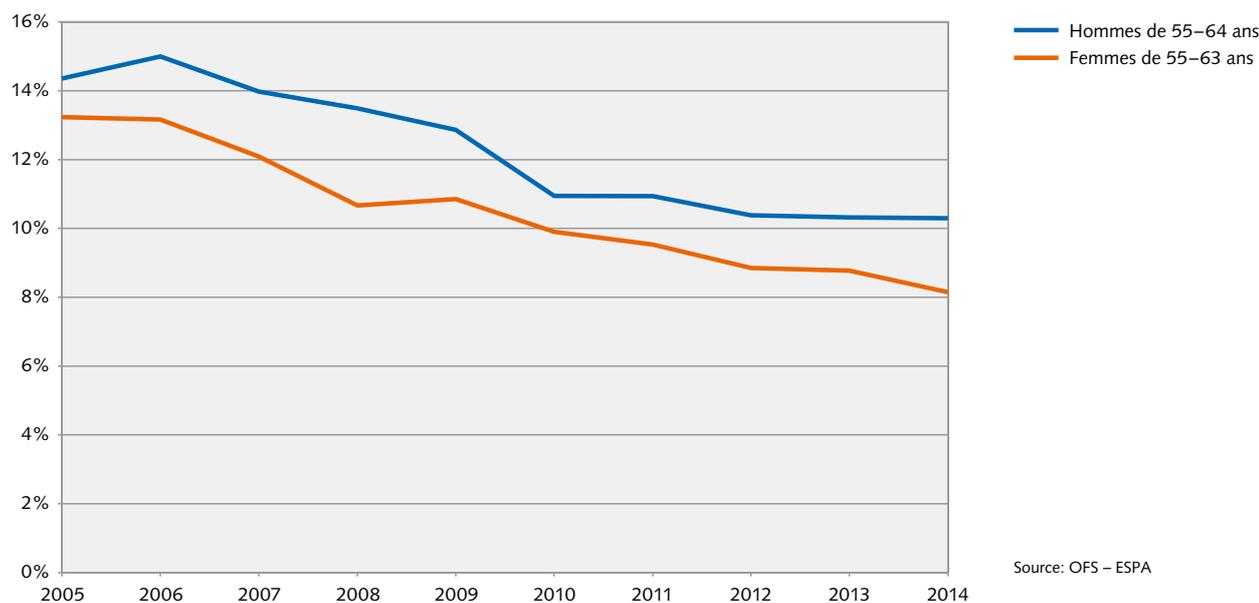
Les taux de retraite anticipée des personnes de 55 à 63 ans (femmes) respectivement 55 à 64 ans (hommes) ont diminué depuis 2005. Chez les hommes, ces taux ont eu tendance à se stabiliser ces dernières années.

Le taux de retraite anticipée des hommes de 55 à 64 ans en 2014 correspond au taux de 2010 multiplié d'un facteur 0,9. Pour les femmes de 55 à 63 ans, ce facteur s'élève à 0,8.

Les taux de retraite anticipée différant à chaque âge, une modification de la structure par âge de la population peut influencer le taux global. Or, l'analyse des taux de retraite anticipée par âge distinct montre qu'une diminution effective a eu lieu pour tous les âges.

Taux de retraites anticipées selon le sexe, 2005 à 2014

G 53



Source: OFS – ESPA

© OFS, Neuchâtel 2015

Quant au taux d'activité au-delà de l'âge légal de la retraite, il a légèrement augmenté depuis 2005, et ce aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

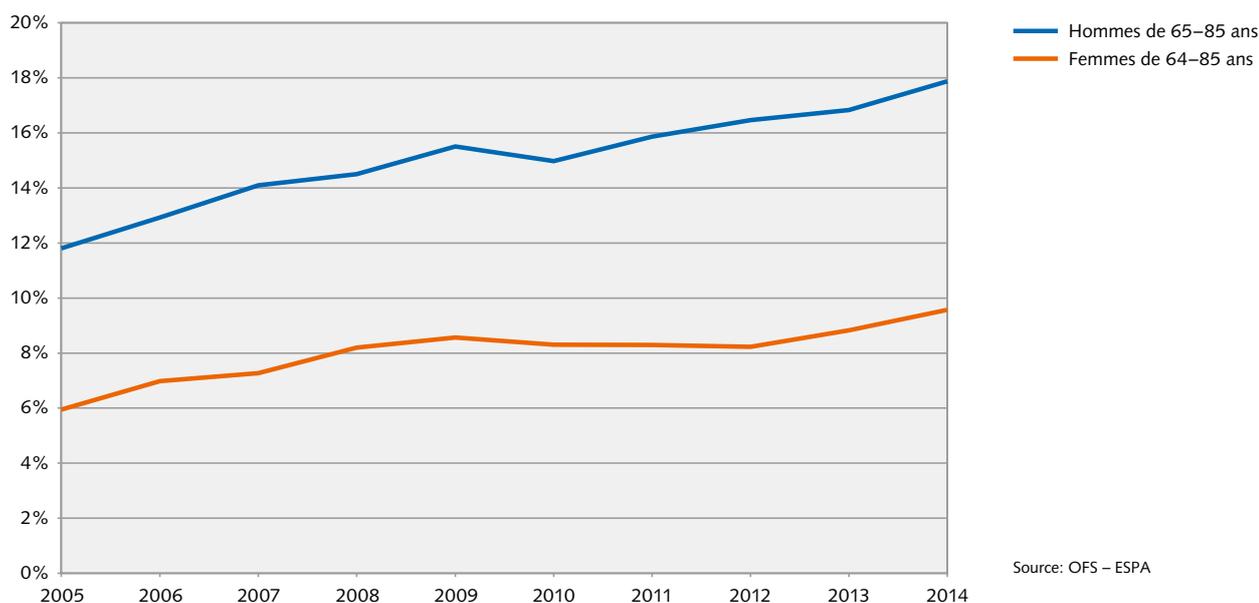
Ce taux en 2014 correspond au taux de 2010 multiplié d'un facteur 1,2, et ce pour les deux sexes.

Ici aussi, une modification de la structure par âge de la population peut influencer le taux global. L'analyse des taux d'activité au-delà de l'âge légal de la retraite par

âge distinct est limitée en raison du nombre parfois restreint d'observations mais indique une légère tendance à la hausse dans les âges suivant immédiatement l'âge légal de retraite, en particulier pour les hommes.

Taux d'activité au-delà de l'âge légal de la retraite selon le sexe, 2005 à 2014

G 54



Source: OFS – ESPA

© OFS, Neuchâtel 2015

Explication du choix des hypothèses

L'hypothèse de référence retenue postule une faible diminution des taux de retraite anticipée par rapport à la situation actuelle. Celle-ci est liée à l'augmentation de l'espérance de vie et à des conditions plus restrictives ou onéreuses pour les bénéficiaires.

Les hypothèses haute et basse simulent une diminution importante respectivement une augmentation du taux de retraite anticipée.

Il est en revanche plus difficile de prévoir la demande de travail pour les seniors et les aspirations individuelles de ceux-ci. C'est pourquoi le coefficient multipliant le taux d'activité au-delà de l'âge légal de retraite est maintenu au niveau actuel dans l'hypothèse de référence.

Les hypothèses haute et basse simulent une augmentation respectivement une diminution du taux d'activité au-delà de l'âge légal de retraite.

Les hypothèses formulées font varier les taux de départ jusqu'en 2040, puis maintiennent constants les niveaux atteints pour le reste de la période de projection.

T16 Hypothèses dans le domaine de la retraite

Hommes et femmes	Hypothèses (niveaux atteints en 2045)		
	Référence	Haute	Basse
<i>Coefficients multipliant les</i>			
Taux de retraite anticipée initiaux	0,9	0,5	1,3
Taux d'activité au-delà de l'âge légal de la retraite initiaux	1,0	1,5	0,5

Sources: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

10.2 Hypothèses des variantes

Sept variantes ont été calculées dans le domaine de la population active en plus des trois scénarios de base. Les variantes A-06-2015 et A-07-2015 décrivent l'évolution de la population active à partir de scénarios «haut» et

«bas» pour la migration et la formation, alors que la variante A-08-2015 s'appuie sur des mouvements migratoires constants. Les variantes A-09-2015 à A-12-2015 analysent l'influence de la conciliation travail-famille et de la participation à la vie active au-delà de l'âge de la retraite.

T17 Tableau récapitulatif des scénarios et variantes pour la population active

	Hypothèses démographiques (migrations, naturalisations, fécondité, mortalité)	Hypothèses de formation	Hypothèses «travail et famille»	Hypothèses «retraite»
A-06-2015	Hypothèses de migration et de formation hautes	A-06-2015	haute	moyenne
A-07-2015	Hypothèses de migration et de formation basses	A-07-2015	basse	moyenne
A-08-2015	Immigrations et taux d'émigration fixes	A-08-2015	moyenne	moyenne
A-09-2015	Forte amélioration de la conciliation travail et famille	A-00-2015	moyenne	haute
A-10-2015	Statu quo quant à la conciliation travail et famille	A-00-2015	moyenne	basse
A-11-2015	Participation au marché du travail élevée dans les âges élevés	A-00-2015	moyenne	moyenne
A-12-2015	Participation au marché du travail faible dans les âges élevés	A-00-2015	moyenne	moyenne

Sources: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

11 Résultats des variantes pour la population active

Dans le contexte d'une population et d'une population active vieillissante, se pose la question de l'évolution de l'offre de main-d'oeuvre. Si les migrations en sont une composante importante, l'exploitation du potentiel indigène en est une autre et s'articule principalement autour d'améliorations dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et dans le maintien sur le marché du travail des travailleurs plus âgés. Le relèvement du niveau de qualification est pour sa part intégré dans les hypothèses de formation.

11.1 Hypothèses de migration et de formation hautes (A-06-2015)

Sous ces hypothèses, on observerait une diminution légèrement moins forte du taux d'activité des 15–99 ans (–7,4 points de pourcentage; scénario de référence: –8,0 points), mais paradoxalement une diminution légèrement plus forte du taux d'activité des 15–64 ans (–0,4 point; scénario de référence: –0,1 point). Celle-ci est due aux modifications de structure de formation dans les âges jeunes (part plus importante de jeunes entamant des études de degré tertiaire avec allongement de la durée moyenne de formation). La population active augmenterait de 18,2% (+877'000 personnes) contre 10,5% dans le scénario de référence, soit 370'000 actifs de plus, dont 355'000 de nationalité étrangère. La part des personnes de nationalité étrangère s'établirait à 36,8% contre 32,7% dans le scénario de référence.

11.2 Hypothèses de migration et de formation basses (A-07-2015)

Sous ces hypothèses, on observerait une diminution légèrement plus forte du taux d'activité des 15–99 ans (–8,6 points de pourcentage; scénario de référence: –8,0 points), et une légère augmentation du taux d'activité des 15–64 ans (+0,2 point; scénario de référence: –0,1 point). La population active n'augmenterait que de 3,0% (+143'000 personnes) contre 10,5% dans le scénario de référence, soit 363'000 actifs de moins. La part des personnes de nationalité étrangère s'établirait à 28,0% contre 32,7% dans le scénario de référence.

11.3 Forte amélioration de la conciliation travail et famille (A-09-2015)

Avec une forte amélioration de la conciliation travail et famille, le taux d'activité des 15–64 ans s'accroîtrait de 0,3 point à 84,2%, au lieu d'une diminution de 0,1 point dans le scénario de référence. L'augmentation serait due uniquement à la progression du taux d'activité des femmes de 15–64 ans (+1,3 point à 81,4%), celui des hommes reculant de 0,9 point à 86,9%. L'augmentation attendue pour la population active s'élèverait à 11% (+531'000 personnes) contre 10,5% dans le scénario de référence, soit 24'000 femmes actives de plus.

Exprimé en EPT, l'augmentation du taux d'activité des 15–64 ans serait de +2,2 points à 74,8% (scénario de référence: +1,6 point). Celle-ci serait due à l'augmentation du taux d'activité des femmes de 8,2 points à 67,5% (scénario de référence: +5,3 points), celui des hommes étant en recul de 3,9 points à 81,6% (scénario de référence: –2,4 points). Il en résulterait une augmentation totale de la population active en EPT de 13,5% ou 556'000 EPT (scénario de référence: +12,6%), soit 47'000 EPT masculins en moins et 86'000 EPT féminins en plus que dans le scénario de référence.

11.4 Statu quo quant à la conciliation travail et famille (A-10-2015)

Si l'influence des enfants restait identique à aujourd'hui, la diminution attendue du taux d'activité des 15–64 ans de –0,5 point de pourcentage serait plus importante que celle du scénario de référence (–0,1 point), en raison d'une diminution du taux d'activité des femmes de –0,3 point (scénario de référence: +0,5 point). L'augmentation attendue pour la population active ne serait que de 10,0% (+483'000 personnes) contre 10,5% dans le scénario de référence, soit 24'000 femmes actives de moins.

Exprimée en EPT, l'augmentation du taux d'activité des 15–64 ans ne serait plus que de 0,6 point à 73,2% (scénario de référence: +1,6 point). Si la diminution du taux d'activité des hommes (–1,5 point) est plus modeste que dans le scénario de référence (–2,4 points), l'augmentation de celui des femmes n'est que de +2,4 points (scénario de référence: +5,3 points). Il en résulterait une augmentation totale de la population active en EPT de 11,2% ou 460'000 EPT (scénario de référence: +12,6%), soit 27'000 EPT masculins en plus et 86'000 EPT féminins en moins que dans le scénario de référence.

11.5 Participation au marché du travail élevée dans les âges élevés (A-11-2015)

En augmentant la participation au marché du travail des seniors, le recul du taux d'activité des 15–99 ans ne serait plus que de 6,0 points à 62,7% contre –8,0 points dans le scénario de référence. Le taux d'activité des 15–64 ans serait même en légère progression (+0,9 point à 84,9% contre –0,1 point dans le scénario de référence). L'augmentation attendue de la population active serait de 14,1% ou 680'000 personnes contre 10,5% dans le scénario de référence, soit 174'000 personnes de plus.

Exprimée en EPT, l'augmentation de la population active serait de 15,3% ou 630'000 EPT contre 12,6% dans le scénario de référence, soit 112'000 EPT de plus.

Une modification de la participation des seniors au marché du travail n'aurait en revanche que très peu d'influence sur le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 actifs de 20 à 64 ans qui s'élèverait à 55,0, contre 55,7 dans le scénario de référence.

11.6 Participation au marché du travail faible dans les âges élevés (A-12-2015)

Si la participation au marché du travail des seniors se réduisait, le recul du taux d'activité des 15–99 ans serait de 10,0 points de pourcentage à 58,7% contre –8,0 points dans le scénario de référence. Le taux d'activité des 15–64 ans serait aussi en recul (–1,1 point à 82,9% contre –0,1 point dans le scénario de référence). L'augmentation attendue de la population active ne serait plus que de 6,9% ou 335'000 personnes contre 10,5% dans le scénario de référence, soit 172'000 personnes de moins.

Exprimée en EPT, l'augmentation de la population active serait de 10,0% ou 410'000 EPT contre 12,6% dans le scénario de référence, soit 108'000 EPT de moins.

Le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 actifs de 20 à 64 ans s'élèverait à 56,4, contre 55,7 dans le scénario de référence.

12 Annexe

12.1 Les sous-populations étudiées

Pour réaliser la projection de la population, nous distinguons six sous-populations définies par le sexe et la catégorie de nationalité:

1. Hommes de nationalité suisse.
2. Femmes de nationalité suisse.
3. Hommes ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).
4. Femmes ressortissantes d'un pays de l'EEE.
5. Hommes ressortissants d'un pays hors EEE.
6. Femmes ressortissantes d'un pays hors EEE.

La distinction, au sein de la population de nationalité étrangère, entre les personnes ayant la nationalité d'un Etat membre de l'EEE et les personnes ayant une autre nationalité est nécessaire pour établir les hypothèses sur la fécondité et sur les migrations, car ces deux groupes ont des comportements féconds et migratoires relativement différents. Par ailleurs, la politique migratoire mise en place suite aux accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE, distingue ces deux catégories de nationalité. L'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE s'applique aux personnes de nationalité suisse et aux ressortissants de pays de l'EEE, alors que l'immigration des étrangers ayant une autre nationalité est réglementée avant tout par la loi fédérale sur les étrangers.

Les résultats des scénarios pour l'ensemble de la population résidente permanente de la Suisse, ainsi que pour la population résidente de nationalité étrangère, sont obtenus par agrégation.

En matière d'activité et de niveau de formation, les sources statistiques ne permettent pas une désagrégation selon les catégories d'étrangers «ressortissants de l'EEE» et «autres nationalités». Les projections sont donc réalisées pour quatre sous-populations, à savoir:

1. Les hommes de nationalité suisse
2. Les femmes de nationalité suisse
3. Les hommes de nationalité étrangère
4. Les femmes de nationalité étrangère

12.2 Les données utilisées et les résultats obtenus

Pour chaque groupe de nationalité (Suisse, ressortissants de l'EEE, ressortissants d'un pays hors EEE), chaque sexe et chaque âge, les données suivantes ont été utilisées lors de l'élaboration de ces scénarios:

1. Les effectifs de la population résidente permanente de nationalité suisse au 31 décembre de 1981 à 2013 (ESPOP et STATPOP)
2. Les effectifs de la population résidente permanente de nationalité étrangère (EEE, hors EEE) au 31 décembre de 1990 à 2013 (PETRA et STATPOP)
3. Les naissances par âge et nationalité de la mère de 1969 à 2013 (BEVNAT)
4. Les naissances par nationalité de l'enfant de 1990 à 2013 (BEVNAT)
5. Les décès de 1969 à 2013 (BEVNAT)
6. Les immigrations et les émigrations des ressortissants de nationalité suisse de 1981 à 2013 (ESPOP et STATPOP)
7. Les immigrations et les émigrations des ressortissants de nationalité étrangère (EEE, hors EEE) de 1991 à 2013 (PETRA et STATPOP)
8. Les acquisitions de la nationalité suisse des ressortissants de nationalité étrangère (EEE, hors EEE) de 1991 à 2013 (PETRA et STATPOP).

Ces mêmes données ont de plus été estimées pour l'année 2014 à partir des données provisoires des 6 premiers mois de cette année.

A partir de ces données observées et estimées, nous avons extrapolé les paramètres correspondant aux différentes composantes de l'évolution démographique (fécondité, mortalité, etc.). Nous avons déterminé ainsi pour chaque sexe, pour chaque nationalité, pour chaque âge et pour chacune des années de la période de projection:

1. Les taux de fécondité
2. Les quotients perspectifs de mortalité
3. Les nombres d'immigrations
4. Les quotients d'émigrations et le nombre total d'émigrations
5. Les quotients d'acquisition de la nationalité suisse et le nombre total d'acquisitions
6. Les proportions d'enfants suisses de mères étrangères
7. Les proportions de naissances d'enfants de sexe masculin et de sexe féminin.

Pour chaque nationalité, chaque sexe, chaque âge et chacune des années de la projection, nous avons obtenu les informations suivantes:

1. La population à la fin de chaque année
2. Les naissances par âge et nationalité de la mère
3. Les naissances par nationalité de l'enfant
4. Les décès
5. Les immigrations
6. Les émigrations
7. Les acquisitions de la nationalité.

12.3 Abréviations

EEE	Espace Economique Européen: les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède), plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.
UE	Union Européenne
ONU	Organisation des nations unies
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
BEVNAT	Statistique du mouvement naturel de la population
ESPOP	Statistique de l'état annuel de la population (1981–2010)
PETRA	Statistique de la population étrangère
STATPOP	Statistique de la population et des ménages
ICF	Indicateur conjoncturel de fécondité
AMM	Age moyen à la maternité
e0	Espérance de vie à la naissance
EPT	Equivalents plein temps
ESPA	Enquête suisse sur la population active

12.4 Bibliographie

- OFS (2010), «Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2010–2060», OFS, Neuchâtel
- Wanner, P. et Fei, P. (2005), «Facteurs influençant le comportement reproductif des Suissesses et des Suisses», OFS, Neuchâtel
- Wanner, P. et Lerch, M. (2012), «Mortalité différentielle en Suisse, 1990–2005», OFAS, Berne

Tableaux en annexe

TA1 Bilan de la population résidente permanente selon le scénario de référence A-00-2015, effectifs en milliers

Année	Population au 1.1.	Mouvement naturel			Mouvement migratoire			Population au 31.12	Variation	
		Naissances	Décès	Solde	Immigrations	Emigrations	Solde		Absolue	En %
2010*	7 785,8	80,3	62,6	17,7	161,8	96,8	64,9	7 864,0	78,2	1,0
2015	8 238,8	84,9	64,2	20,7	175,0	95,0	80,0	8 339,5	100,7	1,2
2020	8 676,1	89,2	67,6	21,6	155,0	95,0	60,0	8 757,6	81,6	0,9
2025	9 080,6	91,2	72,0	19,3	155,0	95,0	60,0	9 159,9	79,3	0,9
2030	9 467,4	91,2	77,1	14,1	155,0	95,0	60,0	9 541,5	74,1	0,8
2035	9 804,4	90,8	83,2	7,6	140,0	95,0	45,0	9 857,0	52,6	0,5
2040	10 014,0	89,9	89,6	0,4	125,0	95,0	30,0	10 044,3	30,4	0,3
2045	10 152,2	89,8	95,8	-6,0	125,0	95,0	30,0	10 176,1	24,0	0,2

* Selon la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA2 Bilan de la population résidente permanente selon le scénario B-00-2015 «haut», effectifs en milliers

Année	Population au 1.1.	Mouvement naturel			Mouvement migratoire			Population au 31.12	Variation	
		Naissances	Décès	Solde	Immigrations	Emigrations	Solde		Absolue	En %
2010*	7 785,8	80,3	62,6	17,7	161,8	96,8	64,9	7 864,0	78,2	1,0
2015	8 238,8	87,5	63,4	24,1	190,0	100,0	90,0	8 352,8	114,1	1,4
2020	8 786,4	95,9	66,7	29,2	180,0	100,0	80,0	8 895,6	109,2	1,2
2025	9 335,9	101,0	71,0	30,0	180,0	100,0	80,0	9 446,0	110,0	1,2
2030	9 881,2	102,9	76,0	26,9	180,0	100,0	80,0	9 988,1	106,9	1,1
2035	10 378,0	103,5	81,8	21,6	160,0	100,0	60,0	10 459,6	81,6	0,8
2040	10 721,0	103,3	88,2	15,0	140,0	100,0	40,0	10 776,0	55,0	0,5
2045	10 983,4	103,7	94,6	9,1	140,0	100,0	40,0	11 032,5	49,1	0,4

* Selon la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA3 Bilan de la population résidente permanente selon le scénario C-00-2015 «bas», effectifs en milliers

Année	Population au 1.1.	Mouvement naturel			Mouvement migratoire			Population au 31.12	Variation	
		Naissances	Décès	Solde	Immigrations	Emigrations	Solde		Absolue	En %
2010*	7785,8	80,3	62,6	17,7	161,8	96,8	64,9	7 864,0	78,2	1,0
2015	8238,8	82,4	65,1	17,3	160,0	90,0	70,0	8 326,0	87,3	1,1
2020	8570,2	84,4	68,7	15,7	130,0	90,0	40,0	8 626,0	55,7	0,7
2025	8839,3	83,6	73,3	10,2	130,0	90,0	40,0	8 889,6	50,2	0,6
2030	9075,4	81,0	78,7	2,4	130,0	90,0	40,0	9 117,7	42,4	0,5
2035	9256,3	78,9	84,9	-6,0	120,0	90,0	30,0	9 280,3	24,0	0,3
2040	9334,1	77,6	91,4	-13,8	110,0	90,0	20,0	9 340,3	6,2	0,1
2045	9352,1	77,1	97,1	-20,0	110,0	90,0	20,0	9 352,1	0,0	0,0

* Selon la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA4 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario de référence A-00-2015, effectifs en milliers

Age	2010			2015			2020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	200,8	189,9	390,6	217,1	205,4	422,5	228,2	217,7	445,9
5-9	196,6	186,4	383,1	211,9	200,7	412,7	224,8	213,2	438,0
10-14	213,9	203,2	417,1	204,9	194,8	399,7	218,8	207,4	426,1
15-19	231,4	220,2	451,6	224,2	212,6	436,8	213,9	203,3	417,2
20-24	246,2	238,8	485,0	251,8	243,2	495,0	242,6	232,0	474,6
25-29	263,5	257,8	521,4	282,7	276,9	559,5	281,5	275,4	556,9
30-34	268,6	266,2	534,8	299,1	292,3	591,4	313,5	305,1	618,6
35-39	280,1	278,8	558,9	293,5	288,3	581,8	320,1	311,4	631,5
40-44	318,1	316,0	634,1	298,4	292,9	591,4	307,0	300,6	607,6
45-49	329,7	321,2	650,9	330,5	324,6	655,1	307,0	300,1	607,1
50-54	286,7	279,6	566,3	334,5	324,4	658,9	332,7	326,0	658,7
55-59	243,5	243,4	486,8	284,0	277,8	561,8	330,3	320,6	650,9
60-64	226,8	233,0	459,8	233,3	237,9	471,3	274,1	272,1	546,2
65-69	191,9	205,3	397,2	210,9	224,6	435,4	220,0	230,3	450,4
70-74	139,1	164,3	303,4	176,1	196,0	372,1	195,6	215,0	410,6
75-79	110,4	145,6	256,1	121,6	152,1	273,7	155,8	181,7	337,5
80-84	74,6	119,8	194,4	86,9	125,3	212,2	98,2	132,0	230,3
85-89	40,0	80,7	120,7	47,5	87,5	135,0	59,4	95,4	154,8
90-94	12,7	32,5	45,2	17,4	42,3	59,8	24,1	50,7	74,8
95-+	2,8	9,8	12,6	3,1	10,4	13,5	5,4	14,7	20,1
Total	3 877,4	3 992,7	7 870,1	4 129,5	4 210,0	8 339,5	4 352,9	4 404,7	8 757,6

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA4 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario de référence A-00-2015, effectifs en milliers (fin)

Age	2025			2030			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	235,8	224,7	460,6	237,9	226,6	464,6	232,9	221,3	454,2
5-9	235,6	224,9	460,5	243,5	232,0	475,5	239,5	226,3	465,8
10-14	231,3	219,3	450,5	242,1	230,7	472,8	246,9	232,5	479,4
15-19	227,5	215,5	443,0	239,9	227,0	467,0	256,2	241,3	497,5
20-24	233,1	222,8	456,0	246,6	234,4	481,0	268,6	252,4	521,0
25-29	273,9	265,3	539,2	266,0	257,1	523,1	285,1	269,0	554,1
30-34	314,1	304,6	618,8	308,2	295,9	604,1	304,4	285,2	589,6
35-39	335,3	324,2	659,4	337,7	324,6	662,3	318,1	299,3	617,4
40-44	332,6	322,6	655,2	348,6	335,7	684,3	324,5	307,0	631,5
45-49	314,8	307,0	621,8	340,0	328,5	668,5	343,0	325,0	668,0
50-54	310,3	301,7	612,0	318,0	308,2	626,2	353,5	336,3	689,8
55-59	329,1	321,8	650,9	308,2	298,1	606,3	349,2	332,1	681,3
60-64	317,9	313,0	630,9	317,6	314,0	631,6	324,1	312,1	636,1
65-69	258,2	263,0	521,2	299,8	302,0	601,8	286,5	283,2	569,7
70-74	205,2	221,0	426,3	241,4	252,6	494,0	264,9	268,8	533,7
75-79	174,6	200,3	374,8	184,8	206,9	391,6	257,6	274,2	531,7
80-84	128,3	159,6	287,9	145,8	177,5	323,3	220,2	246,6	466,9
85-89	69,6	102,9	172,5	93,6	127,1	220,7	144,4	176,9	321,3
90-94	32,1	57,9	90,1	39,6	65,2	104,9	75,4	104,9	180,3
95-+	8,5	19,8	28,4	12,7	25,1	37,9	34,1	52,8	86,9
Total	4 567,8	4 592,0	9 159,9	4 772,2	4 769,2	9 541,5	5 129,0	5 047,1	10 176,1

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA5 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario B-00-2015 «haut», effectifs en milliers

Age	2010			2015			2020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	200,8	189,9	390,6	218,6	206,9	425,5	242,2	231,0	473,2
5-9	196,6	186,4	383,1	212,2	201,0	413,1	228,4	216,9	445,4
10-14	213,9	203,2	417,1	205,1	195,0	400,1	220,8	209,5	430,3
15-19	231,4	220,2	451,6	224,5	212,8	437,4	216,1	205,3	421,4
20-24	246,2	238,8	485,0	252,5	243,9	496,3	247,6	236,6	484,1
25-29	263,5	257,8	521,4	283,6	277,8	561,4	289,8	283,9	573,7
30-34	268,6	266,2	534,8	300,0	293,0	593,0	322,9	313,3	636,2
35-39	280,1	278,8	558,9	294,1	288,8	582,9	328,1	317,6	645,7
40-44	318,1	316,0	634,1	298,9	293,3	592,2	313,0	305,1	618,1
45-49	329,7	321,2	650,9	330,8	324,9	655,7	311,4	303,2	614,6
50-54	286,7	279,6	566,3	334,7	324,5	659,2	335,8	328,0	663,8
55-59	243,5	243,4	486,8	284,2	277,9	562,1	332,5	321,9	654,4
60-64	226,8	233,0	459,8	233,4	238,0	471,4	275,5	273,0	548,5
65-69	191,9	205,3	397,2	211,0	224,6	435,6	221,1	231,0	452,1
70-74	139,1	164,3	303,4	176,2	196,0	372,2	196,6	215,6	412,1
75-79	110,4	145,6	256,1	121,7	152,2	273,9	156,6	182,2	338,8
80-84	74,6	119,8	194,4	87,0	125,4	212,3	98,9	132,5	231,4
85-89	40,0	80,7	120,7	47,6	87,5	135,1	59,9	95,9	155,9
90-94	12,7	32,5	45,2	17,5	42,4	59,9	24,4	51,3	75,7
95-+	2,8	9,8	12,6	3,1	10,4	13,5	5,5	15,0	20,5
Total	3 877,4	3 992,7	7 870,1	4 136,6	4 216,2	8 352,8	4 426,9	4 468,7	8 895,6

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA5 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario B-00-2015 «haut», effectifs en milliers (fin)

Age	2025			2030			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	258,9	246,8	505,7	266,9	254,3	521,2	267,8	254,7	522,5
5-9	251,4	240,3	491,7	268,2	255,9	524,1	273,4	259,1	532,5
10-14	236,8	225,0	461,8	259,4	247,9	507,3	279,9	264,6	544,5
15-19	231,6	219,6	451,2	247,5	234,8	482,3	287,6	272,0	559,6
20-24	240,2	229,5	469,7	255,6	243,4	499,0	297,1	280,6	577,8
25-29	286,6	278,1	564,8	281,0	272,6	553,6	310,4	295,0	605,4
30-34	331,0	320,6	651,5	329,4	316,7	646,1	326,1	308,2	634,3
35-39	351,8	338,2	690,0	361,4	346,4	707,9	343,7	325,7	669,4
40-44	346,1	333,1	679,2	370,4	354,1	724,5	354,2	336,4	690,6
45-49	325,0	314,5	639,4	357,5	342,1	699,6	375,1	355,4	730,4
50-54	317,8	306,9	624,7	331,1	317,8	649,0	384,9	364,6	749,5
55-59	334,4	325,2	659,7	317,8	304,7	622,6	376,6	354,9	731,5
60-64	321,6	315,3	636,9	324,5	318,5	643,0	345,6	329,0	674,6
65-69	260,7	264,6	525,3	304,7	305,2	609,9	302,7	295,4	598,2
70-74	207,2	222,3	429,5	245,0	255,0	500,0	277,3	277,9	555,1
75-79	176,3	201,4	377,8	187,7	208,9	396,6	267,6	281,4	549,0
80-84	129,8	160,8	290,6	148,4	179,5	327,9	229,0	253,2	482,1
85-89	70,8	104,1	174,8	95,9	129,1	225,1	151,8	183,2	334,9
90-94	32,9	59,1	92,0	41,1	67,1	108,2	81,3	110,9	192,1
95-+	8,9	20,6	29,6	13,6	26,6	40,2	39,0	59,4	98,4
Total	4 719,9	4 726,0	9 446,0	5 007,3	4 980,7	9 988,1	5 571,0	5 461,5	11 032,5

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 6 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario C-00-2015 «bas», effectifs en milliers

Age	2010			2015			2020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	200,8	189,9	390,6	215,6	204,0	419,5	217,6	207,6	425,2
5-9	196,6	186,4	383,1	211,7	200,5	412,2	221,1	209,5	430,5
10-14	213,9	203,2	417,1	204,8	194,6	399,4	216,8	205,2	422,0
15-19	231,4	220,2	451,6	223,9	212,4	436,3	211,6	201,4	413,0
20-24	246,2	238,8	485,0	251,1	242,5	493,6	237,6	227,4	465,0
25-29	263,5	257,8	521,4	281,7	276,0	557,7	273,1	267,0	540,1
30-34	268,6	266,2	534,8	298,2	291,6	589,8	304,1	296,9	601,0
35-39	280,1	278,8	558,9	292,8	287,8	580,6	312,2	305,2	617,3
40-44	318,1	316,0	634,1	298,0	292,6	590,5	301,0	296,2	597,1
45-49	329,7	321,2	650,9	330,2	324,4	654,6	302,6	297,0	599,6
50-54	286,7	279,6	566,3	334,3	324,3	658,5	329,6	324,0	653,6
55-59	243,5	243,4	486,8	283,9	277,7	561,6	328,1	319,3	647,5
60-64	226,8	233,0	459,8	233,3	237,9	471,1	272,7	271,2	543,9
65-69	191,9	205,3	397,2	210,8	224,5	435,3	219,0	229,7	448,7
70-74	139,1	164,3	303,4	176,0	195,9	371,9	194,7	214,4	409,1
75-79	110,4	145,6	256,1	121,5	152,1	273,6	154,9	181,1	336,1
80-84	74,6	119,8	194,4	86,8	125,3	212,0	97,5	131,5	229,1
85-89	40,0	80,7	120,7	47,4	87,4	134,8	58,9	94,8	153,7
90-94	12,7	32,5	45,2	17,4	42,2	59,6	23,8	50,2	74,0
95-+	2,8	9,8	12,6	3,1	10,3	13,4	5,2	14,4	19,6
Total	3877,4	3992,7	7870,1	4122,3	4203,7	8326,0	4282,1	4343,9	8626,0

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 6 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario C-00-2015 «bas», effectifs en milliers (fin)

Age	2025			2030			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	218,2	207,9	426,0	213,5	203,2	416,7	200,7	190,5	391,2
5-9	223,0	212,6	435,6	224,1	213,1	437,3	207,6	195,6	403,2
10-14	225,8	213,5	439,2	228,0	216,5	444,5	216,5	202,9	419,4
15-19	223,4	211,4	434,8	232,3	219,3	451,6	229,1	214,7	443,9
20-24	226,0	216,2	442,2	237,7	225,4	463,0	245,1	229,1	474,1
25-29	261,1	252,6	513,7	251,0	241,6	492,7	262,8	245,9	508,8
30-34	297,3	288,7	585,9	287,0	275,3	562,3	282,7	262,4	545,1
35-39	318,7	310,1	628,7	313,9	302,9	616,8	292,5	273,2	565,7
40-44	319,1	312,1	631,2	326,8	317,4	644,1	294,9	278,0	572,9
45-49	304,6	299,5	604,1	322,5	314,9	637,4	311,1	295,0	606,1
50-54	302,9	296,6	599,4	304,9	298,5	603,4	322,2	308,2	630,4
55-59	323,8	318,4	642,2	298,5	291,4	589,9	321,8	309,2	630,9
60-64	314,2	310,7	624,9	310,7	309,3	620,0	302,2	294,9	597,2
65-69	255,6	261,3	516,9	294,7	298,7	593,4	269,9	270,5	540,5
70-74	203,1	219,7	422,8	237,6	250,1	487,7	252,0	259,3	511,3
75-79	172,6	199,0	371,7	181,5	204,7	386,3	246,8	266,3	513,1
80-84	126,6	158,4	285,0	142,8	175,3	318,1	210,6	239,4	450,0
85-89	68,3	101,7	170,0	91,1	124,9	215,9	136,1	169,9	306,0
90-94	31,2	56,8	88,0	37,9	63,3	101,2	69,0	98,2	167,2
95-+	8,1	19,0	27,2	11,8	23,6	35,4	29,0	46,1	75,1
Total	4423,5	4466,1	8889,6	4548,3	4569,5	9117,7	4702,7	4649,4	9352,1

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA7 Indicateurs démographiques selon le scénario de référence A-00-2015

	2010	2015	2020	2025	2030	2045
Variation annuelle pour 1000 habitants*	10,0	12,2	9,4	8,7	7,8	2,4
Solde migratoire pour 1000 habitants*	8,3	9,7	6,9	6,6	6,3	3,0
Solde naturel pour 1000 habitants*	2,3	2,5	2,5	2,1	1,5	-0,6
Nombre d'hommes pour 100 femmes	97,1	98,1	98,8	99,5	100,1	101,6
Proportion d'étrangers, en %	22,4	24,8	26,5	27,9	29,2	30,7
Proportion de personnes de moins de 15 ans, en %	16,2	14,8	15,0	15,0	14,8	13,8
Proportion de personnes de 65 ans ou plus, en %	16,9	18,0	19,2	20,8	22,8	26,4
Proportion de personnes de 80 ans ou plus parmi les personnes de 65 ans ou plus, en %	28,0	28,0	28,6	30,5	31,6	39,2
Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans	33,5	32,4	32,3	33,3	34,3	33,9
Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans	27,1	29,1	31,4	34,9	39,6	48,1
Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans	60,7	61,4	63,6	68,3	73,9	82,1

* En 2010, selon la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA8 Indicateurs démographiques selon le scénario B-00-2015 «haut»

	2010	2015	2020	2025	2030	2045
Variation annuelle pour 1000 habitants*	10,0	13,8	12,4	11,8	10,8	4,5
Solde migratoire pour 1000 habitants*	8,3	10,8	9,0	8,5	8,1	3,6
Solde naturel pour 1000 habitants*	2,3	2,9	3,3	3,2	2,7	0,8
Nombre d'hommes pour 100 femmes	97,1	98,1	99,1	99,9	100,5	102,0
Proportion d'étrangers, en %	22,4	24,9	27,4	29,5	31,5	34,1
Proportion de personnes de moins de 15 ans, en %	16,2	14,8	15,2	15,5	15,6	14,5
Proportion de personnes de 65 ans ou plus, en %	16,9	18,0	19,0	20,3	22,1	25,5
Proportion de personnes de 80 ans ou plus parmi les personnes de 65 ans ou plus, en %	28,0	28,0	28,7	30,6	31,8	39,4
Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans	33,5	32,4	32,6	34,0	35,4	35,6
Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans	27,1	29,0	31,0	34,2	38,4	46,3
Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans	60,7	61,4	63,6	68,2	73,9	82,0

* En 2010, selon la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA9 Indicateurs démographiques selon le scénario C-00-2015 «bas»

	2010	2015	2020	2025	2030	2045
Variation annuelle pour 1000 habitants*	10,0	10,6	6,5	5,7	4,7	0,0
Solde migratoire pour 1000 habitants*	8,3	8,5	4,7	4,5	4,4	2,1
Solde naturel pour 1000 habitants*	2,3	2,1	1,8	1,2	0,3	-2,1
Nombre d'hommes pour 100 femmes	97,1	98,1	98,6	99,1	99,5	101,2
Proportion d'étrangers, en %	22,4	24,7	25,5	26,1	26,6	26,5
Proportion de personnes de moins de 15 ans, en %	16,2	14,8	14,8	14,6	14,2	13,0
Proportion de personnes de 65 ans ou plus, en %	16,9	18,0	19,4	21,2	23,5	27,4
Proportion de personnes de 80 ans ou plus parmi les personnes de 65 ans ou plus, en %	28,0	28,0	28,5	30,3	31,3	39,0
Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans	33,5	32,3	32,1	32,9	33,5	32,3
Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans	27,1	29,1	31,7	35,7	40,9	50,0
Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans	60,7	61,4	63,8	68,6	74,4	82,3

* En 2010, selon la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)

Source: OFS – SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 10 Population active au 31 décembre, selon le scénario de référence A-00-2015, en milliers

Année	Population active					Population active en équivalence plein temps				
	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
2015	4872	2592	2280	3586	1286	4158	2480	1678	2996	1161
2020	5024	2675	2349	3596	1428	4314	2543	1771	3021	1293
2025	5128	2736	2392	3575	1552	4421	2586	1835	3012	1409
2030	5208	2785	2423	3540	1669	4500	2617	1883	2983	1517
2035	5283	2829	2454	3530	1753	4575	2650	1924	2980	1595
2040	5318	2853	2465	3558	1760	4614	2672	1942	3012	1601
2045	5328	2865	2463	3588	1740	4626	2685	1941	3044	1582

Sources: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 11 Population active au 31 décembre, selon le scénario haut B-00-2015, en milliers

Année	Population active					Population active en équivalence plein temps				
	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
2015	4889	2600	2289	3595	1294	4172	2484	1689	3004	1168
2020	5163	2749	2414	3651	1512	4431	2588	1843	3062	1368
2025	5396	2879	2518	3674	1722	4645	2676	1969	3084	1561
2030	5604	2995	2609	3677	1928	4829	2754	2075	3079	1749
2035	5784	3094	2690	3693	2091	4992	2828	2164	3094	1898
2040	5891	3154	2737	3741	2150	5094	2880	2214	3143	1951
2045	5969	3200	2769	3798	2171	5167	2925	2242	3200	1967

Sources: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 12 Population active au 31 décembre, selon le scénario bas C-00-2015, en milliers

Année	Population active					Population active en équivalence plein temps				
	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
2015	4856	2584	2272	3578	1278	4144	2476	1669	2991	1154
2020	4891	2604	2288	3547	1344	4198	2494	1704	2983	1215
2025	4871	2597	2274	3484	1386	4197	2485	1712	2943	1254
2030	4829	2580	2249	3412	1417	4171	2464	1708	2888	1283
2035	4807	2572	2235	3380	1427	4164	2455	1709	2870	1294
2040	4781	2565	2216	3394	1387	4150	2448	1702	2892	1258
2045	4736	2550	2187	3405	1331	4114	2434	1680	2906	1208

Sources: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 13 Indicateurs de la population active au 31 décembre selon le scénario de référence A-00-2015

	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045
Population active (en milliers)	4872	5024	5128	5208	5283	5318	5328
Taux d'activité global (en %)	58,4	57,4	56,0	54,6	53,6	52,9	52,4
Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans (en %)	84,0	84,0	83,8	83,7	83,9	83,9	83,9
Taux d'activité des personnes de 15 ans et plus (en %)	68,6	67,5	65,8	64,1	62,7	61,6	60,7
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs de 20 à 64 ans	33,6	36,3	40,5	46,0	50,4	53,3	55,7
Part des femmes dans la population active (en %)	46,8	46,8	46,6	46,5	46,4	46,4	46,2
Part de la main-d'œuvre étrangère dans la population active (en %)	26,4	28,4	30,3	32,0	33,2	33,1	32,7
Population active en équivalence plein temps (EPT) (en milliers)	4158	4314	4421	4500	4575	4614	4626
Taux d'activité global en EPT (en %)	49,9	49,3	48,3	47,2	46,4	45,9	45,5
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 64 ans (en %)	72,7	73,2	73,4	73,7	74,1	74,2	74,1
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 99 ans (en %)	58,5	57,9	56,8	55,4	54,3	53,5	52,7
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs en EPT de 20 à 64 ans	38,8	41,7	46,2	52,2	57,0	60,2	62,9
Part des femmes dans la population active en EPT (en %)	40,4	41,0	41,5	41,8	42,1	42,1	42,0
Part de la main-d'œuvre étrangère dans la population active en EPT (en %)	27,9	30,0	31,9	33,7	34,9	34,7	34,2

Sources: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 14 Indicateurs de la population active au 31 décembre selon le scénario haut B-00-2015

	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045
Population active (en milliers)	4889	5163	5396	5604	5784	5891	5969
Taux d'activité global (en %)	58,5	58,0	57,1	56,1	55,3	54,7	54,1
Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans (en %)	84,1	84,5	84,6	84,8	85,0	85,0	84,9
Taux d'activité des personnes de 15 ans et plus (en %)	68,7	68,4	67,6	66,4	65,3	64,2	63,3
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs de 20 à 64 ans	33,6	35,7	39,3	44,0	47,9	50,5	52,8
Part des femmes dans la population active (en %)	46,8	46,8	46,7	46,6	46,5	46,5	46,4
Part de la main-d'œuvre étrangère dans la population active (en %)	26,5	29,3	31,9	34,4	36,1	36,5	36,4
Population active en équivalence plein temps (EPT) (en milliers)	4172	4431	4645	4829	4992	5094	5167
Taux d'activité global en EPT (en %)	49,9	49,8	49,2	48,3	47,7	47,3	46,8
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 64 ans (en %)	72,8	73,8	74,4	74,9	75,3	75,4	75,3
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 99 ans (en %)	58,6	58,7	58,2	57,2	56,3	55,5	54,8
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs en EPT de 20 à 64 ans	38,8	40,9	44,6	49,7	54,0	56,8	59,4
Part des femmes dans la population active en EPT (en %)	40,5	41,6	42,4	43,0	43,4	43,5	43,4
Part de la main-d'œuvre étrangère dans la population active en EPT (en %)	28,0	30,9	33,6	36,2	38,0	38,3	38,1

Sources: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 15 Indicateurs de la population active au 31 décembre selon le scénario bas C-00-2015

	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045
Population active (en milliers)	4856	4891	4871	4829	4807	4781	4736
Taux d'activité global (en %)	58,3	56,7	54,8	53,0	51,8	51,2	50,6
Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans (en %)	84,0	83,7	83,1	82,8	83,0	83,1	83,0
Taux d'activité des personnes de 15 ans et plus (en %)	68,4	66,6	64,2	61,8	60,1	59,0	58,2
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs de 20 à 64 ans	33,7	36,9	41,8	48,0	53,0	56,1	58,5
Part des femmes dans la population active (en %)	46,8	46,8	46,7	46,6	46,5	46,4	46,2
Part de la main-d'œuvre étrangère dans la population active (en %)	26,3	27,5	28,5	29,4	29,7	29,0	28,1
Population active en équivalence plein temps (EPT) (en milliers)	4144	4198	4197	4171	4164	4150	4114
Taux d'activité global en EPT (en %)	49,8	48,7	47,2	45,8	44,9	44,4	44,0
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 64 ans (en %)	72,7	72,7	72,4	72,3	72,6	72,8	72,8
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 99 ans (en %)	58,4	57,1	55,3	53,3	52,0	51,2	50,6
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs en EPT de 20 à 64 ans	38,9	42,5	48,0	55,0	60,5	63,9	66,7
Part des femmes dans la population active en EPT (en %)	40,3	40,6	40,8	40,9	41,1	41,0	40,8
Part de la main-d'œuvre étrangère dans la population active en EPT (en %)	27,8	28,9	29,9	30,8	31,1	30,3	29,4

Sources: OFS – ESPA, SCENARIO

© OFS, Neuchâtel 2015

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

Contact

058 463 60 11
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

058 463 60 60
order@bfs.admin.ch

www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Actualités → Publications

Population

Liste de publications récentes de l'OFS dans le domaine Population :

Newsletter. Démos. Informations démographiques N° 1 Juin 2015. Thème traité:
Portrait démographique régional. Neuchâtel 2015, N° de commande: 239-1501-05

Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2015–2045. Actualités OFS.
Neuchâtel 2015, N° de commande: 202-1500

Enquête sur les familles et les générations 2013. Premiers résultats. Neuchâtel 2015,
N° de commande: 1488-1300/ ISBN: 978-3-303-01256-7

La population de la Suisse 2013. Neuchâtel 2014, N° de commande: 349-1300

Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2015–2045 présentés dans cette publication constituent la septième série de scénarios élaborés par l'Office fédéral de la statistique. Les scénarios de l'évolution démographique sont, comme dans la précédente série, complétés par des projections de la population active et par des projections de la population selon le niveau de formation.

N° de commande

202-1501

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Prix

18 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-01260-4